LE SEMEUR DU KASAÏ

Revue pluridisciplinaire
Numéro 2, deuxième semestre 2013

Le Semeur du Kasaï (LSK) est une revue scientifique pluridisciplinaire publiée grâce au projet « Leadership en développement coopératif » financé par l'Agence canadienne de développement international, dans le cadre du programme de partenariat des Collèges canadiens (PPCC). Le Collège Boréal est le maître d'œuvre du projet dont le site *est www.kuetu.com*

Les textes publiés dans cette revue expriment librement les opinions de leurs auteurs. Ils n'engagent pas la responsabilité des éditeurs institutionnels que sont l'Institut supérieur de développement rural (ISDR-Tshibashi) et l'Institut supérieur de développement intégral (ISDI). La coédition assumée par le Collège Boréal est de type technique. Un comité d'appui scientifique constitué de Kasaïens de la Diaspora collabore à la réalisation de la revue.

Pour toute correspondance concernant les droits d'auteur et le contenu de la revue (articles, comptes rendus, notes et remarques) et toute demande concernant la rédaction, prière de s'adresser à : Le Semeur du Kasaï, ISDR-TSHIBASHI, B. P. 70 Kananga, Kasaï Occidental, République démocratique du Congo. issrkga@yahoo.fr ou Comité scientifique appui E-mail : institutrika@yahoo.ca ou encore le coéditeur technique : Les Éditions Glopro (Glopinter@yahoo.ca).

© 2013 Le Semeur du Kasaï et les auteurs

Dépôt légal – Deuxième semestre 2013
Bibliothèque nationale de la RD Congo
KK 3.0704 – 57057
ISSN 1913-9608

La reproduction ou représentation de cette revue, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur au Canada. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Rédacteur en Chef

Philippe Kanku Tubenzele, Professeur à l'ISDR-Tshibashi

Rédacteur en Chef-adjoint

Gregoire Ngalamulume, Professeur à l'ISDR-Tshibashi

Comité de rédaction

Honoré Mukadi Luaba, Boniface Beya Ngindu, Joseph Mputu, Geneviève Tuanyishayi Mulopo, Evelyne Tshiabidi, André Nkongolo, Florent Walelu.

Comité scientifique de sélection

Joséphine Bitota, Modeste Bukasa Tubadikukub, Antoine Bushabu, Joseph Kabamba, André Kabasele, François Kabasele, Joseph Kalamba, Sylvain Kalamba, Lambert Museka, Evariste Lufuta Majangi, Philippe Kanku Tubenzele, Philippe Malu, François Mpamba, Paul Mukenge Bantu, Joseph Mulumba Musumbu, Parice Munabe, Etienne Mutshipayi, Pierre Mvita, Albert Ndomba, Maurice Ndjondjo, Alphonse Ngindu Mushete, Ntumba Mwena Mwanza, Paulin Ntumba Ngandu, René Okitundu, Albertine Tshibilondi, Jean-Pierre Tshikuna Matamba, Pierre Tshimbombo.

Comité scientifique d'appui

Bululu Kabatakaka, Eddie Kabasele, André Kazadi, Jean Pierre Kapongo, Martin Kalulambi. Institut de recherche et d'information sur le Kasaï.

Études et essais

1. Jean Marie Kayembe Pamfulu, Transformation de quelques produits agricoles en milieu rural. P. 3-17

2. Alberic Lumu, Shikala comme mode d'investisment à Luiza. P. 18-29

3. André Mukuata Ngalamulume et Florent Yembakalonda, L'apport de la presse ecrite à la reconstitution de l'histoire politique du Kasai Occidental (1999-2001). P.30- 36

4. Kabasele M. Eddie, Stéphane L. Tubene, Bululu Kabatakaka et J. N. Lumu L'analyse économique de la pauvreté rurale et des activités para agricoles à Demba. P.37-49

5. Kapudi Kalonga Donatien, Le ciluba classique en déperdition : que faire pour le sauver ? P.50-64

6. Pierre Ambroise Wishiye Mulumba, Ration des femmes enceintes et poids des enfants a la naissance dans le quartier kamayi en milieu urbain de kananga. P.65-73

7. Siméon Kapenda Mayamba, Bertin Samukungu Ekomba, La participation locale et la stratégie des soins de santé primaires dans la zone de santé urbaine de Katoka. P.74-84

8. Gaston Mbaanci Angool Nung, Le proverbe au centre de palabres Kuba. P.85-95

TRANSFORMATION DE QUELQUES PRODUITS AGRICOLES EN MILIEU RURAL

Jean Marie KAYEMBE PAMFULU
Assistant/ISDR-Tshibashi

RESUME

L'étude se penche sur l'importance, l'apport et/ou la contribution de la transformation des produits agricoles pendant la période de crise. Car, pour continuer à conserver, consommer et vendre certains produits périssables un peu plus longtemps, il faut transformer ces produits en farine, en jus ou confiture et les conditionner afin d'éviter leur altération.

Cela aussi est le fait de donner solution au manque ou à une insuffisance de certains produits pendant une certaine période parfois en remplacement des produits d'origine animale qui coûtent chers et qui sont nécessaires pour la santé.

KADYOSHA

Malu atudi bafunde mu mabeji aa adi anu bwa kuleja bwimpe ne dikwacisha bia dikudimuna dia bia pa madimi mu misoko yetu ya ku banfumu mu cikondo cia dipanga anyi dikepela dyabio. Bwa kutungunuka ne kudya bya kudya, kubilama ne kubisumbisha, bidi bikengela kubikudimuna mu bukula, mu maluvu, ne mu confiture bwa kuepuka dinyanguka dyabio. Ebi kabidi bidi umue mushindu wa kufila dyandamuna ku dipanga anyi dikepela dya bimue bya pa madimi bidi bifwanangana ne bya kudya bidi bifumina kudi nyama kadi bikale mushinga mukole mu bisalu byetu.

INTRODUCTION

Face à la situation socio économique actuelle, l'homme doit réfléchir plus d'une fois pour trouver des solutions aux problèmes que lui pose la nature. Car, si l'homme ne prend pas au sérieux sa destinée, il risquerait de se rendre lui-même un mauvais service.

Comme l'ont dit VAN der HEYDEN et COURTEJOIE, j (1984, p9) : « l'homme, dans une certaine mesure, est maître de son destin. Par son comportement, il peut se rendre heureux ou malheureux. Ainsi, lorsqu'il se nourrit mal, il peut altérer sa santé parfois de façon définitive et même raccourcir sa vie ».

Il reste vrai qu'en milieux ruraux en général et dans le territoire de luiza en particulier, un constat fait est celui de la rareté et/ou du manque des certains produits agricoles à un certain moment, et au moment où la population est actuellement pauvre qu'elle ne peut disposer des moyens suffisants pour acquérir des aliments d'origine animale ou des produits importés qui coutent chers. Or, ce territoire est appelé « agro-pastoral ».

A ce propos, MBENZA, M.O et ses collègues (s.d : p46) communient avec nous quand ils disent : « comme souvent les aliments d'origine animale coûtent chers, seuls les gens riches peuvent se permettre d'en consommer régulièrement. Les graisses animales sont coûteuses que les huiles végétales ».

VAN der HEYDEN et COURTEJOIE, j (1984, p24) ajoutent : « il est difficile de maintenir longtemps une croissance annuelle de la production agricole de plus de 2% (dans les meilleures conditions). On comprend donc que le simple maintient du niveau alimentaire de la population puisse poser des problèmes encore plus difficiles à résoudre ».

En vue de permettre la permanence des produits agricoles et de donner la chance même aux démunis d'acquérir, il était important de recourir aux aliments d'origine végétale que l'on peut trouver partout à moins cher, au moment de la récolte et qu'il faut transformer pour les rendre aussi permanent que possible.

La revue CARG (Juillet 2009, p19) note ceci : personne ne s'intéresse réellement à la transformation des produits agricoles, aux plus-values que pourraient apporter un conditionnement adéquat, une présentation attractive et un délai de conservation approprié, ce qui serait intéressant à la fois pour le vendeur et les acheteurs final ».

Eu égard à ce qui précède, l'essentiel de notre étude tourne autour des questions suivantes :

- Quels sont les produits agricoles transformables en milieux ruraux ?
- Que devons-nous faire pour rendre disponibles les produits agricoles en milieux ruraux à chaque moment ?
- De quelle manière cela pourra être possible ?
- Quel est l'apport des produits agricoles transformés dans l'alimentation humaine en milieux ruraux et plus particulièrement à Luiza ?

De toutes ces questions, nous pouvons déjà estimer que les produits agricoles transformables seraient les fruits, les graines, les tubercules et ceux-ci seraient disponibles dans la mesure où on recourt à la technique de transformation des produits agricoles sous forme des jus, de poudre ou farine, de pâte ou confiture lors de la récolte ou de l'abondance.

Cela ne n'est possible que si les gens font recours à la technologie de transformation et se mettent en groupe ou en association afin de modifier les produits agricoles locaux disponibles et les disponibiliser en grande quantité.

L'apport de produits agricoles transformés en milieux ruraux permettrait de découvrir les besoins caloriques des ménages (individus). Car, ces besoins varient en fonction de l'âge, de l'activité physique et l'état physiologique.

Dès lors, on pourrait se poser une question relative aux mobiles ayant milité en faveur de ce thème. C'est dans le souci d'interpeler à la fois, les opérateurs agricoles et les acteurs de développement, à propos des conséquences de la rareté et/ou du manque des produits agricoles pendant que les aliments d'origine animale deviennent de plus en plus chers ; ce qui engendrait des répercutions sur la santé de la population. Et aussi ceci constituerait un moyen de faire la vulgarisation de quelques recettes issues de la transformation artisanale.

Pour arriver à bien mener cette étude, nous nous sommes servis des deux méthodes : expérimentale et fonctionnelle.

- La méthode expérimentale nous a permis de faire une expérience sur certaines recettes du milieu et celles d'ailleurs déjà publiées par les autres.
- La méthode fonctionnelle nous a permis aussi de nous rendre compte du rôle et/ou de la fonction dont jouent les recettes dans l'alimentation humaine et par rapport au revenu paysan.

Il est à noter que l'usage de ces deux méthodes était facilité par la présence des techniques d'observation directe, d'interview dirigé et de la documentation.

Et enfin, hormis l'introduction et la conclusion, cette étude s'articulera au tour de quatre points suivants :

- notion sur l'alimentation humaine,
- transformation et conservation/conditionnement des produits agricoles,
- étude d'une enquête sociologique,
- quelques recettes types sur la transformation des produits agricoles.

2. NOTION SUR L'ALIMENTATION HUMAINE

2.1. Besoins de l'homme en aliment

Nous allons essayer de démontrer combien l'homme a besoin d'aliments. Cependant, pour savoir comment l'homme doit se nourrir, nous devons d'abord connaître ses besoins en « substances nutritives » ou « nutriments ». Ces besoins sont appelés : « les besoins nutritionnels ».

Pour que l'homme jouisse de la meilleure santé possible, il faut que ses cellules fonctionnent aux mieux de leurs possibilités. Pour cela, elles ont besoin de certaines substances nutritives que l'homme trouve dans son alimentation (ROSTART VAN der HEYDEN, A, I et COURTEJOIE, j 1984, p21).

Ces aliments doivent fournir à l'homme les substances nutritives dont il a besoin, c'est – à – dire qui couvrent ses besoins nutritionnels. A cet effet, les substances énergétiques appelées « besoins énergétiques » sont les glucides, les lipides et les protéines tandis que les besoins en substance plastique appelés aussi « besoins plastiques » sont les protéines, les glucides, les lipides, les minéraux, les vitamines, l'eau, l'oxygène.

Cela étant, voici le tableau de quelques produits agricoles fournissant leur arsenal respectif en nutriments, ce qui justifierait de surcroit l'impératif lié à la transformation, conservation ou conditionnement des produits.

Tableau N° 1. Apports fournis par 100 grammes de partie comestible

ALIMENTS	(1) CALORIE	(1) PROTEINES en gm	(1) LIPIDES en gm	(1) GLUCIDES en gm	(1) FER en gm	(1) VITAMINE C en gm
Maïs	362	9.5	4	72	2	0
Banane plantain	128	1	0.2	31	1	20
Arachide fraiche	332	15	25	12	2	0
Arachide séchée	579	27	45	17	2	0
Tomate	20	1	-	4	0.6	50
Citron	36	0.7	-	8	0.3	20 – 25
Orange	53	0.8	-	13	0.3	20 - 25
Ananas	57	0.4	-	14	0.3	25
Mangue	63	0.5	-	15	0.2	30 – 50
Confiture	260	0.4	-	69	-	-

Source :
1. ROSTART de H, I et Courte joie, J, *Nutrition*, BERPS, KANGU MAYUMBE, 1992, pp 274 – 277.
2. GOARNISSON, J, *Manuel de l'équipe de santé*, éd saint Paul, Geneviève, 1979, pp 165 – 166.

1.2. CONSEQUENCE DE L'INSUFFISANCE ALIMENTAIRE

On peut parler de l'insuffisance alimentaire que quand il y a manque de certains aliments ou insuffisance alimentaire dans un repas.

Nul n'ignore que quand il y a insuffisance ou manque d'aliments dans un repas il y a lieu que cela provoque la carence de certains éléments dans l'organisme. Ces éléments qui peuvent manquer sont les protéines, les lipides et les vitamines qu'on retrouve dans les aliments d'origine végétale qu'animale.

Et quand il y a carence de ces élément on peut être soit sous alimenté c'est – à – dire avoir de l'insuffisance sur le plan quantitatif ou être mal nourri c'est – à – dire l'insuffisance sur le plan qualitatif et on parle soit des marasmes, soit de la kwashiorkor.

Tableau N° 2. Cas enregistrés des malnutritions dans les quatre Zones de santé rurale de Luiza de 2008 à 2010.

N°	Zone de santé	Cas de malnutrition par année			Total	%
		2008	2009	2010		
1	LUAMBO	820	1.045	1.525	3390	
2	LUIZA	434	622	677	1733	
3	MASUIKA	742	960	1434	3136	
4	YANGALA	700	283	154	1137	
TOTAUX		2696	2910	3790	9396	99,98
%		28,69	30,97	40,43		99,99 ±100

Source : rapport des Zones de santé rurales de Territoire de Luiza de trois années (2008, 2009, 2010).

Commentaire :
De par ce tableau, nous nous rendons compte que la Zone de santé de Luambo a plus enregistré de cas de malnutris que les autres Zones de santé soit 3390 malnutris représentant 36,07 % ; celle de Masuika occupe la deuxième place avec 3136 CAS SOIT 33,37 % ; la Zone de santé de Luiza avec 1733 cas soit 18,44% et Yangala vient en dernière position avec 1137 cas soit 12,10%. En outre, il est encore nécessaire de démontrer que les cas de malnutris ne faisaient augmenter qu'une année après une autre. Car, on a enregistré 2696 cas soit 28,69% en 2008 ; 2910 cas soit 30,97% en 2009 et 3790 cas soit 40,33% en 2010.

Ceci a été occasionné par la rareté des produits agricoles quelques mois après la récolte par manque des moyens adéquats de conservation de certains produits agricoles, le souci de vendre toute la production en une fois et par l'ignorance de méthodes de transformation, à moins cher, des quelques produits agricoles.

Pour remédier à cette situation dans un milieu rural comme celui de Luiza où il n'y a pas la permanence des produits agricoles frais et où la population n'a pas assez de moyens pour s'approvisionner en produits d'origine animale, il est nécessaire de recourir à la technique de transformation artisanale de produits agricoles à la récolte afin de faire face à la carence pendant la période de crise.

3. TRANSFORMATION ET CONDITIONNEMENT/CONSERVATION DE PRODUITS AGRICOLES EN MILIEUX RURAUX

Dans cette partie du travail, nous allons pouvoir parler de la transformation de produits agricoles comme moyen de lutter contre la rareté de produits sur le marché dans le but de faire face à la sous alimentation et/ou la malnutrition des nos populations rurales. On parlera de l'importance, de la conservation/conditionnement de produits agricoles ainsi que leur apport dans l'alimentation humaine.

3.1 Généralité sur la transformation de produits agricoles

Un de préalable à la transformation de produits agricoles est la qualité de produits. Des produits à transformer, en fait, doivent être de bonne qualité. Ainsi, qu'il s'agisse de fruit, de graine ou de tubercule, il est recommandé de prendre ou d'utiliser le produit à maturité et mûr c'est – à – dire pas moins mûr, ni trop mûr mais plutôt mûr et sain.

A cet effet, la transformation des produits agricoles est le fait de changer ces produits pour leur donner une autre forme, une autre caractéristique afin qu'ils deviennent des produits mieux utilisables, consommable et/ou commerçables (Congo Agri : Juin 2000, p3).

Mais, pour le reste, l'homme devra être maître de son destin en s'efforçant d'assurer, autant que possible, une gestion rationnelle de toutes ses ressources pour en jouir pleinement et merveilleusement pendant longtemps (Congo Agri : Juin 2000, p3). Un des moyens pour qu'on y parvienne, consiste à transformer ses produits.

3.2. Importance de la transformation des produits agricoles en milieux ruraux

La transformation des produits agricoles s'avère indispensable pour ces multiples raisons :

- Eviter le pourrissement des produits agricoles qui ne peuvent pas être conservés facilement frais en milieux ruraux pendant longtemps.
- Valoriser les excédents de la production ;
- Augmenter et sécuriser les revenus des producteurs ;
- Continuer à consommer, conserver et vendre un peu plus longtemps et dans l'espace de produits de meilleure qualité pour éviter la crise alimentaire.

Il importe de signaler que la transformation des produits agricoles doit marcher de pair avec la conservation/conditionnement de ces mêmes produits. C'est la raison pour laquelle nous allons aussi parler de la conservation/conditionnement. Car, la consommation des produits se fait tout au long de l'année, la production elle – même étant périodique. Et que certains produits, bien que transformés, ne peuvent se maintenir longtemps en bon état que s'ils sont bien conservés.

3.3. Conservation/conditionnement des produits agricoles.

Il sied de préciser que la conservation des produits transformés peut s'opérer de plusieurs façons et toutes ces façons ont pour but de placer les denrées dans les conditions défavorables au développement des microbes, soit en les détruisant, soit en les éliminant des produits à préserver.

Dans quelles conditions les produits agricoles déjà transformés peuvent – ils être conservés pour qu'ils ne posent pas des problèmes aux consommateurs ?

À cette question en effet, le traitement et la transformation dont subissent les produits agricoles exigent une plus grande sécurité pour les consommateurs. Ainsi, il est important et surtout préférable que l'on dispose d'ustensiles et équipements très propres, des lieux de travail qui remplissent les conditions d'hygiène afin d'éviter la multiplication des bactéries et d'autres microbes nuisibles à l'organisme humain et responsable de l'altération de produits agricoles.

3.4. Apport des produits agricoles transformés dans l'alimentation humaine

Il est évident de dire que les produits agricoles transformés apportent beaucoup d'éléments dans l'alimentation, car, comme nous l'avons déjà dit précédemment, la transformation des produits apporte une solution à l'alimentation qui pose de sérieux problèmes e milieux ruraux où les gens ne se contentent que présent c'est-à-dire de la période de la récolte, mais pendant la période de crise, ils se manifestent dépourvus de tout. Ceci veut dire que la transformation des produits est une de suppléer aux éléments qui peuvent manquer à la nourriture humaine pendant la période de non récolte.

ROTSART de HERTAING et COURTEJOIE, J nous rencontrent en ces termes : « ils peuvent ainsi suppléer au manque de protéines d'origine animale » (1992 : 24).

Les deux auteurs continuent à nous compléter en disant : « il semble bien démontré que des associations de plusieurs végétaux riches en protéines puissent constituer une alimentation dont la valeur biologique se rapproche de celle des protéines animales » (1992 : 24).

4. ENQUETE SOCIOLOGIQUE

4. 1. Préparation

Le territoire de Luiza retenu comme champ d'investigations étant constitué des plusieurs personnes, il nous a été difficile de rencontré tout le monde. Ce qui nous a obligé de nous entretenir avec les quelques personnes formant un échantillon.

4. 2. Administration de l'enquête

En dehors des petites questions verbales posées aux personnes retenues comme enquêtées, l'administration d'un questionnaire était d'une importance capitale pour entreprendre nos recherches et surtout palper la réalité sur terrain.

4.3. Dépouillement et interprétation des données

Pour mieux présenter et interpréter les données, nous avons opté pour la stratégie de regrouper les réponses de notre enquête d'après leur corrélation. A cet effet, les avis émis par nos enquêtés seront catégorisés autour des questions suivantes :

Tableau n° III. Question relative au sexe des enquêtés

Avis des enquêtés	Fréquence	%
Hommes	94	52,2
Femmes	86	47,7
Total	180	99,9 ±100

Source : nos enquêtes sur terrain.
Commentaire : nous avons remarqué que parmi les enquêtés, nous avons plus intéressé les hommes que les femmes c'est-à-dire 94 hommes soit 52,2% contre 86 femmes soit 47,7% de l'échantillon.

Tableau n° IV. Question relative à la religion de l'enquêté

Avis des enquêtés	Fréquence	%
Catholique	54	30
Protestante	36	20
Néo-apostolique	27	15
Sacrificateur/Kadima	18	10
Islamique	09	05
Autres	36	20
Total	180	100

Source : Nos enquêtes sur terrain.

Commentaire : De par ce tableau, nous constatons que 54 enquêtés soit 30% étaient de l'église Catholique ; 36 personnes soit 20% de la foi Protestante ; 36 Autres soit 20% étaient des autres églises de Réveil ; 27 interviewés soit 15% de néo-apostolique ; 18 d'entre eux soit 10% de Sacrificateurs/Kadima et enfin, 09 seulement soit 05% de la religion.

Tableau n° V. Question relative aux méthodes de conservation de produits utilisés à Luiza

Avis des enquêtés	Fréquence	%
Séchage	72	40
Fumage	56	31,1
Salage	52	28,8
Total	180	99,9 ±100

Source : Nos enquêtes sur terrain.
Commentaire : Ce tableau nous indique que 72 personnes soit 40% utilisent la méthode de séchage ; 56 individus parmi eux, soit 31,1 recourent au fumage et 52 enquêtés soit 28,8% font le salage pour bien conserver.

Tableau n° VI. Question relative aux produits agricoles transformés à Luiza

Avis des enquêtés	Fréquence	%
Maïs, Manioc, Arachide en poudre	72	40
Maïs, Manioc en alcool	81	45
Haricot, Riz et Maïs en pate	27	15
Total	180	100

Source : Nos enquêtes sur terrain.
Commentaire : Ce tableau nous prouve que les avis de nos enquêtés étaient partagés ainsi :

- 81 interviewés soit 45% ont prouvé que les produits agricoles transformés à Luiza sont : le maïs, le manioc et l'arachide.
- 72 personnes quant à eux soit 40% trouvent que les produits agricoles transformés à, Luiza sont : le maïs et le manioc.
- Et 27 enquêtés soit 15% démontrent que les produits agricoles transformés à Luiza sont : le haricot, le riz et le maïs.

Tableau n° VII. Question relative au motif de transformation des produits agricoles

Avis des enquêtés	Fréquence	%
Continuer à consommer et à vendre un peu plus longtemps	25	13,8
Eviter le pourrissement de certains produits agricoles	80	44,4
Valoriser les excédents de la production agricole	10	5,5
Augmenter et sécuriser le revenu paysan	35	19,4
Disponibiliser les produits de meilleure qualité pendant la crise	30	16,6
Total	180	99,7 ±100

Source : Nos enquêtes sur terrain

Commentaire : Ce tableau nous renseigne que 80 personnes soit 44,4% donnent comme motif le fait d'éviter le pourrissement de certains produits agricoles ; 35 enquêtés soit 19,4% avancent comme motif l'augmentation et la sécurisation du revenu paysan ; 30 interviewés soit 16,6% pensent au motif de disponibiliser des produits de meilleure qualité pendant la période de crise ; 25 autres soit 13,8% trouvent comme motif le fait de continuer à consommer et à vendre un peu plus longtemps ; et enfin 10 parmi eux soit5,5% disent que c'est pour valoriser les excédents de la population agricole.

Tableau n° VIII. Question relative aux avantages et aux inconvénients de produits transformés et conservés

Avis des enquêtés	Fréquence	%
Avantage d'avoir les recettes comme bidia, gâteaux, bouillie, sirop ou jus, confiture et farine	112	62,2
Inconvénient d'être attaqués par la décomposition quand on ne sait pas mettre dans des bonnes conditions	68	37,8
Total	180	100

Source : Nos enquêtes sur terrain

Commentaire : En rapport avec ce tableau, nous nous rendons compte que 112 personnes soit 62,2% avancent comme avantage d'avoir des recettes comme bidia, gâteaux, bouillie, jus ou sirop, confiture et farine. Et 68 d'entre elles, soit 37,8% donnent comme inconvénient de » voir ces produits transformés de décomposer lorsqu'on ne sait pas bien les mettre dans des bonnes conditions pour la conservation.

Tableau n° IX. Question relative aux techniques de conditionnement pour allonger la durée de conservation à une année

Avis des enquêtés	Fréquence	%
Sans avis	46	25,5
Pasteurisation à 130°c et stérilisation ou surgélation	134	74,4
Total	180	99,9 ±100

Source : Nos enquêtes sur terrain

Commentaire : A l'issue de ce tableau, les enquêtés ont départagés leurs points de vue de la manière suivante :

- 134 personnes soit 74,4% ont trouvé que pour allonger la durée de conservation à une année, il faut utiliser les techniques de pasteurisation à 130°c et la stérilisation ou surgélation.
- 46 autres soit 25,5% étaient sans avis car ne connaissant pas ce qu'il fallait avancer comme technique.

4. 4. Quelques recettes types sur la transformation des produits agricoles

4. 4. 1. Transformation et conservation des produits agricoles à Luiza

4. 4. 1. 1. Préparation de « SHADI » ou « NKOKO WAYINDA MAFUWA »

Comme le nom l'indique, cette recette est celle pratiquée chez le peuple Lualua (surtout chez Bishi Luambo) et qui signifie en français une poule sans os.

a) Ingrédients :

- une quantité des haricots
- une quantité d'eau
- un peu de sel indigène

b) Procédé :

- Trier des bonnes graines et saines
- Les écraser dans un mortier ou sur des pierres planes
- Obtenir des petits morceaux tout blancs
- Les imbiber dans l'eau la veille
- Le deuxième jour, le matin y mettre un peu du sel indigène pour que cela puisse se ramollir

- Mettre sur le feu et attendre pour que l'eau puisse se sécher afin d'obtenir une pâte sous forme d'une viande et commencer à servir. C'est un plat riche en protéine considéré comme condiment chez le peuple de Luiza.

4. 4. 1. 2. Comment conserver le gombo et les fleurs d'oseille ?

a) Ingrédients : Une quantité de gombo ou de fleurs d'oseille
b) procédé :
- prendre de gombo ou de fleurs d'oseille de bonne qualité
- couper les fruits de gombo ou les fleurs d'oseille en morceaux
- les exposer au soleil pendant un ou deux jours
- conserver pendant plusieurs mois ou consommer sous forme des fretins ou préparer mélangé à la viande ou aux poissons.

4. 2. Préparation de jus et de confitures des fruits

Avant d'entamer la préparation de ces différents recettes ; il est demandé d'observer des règles d'hygiène en ce qui concerne le matériel à utiliser, les Ingrédients pendant la préparation que lors de la conservation.

4. 2..1. Préparation de jus de fruits

1°) Jus d'ananas ou de banane (Congo Agri n° 55 décembre 1999, P16)

a) ingrédients :
- 1 ou 2 ou 3 ananas = 1 bouteille d'eau = 1 verre du sucre
- 5 bananes plantains = 1 bouteille d'eau = 1 verre du sucre

b) Procédé :
- Mettre des bananes ou d'ananas (mûrs) épluché(es) dans une casserole et la fermer pour que cela se fermente pendant 3 jours.
- Le troisième jour, presser cela et extrait la solution tout en comptant le nombre de bouteille obtenues.
- Mélanger ces bouteilles obtenues à autant de verre de sucre cuit dans une casserole à raison d'une solution à un verre du sucre.
- Commencer à boire comme sirop ou attendre une semaine après pour que cela puisse fermenter et boire comme vin.

2°) Jus de citron (Congo Agri n0 57, juin 2000, P12)

a) Ingrédients :
- 2 litres de jus de citron ou 3 bouteilles de skol ou Primus remplies de jus de citron.
- 2 kilos de sucre.
- 8 litres d'eau ou 11 bouteilles remplies d'eau.
- 1 litre de jus d'ananas ou une bouteille et demi de skol contenant le jus d'ananas.

b) Procédé :
- Prendre 100 citrons bien mûrs et les laver très bien avec de l'eau.
- Extraire le jus de ces citrons en obtenant 2 litres de jus ou 3 bouteilles de jus.
- Filtrer ce jus avec un linge propre ou un tamis et le garder dans un récipient propre.
- Extraire encore le jus d'ananas en remplissant une bouteille et demie de Skol ou de Primus.
- Prendre 2 kilos de sucre et les mettre dans une casserole. Mettre cette casserole sur le feu.
- Remuer jusqu'au moment où le sucre devient brun ou rougeâtre.
- Verser d'abord les 3 bouteilles de Skol contenant le jus de citron dans les onze bouteilles de Skol remplies d'eau. Remuer avec une cuillère de cuisine.

- Puis ajouter le jus d'ananas à ce mélange dans une casserole bien fermée pendant 15 à 20 minutes.
- Après ébullition, ajouter les 2 kilos de sucre déjà brun ou rougi au feu.
- Remuer tout le mélange obtenu jusqu'à ce le sucre soit complètement dissout.
- Laisser refroidir ce mélange.

3°) Jus d'ananas (Congo Agri, n° 57 juin 2000, P14)

a) Ingrédients :
   - Sucre
   - Ananas mûrs et sains

b) Procédure à suivre pour l'extraction du jus :
   - Prendre les fruits mûrs et sains. Les laver puis les éplucher.
   - Couper les fruits en petits morceaux et piler tous les morceaux pour extraire le jus.
   - Chauffer le jus jusqu'à son ébullition.
   - Ajouter le sucre dans jus à raison d'une cuillérée à soupe de sucre pour un litre de jus et bien mélanger.
   - Mettre le jus dans des bouteilles et fermer.
   - Stériliser pendant 10 minutes et refroidir à l'aire libre.

4°) Jus d'orange (Congo Agri n° 57, juin 2000, P15)

a) Ingrédients :
   - Des oranges mures et saines.
   - Du sucre

b) Procédure à suivre :
   - Prendre les oranges mures et les nettoyer deux fois puis les peler.
   - Couper les fruits en morceaux, les presser pour extraire le jus.
   - Filtrer le jus et chauffer jusqu'à son ébullition.
   - Ajouter du sucre dans le jus à raison d'une cuillérée à soupe de sucre pour un litre de jus et faire le mélange.
   - Refroidir le jus.
   - Mettre le jus dans des bouteilles et fermer puis conserver pour la consommation.

5°) Jus de mangues (Congo Agri n° 55, Décembre 1999, p15-16)

a) ingrédient :
   - Mangue : 1 kilo de chair de mangues
   - Sucre : 1 verre bambou
   - Jus de citron : 2 cuillérées de café
   - Eau bouillante : 1 litre
   - Sel : ½ verre bambou

b) Procédure à suivre :
   - Couper les fruits en petits morceaux et les mettre dans un récipient propre avec de l'eau (5 l) ;
   - Mettre la levure puis couvrir hermétiquement le récipient de sorte qu'il n'y ait ni entrée ni sortie de l'air ;
   - Après 2 jours, ouvrir pour malaxer la fermentation et recouvrir encore le tout ;
   - 3 jours après avoir recouvert cela (soit 5 jours au total), faire le tamisage et ce tamisage doit se faire après avoir disséqué les résidus des jus des fruits. Il se fait avec un linge propre pour éviter la contamination de ce vin ;
   - Après avoir reçus le liquide, vous passez au caramel (une opération qui consiste à mélanger le sucre dissout et devenu noir sous l'action de la chaleur à l'eau). Ainsi, pour 5 litres de vin, on prend un verre de sucre, sachant que la préparation du carmel se fait en fonction de la quantité de jus obtenu.
   - Aussi, pour un verre de sucre, on mettra un litre d'eau.
   - Mélanger le liquide obtenu (jus de mangues) avec le carmel. Ainsi, ce liquide blanc (jus des mangues) est coloré par le carmel.
   - - Mettre le jus dans les bouteilles et fermer pour la stérilisation pendant 10 minutes puis refroidir pour commencer à consommer.

4.4.3 Preparation des confitures

1°) Confiture d'ananas (NGALULA, M., 2001, p. 7).

a) Ingrédients :
- 1 verre de sucre
- 1 ananas
- 5 cuillérées à soupe de jus de citron
- ½ gr d'acide citrique

b) Mode opératoire :
- Peler l'ananas en écartant les et le broyer
- Mélanger le sucre au jus d'ananas
- Bouillir fortement dans une casserole d'aluminium jusqu'à ce que le mélange soit consistant.
- Remuer continuellement pour éviter de le bruler pendant 20 minutes.
- Verser immédiatement dans des bocaux chauds stérilisés.
- Les fermer hermétiquement et étiqueter.
- Refroidir et stocker.

2°) Confiture de bananes (NGALULA M., 2001, p.7)

a) Ingrédients :
- 1 verre de sucre
- ¼ de l'eau
- 5 cuillérées de jus de citron
- 5 cuillérées d'acide citrique
- 5 bananes

b) Mode opératoire :
- Préparer un sirop de sucre avec de l'eau et porter le sirop à l'ébullition
- Eplucher les bananes et les broyer
- Ajouter 5 cuillérées de citrons pour les uns ou ajouter ½ g d'acide citrique pour les autres
- Laisser cuire pendant 20 minutes
- Verser immédiatement dans des bocaux stérilisés
- Fermer ces bocaux hermétiquement avant de refroidir et stoker ou de consommer.

2°) Confiture des mangues (NGALULA, M, 2001, P8)

a) Ingrédients
- 6mangues mures
- 1 verre du sucre
- ½g d'acide citrique
- 5 cuillerées de jus de citron

b) Mode opératoire
- laver les mangues pour éliminer les impuretés à la surface.
- couper les fruits après les avoir épulchés,
- prendre la chair et la broyer
- Mélanger la chair broyée avec une quantité équivalente du sucre.
- chauffer sur un petit feu en le remuant continuellement, et quand le produit sera consistant, ajouter soit cuillérées à soupe de citron soit ½g d'acide citrique.
- continuer à chauffer pendant 20 minutes jusqu'à ce que le mélange soit si consistant.
- mettre immédiatement dans les locaux.
- Etiqueter, refroidir et stocker ou consommer

3°) Confiture des tomates (NGALULA, M,.2011, p8

a) ingrédients
   - 10 tomates mures
   - 1 verre de sucre
   - ½g d'acide citrique
   - 5 cuillères de jus de citron
b) Mode d'opération
   - Laver les grosses tomates, les bouillir, enlever les grains et la lamelle de tomate
   - Peler la chair pour voir du jus de tomate
   - Prendre une quantité de sucre égale aux verres de jus de tomates et mélanger.
   - Ajouter ½g d'acide citrique ou 5 cuillères du jus de citron
   - Porter à l'ébullition pendant 20 minutes
   - Mettre immédiatement dans de bocaux, refroidir ou consommer

4°) Confiture de la patate douce (Congo Agri, N° 57, Juin 2000, P.13**)**

a) Ingrédients
   - 1 Kg de patates douces
   - ½ litre d'eau
   - 1 Kg de sucre
   - jus de citron
b) Procédure à suivre
   - Epulcher les patates douces en les coupants en petits morceaux,
   - laver les morceaux proprement
   - Préparer un sirop de sucre en mélangeant 1Kg de sucre à ½ litre d'eau
   - Faire bouillir ce sirop de sucre en y ajoutant le jus de citron
   - Ajouter les tranches de patates et les laisser cuire tout en les remuant de temps en temps jusqu'à obtenir une pâte. Ainsi obtenir la confiture de la patate douce
   - Mettre la confiture dans de petites bouteilles de verre puis les faire refroidir rapidement

N.B. Cette confiture peut être conservée pendant 6 mois au maximum.

4.4.4. Conseil pratique important

Avant de préparer une recette, c'est – à – dire le jus ou la confiture, il faut se laver les mains avec de l'eau chaude et du savon. Laver les fruits ou les tubercules et les matériels pour éviter la contamination.

Le jus peut être conservé pendant 3 mois et consommé chaque jour le matin et le soir. Il constitue à la fois un médicament et un repas (une boisson) d'une qualité nutritive.

Pour stériliser le jus, il faut mettre de l'eau dans une casserole et dans cette casserole, mettre des sacs. Et sur ces sacs, placer les bouteilles contenant le jus. Ces bouteilles ne doivent pas toucher la casserole. Faire bouillir l'eau pendant 10 minutes et le refroidir à l'air libre puis conserver

CONCLUSION

Tout au long de notre étude, qui a porté sur l'alimentation et la transformation des produits agricoles en milieux ruraux, nous avons parlé des notions sur l'alimentation en passant par la transformation et le conditionnement des produits agricoles avant de présenter les quelques recettes types sur la transformation des produits agricoles.

Notre intérêt a consisté à voir dans quelle mesure les produits agricoles transformés peuvent marquer leur apport dans l'alimentation humaine en milieu ruraux pendant la période de crise.
A l'issue de cette étude, nous avons compris que pour continuer à consommer, conserver et vendre certains produits périssables un peu plus longtemps, il est recommandable de les transformer.

Cela étant, il était entendu que la transformation des produits agricoles n'était rien d'autre que le fait de donner une réponse au manque ou à une insuffisance de certains produit pendant certaines périodes sachant que ces produits peuvent, dans une certaine mesure, aider les familles n'ayant pas de possibilités de se procurer les produits importés ou d'origine animale qui coutent cher à améliorer leur nutrition, et surtout que cette dernière constitue la clé de voute du développement.

Et enfin, nous avons par cette modeste contribution, ouvert un vaste champ pour des recherches ultérieures.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

1. AFRIQUESPOIR, N° 44, Octobre – Décembre 2008.
2. BADHAM, J, et All, Le guide de l'anémie nutritionnelle, SIGHT AND LIFE PRESSE, Paris 2007.
3. CARG, Echos des provinces, Juillet 2009.
4. CONGO – AGRI, N° 55, Décembre 1999.
5. CONGO – AGRI, La transformation et la conservation des produits agricoles, N° 57, Juin 2000.
6. GOARNISSON, J Manuel de l'équipe de santé, éd. Saint Paul, Geneviève, 1984.
7. JUDITH et BROWN, R., La lutte contre la malnutrition, un guide au niveau de la communauté, BERPS, KANGU MAYUMBE, 1984.
8. MBENZA, M.O. et all, Nutrition et santé, BERPS, KANGU MAYUMBE, s.d.
9. MINISTERE DE SANTE, Politique nationale de nutrition, Kin, Août 2000.
10. MINISTERE DE SANTE, Rapport de la 1ère réunion annuelle du réseau national de points focaux de nutrition, Juillet 2002.
11. NGALULA, M., Etude des conditions de conservation de confitures préparées de façon artisanale. cas de confitures à base d'ananas, de mangues et tomates, T.F.E., ISTM – Kinshasa, Kin, 2001, Inédit.
12. PRONANUT, Protocole national de prise en charge de Malnutrition aigue, Kin, s.d.
13. PRONANUT – UNICEF, Rapport d'analyse, la situation sur les connaissances et comportements clés à l'égard de la prévention de la malnutrition, s.l., S.d.
14. ROTSART, H. et COURTEJOIE, J., Nutrition, BERPS, KANGU MAYUMBE, 1992.
15. VAN der HEYDEN, A. et COURTEJOIE, J., Nourriture saine meilleur santé. Cours de diététique à l'usage des infirmiers et des enseignants, BERPS, KANGU MAYUMBE, 1984.

SHIKALA COMME MODE D'INVESTISMENT A LUIZA

Alberic LUMU
Assistant /ISDR-Tshibashi

Résumé
Chaque société et chaque époque s'organisent, selon ses possibilités pour subvenir à la vie. L'on peut soutenir qu'aucune société n'a croisé les bras pour affronter les problèmes qui le guettent et contribuer au progrès social de l'une ou l'autre façon

A coup sûr, le Territoire de Luiza renferme plusieurs pratiques traditionnelles, plusieurs modes d'investissement qui facilitent le progrès dudit Territoire sur le plan économique. Parmi ces modes d'investissement, « Shikala » est le mode par excellence pour pouvoir élever les chèvres et les vaches. Si toutes les sociétés l'appliquaient, chaque famille se suffirait et redresserait sa fortune.

C'est pourquoi, un appel vibrant est lancé à toute personne qui puiserait ces informations, pour tenter de pratiquer ce mode d'initiation à l'élevage.

Kadiosha
Tshisamba tshionso ne tshikondo tshionso tshidi tshidilongolola, bilondeshele mpetu yatshio, bua kudikolela watshio.

Tudi mua kushindika ne kakuena tshisamba tshidi tsivunga maboko bua kupanga kuluangana bua kutshimuna malu adi atshitangila, ne kutua mpala ku diya kumpala dia misoko mu mishindu kabukabu.

Tshia bushiwa, tshtupa tshia musoko tshia bena Luiza tshidi ne malu a bankambua abungi, mishindu ya bungi ya ditekesha dia bintu yidi yambuluisha diya kumpala dia musoko utuatedi eu pa bidi bitangila lupetu.

Ku mishindu eyi ya ditekesha dia bintu, << Shikala >> tshidi tshikala mushindu wa pa buawu bua kumuna mbuji ne ngombe. Bu bisa bionso mua kuenza nunku, didionso divua mua kudikumbaja ne kujula lupetu luadio. Ke bualu kayi, kabobo nkela kudi eu yonso wasuna aa, bua kuidikija mua kuenza mushindu eu wa dilonga kumuna.

INTRODUCTION

Chaque société s'organise de façon à lutter pour son progrès et pour son épanouissement. Ainsi, les modes de vie sont différents et dépendent d'un clan à l'autre, d'une tribu à l'autre, et parfois les ressemblances ne manquent pas.

Aussi, est –il vrai que le mode d'investissement traditionnel dans le territoire de LUIZA que nous appelons « SHIKALA » en LUALUA, « TSHIKALA » en Mbala et en Kete ou « TSHISAKA » en Sala est le même. Ce système d'investissement qui date des origines lointaines continue jusqu'à présent à marquer sa prédominance, sa nécessite et son importance dans le territoire de Luiza. Bref, il a encore de l'impact sur le plan économique dans ce Territoire composé de quatre tribus : les Asalampasu qui se situent au chef-lieu dudit Territoire, les Kete à l'Est, les Mbala et les Lwalwa à l'ouest, et qui longent jusqu'à la frontière de l'Angola.

Notre démarche se base sur l'enquête sur terrain qui nous a aidé à interviewé différentes personnes sur la pratique de « Shikala » ; nous avons également utilisé la méthode analytique ou interprétative qui nous a aidé à interpréter les réponses aux questions posées à nos interlocuteurs. Cela étant, nous parlerons de l'enquête sur terrain, de l'investissement traditionnel à travers « Shikala », points précédés d'une introduction et qui seront bouclés par une conclusion. Avant d'en épingler les détails, nous tenterons de définir les mots clés de ces sujets, à savoir « Shikala », « mode » et « investissement traditionnel ».

1. 1. Choix et intérêt du sujet

Le progrès social étant actuellement à la mode, et la crise économique étant décrétée « universelle », ou « mondiale », il nous a semblé bon d'orienter la société actuelle vers les modes de vie économique de nos ancêtres dans le territoire de LUIZA.

Ce sujet intitulé << le « Shikala » comme mode d'investissement traditionnel dans le Territoire de LUIZA >> est d'une importance capitale, au point que sur le plan économique, chaque famille ancestrale dans le Territoire de LUIZA ne pouvait ni manquer une poule, ni manquer une chèvre ou une vache. La société ancestrale à LUIZA essayait de s'entraider par le mode d'élevage dont la procédure facile fut le système de « Shikala » au singulier et « Bikala » au pluriel.

Ce système est une marque de solidarité soutenue, de telle manière que le riche va vers le pauvre et vice-versa. C'est un système d'entraide mutuelle, qui apprend aux gens à investir, à travailler et à se méfier de l'oisiveté qui pousse à l'envie et à la pauvreté. Ce système nous a inspiré surtout à cause de son importance dans le cadre économique.

Car ; ce thème « inclurait le petit élevage très prolifique et à cycle court pour obtenir rapidement des résultats susceptibles de relever le niveau de vie des familles rurales » (MINSTERE DU PLAN, République Démocratique du Congo : 2006).

Mais, cette marque de solidarité entre le riche et pauvre existerait dans la mesure où le riche se soucie du pauvre et se complète avec lui, de telle sorte que l'un ait besoin de l'autre, conformément à leur possession. Dans la société traditionnelle, ce mode d'investissement qui aurait l'impact sur l'économie pendant cette période de la mondialisation, pour autant qu'il continue jusqu'alors à aider économiquement ceux qui le pratique.

Ainsi, le « Shikala » fournirait à l'économie mondiale une contribution à la survie de la société actuelle frappée par la crise universelle. Nous allons tenter d'observer ces hypothèses dans ces pages qui suivent.

1.2. Définition des mots clés

1.2.1. Shikal

Le terme « Shikala »se définit étymologiquement comme « ce qu'on doit réclamer incessamment ». « Shikala » est une dette qui se réduit en « troc retardé ». C'est l'action de réclamer, « Kukala », en nature ce nature ce qu'on avait troqué au préalable. Par exemple, quelqu'un vous accorde par convention quelques poules, et après autant de jours, autant de semaines, autant de mois ou d'années, vous lui remettez une chèvre, un porc, un mouton.

1.2.2. Mode d'investissement

Paul ROBERT (1989) explique qu'un mode est « une manière collective de vivre, d'agir, de penser, propre à une époque, à un pays, à un milieu. (C'est aussi) une forme particulière sous laquelle se présente un fait, s'accomplit une action. »

Un mode est ainsi une forme conventionnelle de vie collective conçue par les anciens et qui reste conservatrice. Pour ce qui est d' « investissement », ce même auteur le définit comme « une action d'investir dans une entreprise des capitaux destinés à son équipement, à l'acquisition de moyens de production » (ROBERT, P. :1989). C'est une façon d'hypothéquer ses biens pour en recevoir autant.

L'adjectif « traditionnel », est épithète du terme « mode » ou du terme « investissement ». L'on peut dire « mode traditionnel ou investissement traditionnel », tout dépend du critique. Ce qui est traditionnel c'est ce qui renferme un caractère, une forme archaïque ou ancestrale.

Un mode d'investissement traditionnel est celui qui tire son origine depuis le temps jadis et qui maintient ou conserve son caractère antique. « Shikala » est donc un mode d'investissement traditionnel puisqu'il date des origines lointaines et a un caractère conservateur, appelant aux normes et aux exigences inamovibles. Ceci nous amène à examiner en profondeur ce mode d'investissement pratiqué dans le Territoire de LUIZA.

2. ENQUETE SUR TERRAIN

N°	INTERLOCUTEURS	FONCTION	AGE	GROUPEMENT	DATE D'INTERVIEW
1	MUKAMBU BUAMBA	DIRECTEUR DE PRISON/LUIZA	68 ans	Baka-Mukishi	Le 20/01/2010
2	Jean MATAMBA	PASTEUR	50 ans	Muzodi	Le 30/01/2010
3	MBONGO MBONGO	INGENIEUR EN DEVELOPPEMENT RURAL	47 ans	Ana-Muipita	Le 20/03/2010
4	Jean-Baptiste MBUKULA	CHEF DU PERSONNEL/ISDR LUIZA	43 ans	Ana-Nkaji	Le 27/03/2010
5	WAZUMA WAZO	CULTIVATEUR	59 ans	Bishi-Shawu	Le 21/04/20210
6	Gaston KAKOMBI	CULTIVATEUR	55 ans	Mayimbu	Le 15/05/2010
7	Théodore BADALA	FERMIER	56 ans	Baka Mukishi	Le 01/06/2010
8	Gérard MUBULU	TRAFICANT	60ans	Bishi Luambo	Le 15/06/2010
9	Emmanuel KABOTO	CHEF DU VILLAGE	75 ans	Ana Tshibua	Le 08/08/2010
10	MUANGALA MATOTA	MARCHAND	62 ans	Akuma Mpunda	Le 11/12/2010
11	KAMBU BAWA	CULTIVATRICE	54 ans	Baka Mukishi	Le 01/01/2011
12	MUKENE MUANDONGO	BOVIN	79 ans	Baka Shilandi	Le 05/01/2011
13	KASHI KASHI	ENSEIGNANT	58 ans	Ena Kabinda	Le 25/06/2011
14	Raphael mukendi	ENSEIGNANT	49 ans	Baka Mushinji	Le 28/06/2011
15	LAMBA MUKELENGE	Maçon	38 ans	Mukinyi mayiku	Le 03/07/2011

IL convient de signaler que beaucoup de gens ont été interviewés, mais nous avons présenté dans le tableau ci-haut quinze noms de différents âges, de différentes fonctions et de différents groupements pour besoin d'étude.

Le questionnaire qui leur était posé se résume sommairement de la manière suivante :

- Depuis quand le système de « Shikala » a commencé ?
- Quelle était la première tribu ayant commencé à pratiquer le « Shikala » ?
- Pourquoi on faisait les « bikala » au lieu d'acheter directement le bétail ?
- Quel rôle primordial avait le « Shikala » ?
- Vos ancêtres avaient-ils d'autres modes d'investissement ?
- Etait-il permis à quelqu'un de faire deux ou plusieurs « Bikala » ?
- Cette pratique traditionnelle continue-t-elle jusqu' à nos jours ?
- Est-ce qu'un étranger en dehors de votre tribu pouvait avoir accès à cette pratique de « Shikala » ?
- Quelles sont vos suggestions ?

Nous présentons ci-dessous les réponses des intervenants en tenant compte du numéro d'ordre du questionnaire précité.

2.2. Réponses aux questions

N°	REPONSES	INTERVENANTS	DATE D'INTERVIEW
1	-La date en est inconnue. - c'est depuis très longtemps. - D'abord nous, les sala, nous ne disons pas « Shikala », mais bien « Tshikala », ensuite, la pratique de « Tshikala » a commencé depuis très longtemps. - Je n'en sais rien D'ailleurs c'est une pratique héritée de Lualua et Mbala.	MUKAMBU BUAMBA Jean MATAMBA MBONGO MBONGO Jean-Baptiste MBUKULA	Le 20/01/2010 Le 30/01/2010 Le 20/03/2010 Le 27/03/2010
2	C'est difficile d'en connaitre l'auteur. Ce sont les deux tribus voisines, Lualua et Mbala. Mais à savoir qui d'entre les deux était la première, c'est difficile. Selon l'histoire, la pratique de « Tshikala » était l'affaire des Lualua et des Mbala. Nous, Sala, avions imité nos frères-ci. Parce que leur pratique était la meilleure pour s'enrichir petit à petit.	MUKAMBU BUAMBA Jean MATAMBA MBONGO MBONGO	Le 20/01/2010 Le 30/01/2010 Le 20/03/2010
3	On le faisait parce que les moyens étaient limités. C'est pour que les plus pauvres puissent trouver la possibilité d'avoir aussi une poule, une chèvre ou une vache. C'est parce que c'était là le moyen le plus simple et le plus favorable.	MUKAMBU BUAMBA Jean MATAMBA MBONGO MBONGO	Le 20/01/2010 Le 30/01/2010 Le 20/03/2010
4	Son rôle était le progrès social. Primo, le rôle de « Shikala » était d'investir. Secundo, c'était pour élever aussi son niveau de vie et celui de générations futures. Son rôle était de s'épanouir en investissant dans les poules, les cochons, les chèvres et même les vaches.	MUKAMBU BUAMBA Jean MATAMBA MBONGO MBONGO	Le 20/01/2010 Le 30/01/2010 Le 20/03/2010
	Oui, ils avaient. Je cite par exemple « isongi » (la dot), « kansa ka muany » (la sauterelle du soleil ardent : c'est-à-dire une bête collective achetée au comptant par deux personnes), « isuekese bima » (épargne des biens) et l'achat des forêts	MUKAMBU BUAMBA	Le 20/01/2010

5	où l'on pantes les palmiers. Bien sûr, par exemple «Kansa karumu » (confer Kansa ka muanyi chez les Lualua), « isongi Diana Aka » (dot des mineures)… Tout à fait. Je peux citer « isong »(dot), «kuhuekesha kua Yuma » (hypothèque ou épargne des biens)…	Jean MATAMBA MBONGO MBONGO	Le 30/01/2010 Le 20/03/2010
6	Certainement. Assurément. Même actuellement les gens font beaucoup de « Bikala » pour avoir encore autant de bêtes. Sûr. Mais tout dépendait de la possibilité et la volonté personnelle.	WAZUMA WAZO Gaston KAKOMBI Jean-Baptiste MBUKULA -	Le 21/04/20210 Le 15/05/2010 Le 27/03/2010
7	Bien sûr, même à présent on pratique le « Shikala ». Elle continue car c'est une des coutumes les plus valeureuses de nos ancêtres. Elle continue encore.	WAZUMA WAZO Gaston KAKOMBI **J**ean-Baptiste MBUKULA	Le 21/04/20210 Le 15/05/2010 Le 27/03/2010
8	Sans contrainte, tout étranger qui était au courant de cette pratique et surtout celui qui immigré dans ce Territoire pouvait faire aussi les « Bikala ». Je n'enconnais aucun cas comme cela. En effet, un étranger ne pouvait pas supporter d'attendre longtemps le retrait de son bétail. Sans nul doute, car il n'y avait pas d'interdit à observer. Sauf que les étrangers pouvaient s'impatienter d'attendre leur droit.	WAZUMA WAZO Gaston KAKOMBI Jean-Baptiste MBUKULA	Le 21/04/20210 Le 15/05/2010 Le 27/03/2010
9	A mon avis, je souhaite que notre société puisse continuer cette pratique de « Bikala », parce qu'à Luiza, beaucoup gens possèdent des chèvres et vaches grâce à cette pratique « Shikala ». Puisque « Shikala » est une pratique conservatrice et purement économique, je voudrais qu'elle soit élargie dans toutes les communautés ou contrées.	WAZUMA WAZO Gaston KAKOMBI	Le 21/04/20210 Le 15/05/2010

2.2.1. Interpretation des reponses

Les réponses que nous ont données ces intervenants sont identiques à celles des autres intervenants dont les noms ne sont pas repris dans le tableau.

Il ressort que pour toutes les quatre tribus du territoire de Luiza, notamment les Lualua, Les mbala, les Sala, et les Kete, « Shikala » est une pratique traditionnelle dont il est difficile de préciser ou de situer l'origine temporelle. Mais, il convient de remarquer que cette pratique a commencé soit chez les Lualua, soit chez les Mbala, car chez eux, on fait même avec les sauterelles, les oiseaux, les souris ou les poissons. Les autres tribus, à cause du bon voisinage, en ont hérité le système. Le role de « Shikala » est le même chez les Lualua, les Mbala, les Sala et les Kete : l'investissement et l'initiation à l'élevage. Ceci pour effacer l'esprit africain en général, et congolais en particulier, qui consiste à tendre toujours la main à l'étranger.

Par ailleurs, les modes d'investissement, à « Shikala, étaient nombreux dans le territoire de Luiza. Il y avait « isongi » qui consistait à doter les mineurs pou que devenues majeures, elles demeuraient la propriété de ceux-là qui avaient déjà versé la dot, afin d'en bénéficier plus tard : « Dans le système clanique, ce sont les femmes qui constituent le premier facteur de production » (Chr. VAN LIERDE(1983).

Il y avait également « l'hypothèque ». Cela veut dire qu'on gardait les chèvres ou les poules d'un ami, et lorsque celles-ci prospéraient, le propriétaire en remettait en cadeau une au gardien qu'on appelait « Ka tudi » en Lualua, « Katsungi » en Mbala et Sala.

L'achat des forêts pour la culture des palmiers est un investissement ininterrompu chez les Lualua et les Mbala, quelquefois chez les Sala et les Kete.

Robert DEBOURSE (2005) dit : « Les étendues des terres fertiles, les grandes forêts, les eaux et les richesses de sous-sol sont inégalement reparties dans le monde ».

« Kansa ka muanyi » en Lualua ou « Kansa ka rumu » en Mbala est aussi une sorte d'investissement qui consiste à acheter au comptant le bétail par deux personnes et quand la bête met bas, l'un prend le petit et l'autre attend le deuxième tour ; le partage se fait donc rotation, selon que la bête met bas. La première bête, mère, reste toujours un bien commun.

Cela étant, les suggestions de nos interlocuteurs visent la continuité de la pratique de « Shikala » et même ceux qui ne l'ont pas connu puissent l'essayer dans le cadre d'élevage. Qu'ils imitent cette tradition de Luiza où chacun luttait de faire assez de « Bikala » pur investir beaucoup et arriver à compter des têtes de vaches.

Dans toutes le quatre tribus précitées, la pratique de « Shikala » continue toujours. Par ailleurs, on peut aussi accorder aux étrangers le « Shikala », mais il serait difficile à ces derniers de se conformer au système. Car c'est une hypothèque qui se liquide même par les descendants après la mort de leur parent qui avait reçu les dons de « Shikala ».

3. INVESTISSEMENT TRADITIONNEL A TRAVERS « SHIKALA »

Le mode le plus facile et le plus pratique d'élever les vaches est assurément le « Shikala ». Si les ancêtres avaient opté pour ce mode de troc retardé, ce mode d'hypothèque très assuré dans le cadre d'élevage, c'est pace qu'auparavant ils ne comptaient pas assez d'argent.

Cet investissement est fructueux dans la mesure où la confiance entre celui qui cède le bétail et celui qui donne les poules ou les chèvres est fidèle. Mais, dans la plupart des cas, les gens gardaient et gardent longtemps les « Bikala ». Parfois ils meurent et les successeurs restent payer la dette pour se réjouir des « Bikala » de leurs parents.

« Shikala » est un mode d'investissement qui favorise les foyers, que ce soit pour avoir une poule, une chèvre ou un porc, que ce soit pour avoir une vache. Chez les ancêtres, c'était fort favorable car, il y avait des riches qui réclamaient auprès des enfants des sauterelles, des souris, des oiseaux en « Shikala » pour recevoir plus tard une poule. On apprenait donc même aux enfants à élever. Ainsi, avec la poule, il y avait la facilité d'élever une chèvre, qui, productrice, pouvait occasionner l'achat ou le « Shikala » d'une vache. Il y a carrément les parents qui ont investi dans « Bikala » pour que, même après leur mort, les enfants continuent à survivre. Puisque « Shikala » est une pratique traditionnelle d'une grande valeur, elle n'a pas disparu jusqu' alors.

Quand les uns cherchent à investir dans leurs études de leurs enfants, dans la pré-dot, dans la construction des maisons, dans l'achat des forêts et des terres, les autres, et surtout les vieux qui connaissent la valeur des pratiques traditionnelles, investissement dans les « Bikala ». Cependant, le souci qu'avaient les ancêtres pour avoir plusieurs « Bikala » a diminué actuellement, à cause du modernisme. A coup sûr, notre démarche nous rassure que dans le Territoire de Luiza, les gens sont les plus aptes pour l'élevage plutôt que pour le commerce moderne.

En effet, auparavant on faisait les « Bikala » même avec les sauterelles, avons-nous dit, mais actuellement les enfants qui ramassaient des sauterelles ont opté pour le chemin de l'école et n'ont plus de temps d'aller les chercher en brousse. Les souris, les oiseaux, les poissons, continuent à être exigés pour le « Shikala » d'une poule, hormis les sauterelles.

3.1. Repertoire des investisseurs de « Bikala »

N°	NOMS ET POST-NOMS	VILLAGE	TRIBU	AGE	FONCTION	NOMBRE DE BIKALA	PRODUITS INVESTIS	BETAILS OBTENUS
01	SHIBATU ISIDORE	Wenge	Lualua	73 ans	Pensionné d'Etat et fermier	50	Poules, cochons, Chèvres	Chèvres, cochons, Vaches
02	WAZUMA WAZO	Minkolo	Lualua	59 ans	Trafiquant et cultivateur	9	Anguilles, poules, chèvres	Poules, Chèvres, Vaches
03	MISAKU MAKANDA	Mpandi	Lualua	60 ans		20	Sauterelles, poules, Chèvres	Poules, Chèvres, Cochons, Vaches
04	LUYAMBI MUANGALA	Kayembe	Mbala	49 ans	Cultivateur	2	Oiseaux, Cochons	Cochons, 1 Vaches
05	MAZONDI KAMUANZA	Mangenda	Mbala	18 ans	Elève	2	Souris, poules	1 poule, 1 chèvre,
06	MUAMUENI KABOTO	Kavompo	Mbala	25 ans	Cultivateur	5	Poules	Chèvres, Cochons
07	Roger KAPUDI	Sadela	Sala	45 ans	Professeur	4	Chèvres	2 vaches
08	Julienne BATUBENGE KAMONGA	Isasa	Sala	43 ans	Infirmier	1	6 chèvres	Moitié de la vache
09	KABATA Monique	Kezu	Sala	44 ans	Marchande	4	Poules, Chèvres	Chèvres, Vaches
10	Jean-Baptiste MBUKULA	Mbalu	Kete	43 ans	Assistant	1	Poules	Mes poules ont été restituées
11	MUND WA MUANAN	Matete	Kete	39 ans	Paysan	2	Anguilles, Chèvres	Poules Chèvres
12	NSAKA NSAKA	Yangala	Kete	35 ans	Etudiant	2	Canards, Poules	Cochons Chèvres

Source : *notre enquête.*

3.1.1. Interpretation de ce tableau

Ce tableau des investisseurs de « Bikala » que nous avons présenté n'est qu'un échantillon. Il n'est donc pas exhaustif. Nous l'avons voulu ainsi pour des raisons d'étude. En effet, il nous témoigne à l'œil nu que tout celui qui investi soit des poules, soit des chèvres n'a pas manqué d'obtenir le grand bétail.

En général, nous avons posé des questions à plusieurs personnes qui nous ont rassurées que dans tous les villages du territoire de Luiza, la pratique de « Shikala » ne manque jamais. Les gens continuent à s'entraider de cette façon-là.

En particulier, nous avons retenu douze personnes, dont trois Lualua, trois Mbala, trois Sala et trois Kete sur lesquelles nous avons centré notre enquête. Notre souci était tout simplement de savoir comment les gens parviennent à élever des vaches- de grands bétails- quand bien même ils manqueraient de l'argent. Sur douze individus, sept, soit 58,3% ont réussi à élever des vaches provenant des « Shikala » ; huit, soit 66,6% ont réussi à élever des chèvres ; cinq, soit 41,6% les cochons, un seul individu (Jean-Baptiste MBUKULA) sur douze, soit 8,3% a échoué car il n'a pas obtenu le gain de son « Shikala ». Ses poules versées lui ont été restituées.

3.2. Objectifs de « Shikala »

Les objectifs de « Shikala » sont déterminés par les besoins pressentis par deux individus : celui qui verse ou celui qui réclame. D'un côté, quelqu'un peut avoir un problème, il contacte celui qui possède des poules ; il les lui réclame afin de lui remettre plus tard une chèvre. De l'autre côté, quelqu'un peut avoir une chèvre qu'il met à la disposition de celui qui a des chèvres. Les objectifs en sont ainsi nombreux. Cf. Van LIERDE (1983) dit : « Les système préindustriels : (système clanique, féodal et artisanal) ; ces système se caractérisent tous par l'économie de subsistance, par l'autarcie en ce sens que chaque communauté (clan, village, petit centre) se suffit à elle-même, c'est-à-dire subvient elle-même à tous ses besoins.» Le système de « Shikala » est également un système clanique de l'économie de subsistance.

Pour sa part, WAJENGAJI (1973) affirme qu' » à l'heure actuelle un grand nombre d'économistes affirment que l'industrialisation constitue l'une des voies principales de la croissance économique exige la mobilisation des investissements massifs pour l'équipement surtout des jeunes Etats sans ressources propres susceptibles de contribuer à leur croissance et à leur progrès social ».

Pour compter cent pas, il faut commencer par compter un pas. Pour atteindre les investissements massifs comme propose WAJENGAJI, il faut commencer par de petits investissements qui, petit à petit, peuvent conduire au développement quelconque. C'est cette philosophie qu'avaient les ancêtres pour instaurer le système de « Shikala », dont il convient de déceler quelques objectifs parmi tant d'autres.

3.2.1. Élevage

C'est l'objectif principal de « Shikala ». La société traditionnelle voulait que tout le monde élève, qu'aucun homme ne manque une poule, un porc ou une chèvre, voire une vache. Dans le territoire de Luiza, plusieurs familles comptent beaucoup de vaches. L'on peut se demander comment elles en ont eu. Bien sûr, les uns en ont acheté avec de l'argent, les autres en ont fait la pratique de « Shikala ». Pour élever une vache, li importe que vous ayez des chèvres. IL est aussi évident que pour avoir une poule dans la société traditionnelle de Luiza, il convenait d'avoir soit des sauterelles, soit des oiseaux, soit des souris ou des poissons.

En vérité, quelque soit le contact d'autres civilisations, la pratique de « Shikala » continue à exercer même alors, telle qu'elle s'exerçait chez les ancêtres.

3.2.2. Liquidation des dettes

La liquidation d'une dette obligeait, en Afrique traditionnelle, notamment dans le Territoire de Luiza, la possession des, des chèvres, des vaches. Quand on manquait une vache et que l'on disposait des chèvres, il était donc utile

de faire le troc pour attendre dans les jours à venir une génisse. Si quelqu'un est accusé pour une chèvre et qu'il dispose des poule, il n'a qu'à contacter celui qui a la chèvre pour en recevoir un petit plus tard et payer ainsi sa dette.

3.2.3. Pré-dot ou dot

Le système de « Shikala » aide beaucoup d'hommes à obtenir soit des poules soit des chèvres à verser dans la belle famille comme pré-dot ou dot. Mais actuellement, l'on verse même de l'argent en valeur des poules ou des chèvres, car les gens ne savent plus pratiquer les « Bikala » ou bien ils le font par contrainte circonstancielle et non pas comme le faisaient les ancêtres avec régularité.

Bien plus, en dehors des objectifs précités, le « Shikala »contribue à la survie de ceux qui le pratique.

3.3. Modalités de « Shikala »

Les modalités de « Shikala » diffèrent d'une tribu à l'autre ou se ressemble, mais avec de petites modifications. Chez les Lualua, « Shikala » se donne de la manière suivante selon les propos que nous avons recueillis de la part de MUKAMBU de BAKA MUKISHI et WAZO de Bishi SHAWU : On donnait à quelqu'un douze poules pour attendre un porc ou une chèvre, douze chèvres pour recevoir plus tard une génisse. Dans la plus part des cas, la moitié de ces bêtes était possible. Si donc quelqu'un versait six poules au lieu de douze, il devrait s'attendre à la moitié de la chèvre que l'on appelait « Shibala sha mpembe ». Au cas où il versait six chèvres pour la vache, on lui accordait la moitié de la vache, ou « Shibala sha ngombi ». Cette « Shibala sha mpembe ou « Shibala sha ngombi » ne veut pas dire que l'on tuait la chèvre ou la vache pour se partager la viande, mais on élevait la bête jusqu'à ce qu'elle commencera à mettre bas pour se partager les petits à tour à de rôle.

En cas de problèmes, un associé pouvait sortir de cette moitié de la bête pour faire entrer un autre qui lui retournait les biens. L'on pouvait aussi faire le « Shikala » d'une cuisse de vache pour trois chèvres. Enfin de compte, on se la partageait équitablement ou proportionnellement. C'est de cette façon que les Lualua apprenaient à investir par la pratique de l'élevage à travers « Bikala ».

Pour ce qui est de Mbala, la deuxième tribu du Territoire de Luiza, les modalités sont les même, à la différence que chez les Mbala, le « Shikala » commençait même avec les souris (5 ou 6 barres pour recevoir une poule, (7 ou 8 poules pour attendre une chèvre et 10 chèvres pour une vache.

Jean MATAMBA de Muzodi et Gaston KAKOMBI de Mayimbu ont affirmé que même alors le « Tshikala » est encore en vigueur surtout grâce aux vieux qui revalorisent cette pratique. Chez les Sala, MBONGO MBONGO des Ana-Muipita déclare que « Tshikala » que les autres appellent « Shikala » valait dix chèvres pour une vache, onze ou douze poules pour une chèvre. Cette pratique se faisait même avec les sauterelles, les anguilles ou les souris comme chez les prédécesseurs. Les notables et les chefs du village aimaient les sauterelles qu'ils échangeaient avec les poules.

Chez les Kete, Jean-Baptiste MBUKULA confirme que pour une poule on réclamait soit six barres d'anguilles, soit cinq barres de souris ou d'oiseaux, pour une chèvre on versait douze poules et pour une vache douze chèvres. Ce qui fait que chaque famille s'efforçait à se suffire, comme dit MBANGU KALALA : « C'est la motivation économique qui domine certes. Les femmes, tout comme les hommes travaillent pour gagner leur vie …. Réduire leur vulnérabilité et leur dépendance économique » (MBANGU KALALA, P., 1988).

3.4. Durée et conséquence de « Shikala »

Des origines à nos jours, la durée de « Shikala » dépendait et dépend de la possession du bétail à restituer à qui de droit. On ne forçait donc pas le débiteur, c'est-à-dire celui qui venait de recevoir les poules à remettre la vache, mais on attendait avec patience son bétail qui sera mis bas. Et quand bien même les jours ou les années s'écouleraient, on continuait à réclamer le bétail avec douceur, sans faire appel à la justice, sauf dans le cas où le débiteur faisait gros dos.

« Shikala » est une dette qui pouvait durer des années et années, et même en cas de décès, les membres les plus proches du défunt devraient rembourser cette dette. Raison pou laquelle on appelait cette pratique « Shikala » qui veut dire, comme nous l'avons souligné plus haut « ce que l'on doit réclamer sans cesse ». Donc, en conséquence, plusieurs personnes meurent avec les « Bikala » d'autrui et cela reste une dette que l'on finit par liquider coûte que coûte. La plus grande conséquence de « Shikala » est qu'après la mort du débiteur, s'il n'ya aucun descendant pour payer cette dette, ce « Shikala » s'oubliait facilement. Même du côté du bénéficiaire, il en était de même. Il faut qu'il y ait un membre de la famille pour continuer à réclamer ce droit sinon le « Shikala » se perdait.

CONCLUSION

Nous venons de soutenir à travers cette démarche que le mode d'investissement traditionnel le plus simple et moins coûteux est « Shikala ». Il consiste à remettre au propriétaire de la poule, des sauterelles, des oiseaux, des souris ou des poissons. Les poules étaient aussi données en valeur d'une chèvre, et les chèvres en valeur d'une vache.

Ce mode est lus simple que d'autres car il commence par de petit bétail ou de produits de peu de valeur pour recevoir de grand bétail. Il est moins coûteux car, les dépensés ne sont pas du tout énormes, si ce n'est que le temps qu'il faut mettre à profit pou attendre la bête en récompense.

De même que souligne WAJENGAJI, (1973) qui affirme : « notons d'emblé qu'avant l'accession du pays à son indépendance, les investissements importants se sont réalisés d'abord dans le secteur minier entre 1923-1939 et ont contribué à l'expansion des exploitations. C'est grâce à ces investissements que s'est amorcé développement d'autres industries notamment les industries manufacturières », de même aussi nos ancêtres ont, grâce à leurs investissement, amorcé le développement de leur cadre social.

Quoi qu'il en soit, la pratique de « Shikala » n'est pas dépassé par rapport à la mondialisation, mais elle contribue à celle-ci : « L'amélioration de la production animale et de la pêche vise à combiner les déficits en protéine de la population, et ce faisant, à réduire également les taux de malnutrition et de maladies carentielles ». (MINISTERE DU PLAN, R.D. CONGO : 2006).

Aussi, pouvons-nous souligner que peu de gens, par mauvaise foi, finissent par consommer les poules d'autrui, alors qu'ils sont eux-mêmes insolvables. Si le débiteur résiste ou refuse de rembourser, on peut en appeler à la justice. Mais en général, cette pratique est louable au point que sur le plan social, il y a progrès de la société et sur le plan culturel, il ya respect des normes du système. Et enfin, sur le plan économique, beaucoup de familles investissent de cette façon-là pour leur progéniture. Ce mode a encore de l'impact sur l'économie moderne, au point que l'élevage et l'argent contribuent spécialement à l'épanouissement de l'homme. Par conséquent, l'inconvénient de « Shikala » s'explique par le fait que l'éleveur risque de mourir avant qu'il ne reçoive son gain.

Au demeurant, un appel est lancé non seulement à la population de Luiza, mais aussi à d'autres peuples qui sont informés pour continuer la pratique de « Shikala » pour leur bien-être. Enfin, « pour la collectivité, seule l'épargne investie est utile et productrice car elle aboutit à la création de nouveaux biens », déclare LIERDE (1983).

BIBLIOGRAPHIE

DEBOURSE, R., Economie du développement et informations d'économie politique, C.R.P., Kinshasa, 2006.

LIERDE VAN ch., Economie politique. Cours en conformité avec le programme de la 5e année commerciale, C.R.P., Kinshasa, 1983.

MBANGU KALALA, P., Problèmes de la sexualité et exigences éthiques. Etude avec référence particulière à la stérilité et l'épidémie du SIDA ; Thèse de doctorat, Roma, 1988.

MINSTERE DU PLAN, Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (D.S.C.R.P.), presses de Mirak Impressions, Kinshasa/ Gombe, 2006.

ROBERT, P ., Le petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Dictionnaires le Robert, Paris, 1989.

WAJENGEJI, Industrie minière et développement au Zaïre, Kinshasa, 1973.

L'APPORT DE LA PRESSE ECRITE À LA RECONSTITUTION DE L'HISTOIRE POLITIQUE DU KASAI OCCIDENTAL (1999-2001)

André MUKUATA NGALAMULUME et Florent YEMBAKALONDA
Assistants CIDEP/KANANGA

INTRODUCTION

Tout le monde, depuis l'école primaire connaît cette définition de l'histoire, qui aide à connaître le passé pour comprendre le présent, afin d'orienter ou améliorer l'avenir.

L'histoire ne se contente donc pas de décrire, de comprendre et d'expliquer. Elle tire aussi de l'évolution de la réalité, des enseignements qui permettent d'imaginer les situations à venir, de préparer les mutations souhaitables et d'éviter les transformations qui ne sont pas désirables. Mais les principes qu'elle dégage dans ce cadre sont relatifs et ne prétendent pas avoir une infaillibilité absolue. Ce sont simplement des probabilités que la réalité peut toujours informer compte tenu de son évolution concrète, particulière (TSHUND'OLELA, 1987 :24) .

La presse écrite se révèle bien fournie en informations politiques. Cette presse écrite constitue en effet une des importantes sources de l'histoire du Kassaï occidental. De ce qui précède, il se dégage des préoccupations qui se résument en ces termes : La presse écrite constitue-t-elle une source de l'histoire du Kassaï occidental ? Dans quelle mesure les informations de la pesse écrite peuvent-elles aider à la reconstitution de l'histoire politique du Kassaï occidental ? Les journaux sont-ils réellement conservés ?

Nous sommes orientés dans le champ de l'histoire immédiate, école de Benoît Verhaegen, car la science historique était considérée comme une discipline tournée uniquement vers les temps vraiment révolus (OMASOMBO TSHONDA, 1993 : 212).

Notre souci est de voir les responsables des journaux déposer les exemplaires de leurs publications à des bibliothèques au lieu de laisser volatiliser ou perdre toutes ces informations.

Aussi faut-il préciser que l'histoire immédiate ne peut pas être considérée comme le journalisme, car les historiens du Congo excluaient cette période du champ d'étude historique. Mais cette indifférence presque totale affichée au départ par l'école historique du Congo vis-à-vis de l'histoire immédiate ne pouvait durer éternellement (OMASOMBO TSHONDA, 1993 :212). Cela ne voudrait pas signifier que l'information est l'exclusivité des journalistes. Ces derniers recourent aux sciences pour avoir une saisie juste des réalités selon la nature et la visée des données recherchées.

Ainsi donc, cette étude est plus critique et analytique que descriptive. Comme le dit le professeur TSHUND'OLELA, « Le champ de l'histoire est très vaste pour ne pas dire illimité et la science historique suscite actuellement de nombreuses spécialisations. Celles-ci se multiplient de plus en plus si bien que certains se demandent si cette autonomisation del'histoire ne risque pas de compromettre l'unit é de cette discipline que pourtant les historiens recherchent encore (TSHUND'OLELA, 1987 :24).

Nous avons recouru à la méthode dialectique qui nous a permis d'analyser et d'expliquer les faits reportés dans la presse écrite et à la technique d'heuristique qui nous a permis de rassembler certains journaux contenant des informations en rapport avec cette étude.

Notre étude est subdivisée en trois parties. La première porte sur la presse écrite dans sa nature, son objet et sa spécificité g génétique. La deuxième concerne la presse écrite au Kassaï occidental. Son état et les conséquences majeures des informations qu'elle livre ; et le troisième fait l'objet de la contribution de cette presse à la reconstitution de l'histoire du Kassaï occidental.

1. LAPRESSE ECRITE DANS SA NATURE, SON OBJET ET SA SPECIFICITE GENERIQUE

LA PRESSE ECRITE DANS SA NATURE

Aujourd'hui, la communication est au carrefour de plusieurs disciplines scientifiques, elle est aussi consubstantielle à l'histoire comme d'ailleurs, elle l'est à la politique. « Cicéron, Einstein, De Gaule » pour ne citer que ceux là, sont étudiés à travers leurs écrits, paroles et discours, bref à travers langage communicationnel «(POTOPOTO, J.,2001 :19).

La presse écrite est la première forme du journalisme dans le monde ; l'invention de l'imprimerie est l'un des événements importants de l'histoire ; elle fut la même d'un renversement total, une rénovation d'importance décisive des moyens d'expression. D'autre part, l'imprimerie a réussi à adopter et transformer ses produits. A partir du livre, elle passe à la brochure, au calendrier et enfin, au journal. Dans cette progression, la culture évolue, se vulgarise et assume le langage du peuple. A la soif de s'introduire, s'ajoute le désir de connaitre les événements qui sont à la base du concept moderne des « nouvelles » du journal (ALDO,FALCONI,1995 :20), qui est devenu ainsi l'un des moyens importants de communication de masse. Certes, le terme « communication » a plusieurs significations ; mais ce terme ne désigne que le processus par lequel s'effectue la transmission ou l'échange d'information entre individus. Dès le milieu du 20ème siècle, le développement de la presse suscite la réaction des organismes spécialisés dans la collecte et la transmission des données. La première de ces agences fut celle de Charles Ravas ; créée à Paris en 1832 qui devint après la seconde guerre mondiale l'Agence France Presse (A.F.P.) (THEMA LAROUSSE,
2000 : 500).Outre cette dernière, qui garde une part d'information, il existe nombre d'autre agences ; chaque pays dispose d'une agence nationale.

Dans notre pays (République Démocratique du Congo), il existe une Agence officielle de presse « Agence Congolaise de Presse » (A.C.P.) en sigle, qui a aussi sa direction provinciale dans le Kasaï occidental.

Dans le cadre de cette étude, nous avons pris aussi la communication comme échange aux moyens des mots, des lettres ou tout autre procédé analogue.
La presse écrite reste toujours une presse très importante, car ses informations peuvent être conservées ou stockées. A partir d'une information, on peut construire ou détruire en peu de temps, ce qui a été construit pendant beaucoup de jours.

La presse a joué sans doute un rôle capital dans l'église protestante. Né avec la presse, le protestantisme a été la religion dans laquelle l'imprimé (Bible, catéchisme journaux) a joué un rôle fondamental.

Pendant la deuxième guerre mondiale de 1940-1945, la presse congolaise n'a pas attendu le début des hostilités pour sensibiliser l'opinion à la guerre qui se préparait en Europe. Toute la presse congolaise s'est mobilisée pour la propagande et la lutte contre la propagande allemande.

Ainsi, les trois journaux congolais paraissant à l'époque avaient mené des actes de propagande politique en faveur de la guerre. Il s'agit du journal Le Courrier d'Afrique ; L'Essor du Congo ; et l'hebdomadaire Vaincre.

Pendant la colonisation, la presse a joué un grand rôle afin d'influencer la décolonisation, le cas d'un document historique connu sous le nom de « Manifeste de la Conscience Africaine » publié pour la première fois le 16 Août 1953. « Conscience Africaine » était une feuille indépendante, tenue par des congolais (AYIMPAM Mwam-a-Ngo, 1996 :263).

SON OBJET : INFORMATION

Elle est définie, selon le dictionnaire Petit Robert, comme un renseignement sur quelqu'un ou sur quelque chose. Elle est l'action d'informer le public sur les événements, les nouvelles, les éléments d'actualités… dans la communication politique qui l'intéresse de façon à l'intégrer dans le processus de l'évolution nationale. Ainsi, informer la population des activités gouvernementales… en d'assurer un contact permanant entre eux et ceux qu'ils gouvernent.

SA SPECIFICITE GENERIQUE

Selon le Grant Larousse, la presse c'est un ensemble des procédés servant à diffuser les idées par l'écrit, une machine à imprimer. Nous pouvons dire que la presse, c'est ce que produit l'imprimerie. Dans le cadre de cette étude, la presse c'est cet ensemble des journaux et des revues périodiques.

La presse peut-être dire : Presse d'opinion, presse d'information, presse quotidienne, presse mensuelle, revue de presse, service de presse, campagne de presse.

1. LA PRESSE ECRITE AU KASAI OCCIDENTAL

Il était important pour nous de citer tous les journaux édités ici à Kananga qui sont passés dans le cadre de cette étude à une critique historique, qui est un examen de la valeur et de la signification des sources historiques fait par précaution avant de les utiliser. Bien entendu nous avons fait de l'heuristique avec ces journaux afin de déterminer aussi s'ils répondent aux exigences et normes en les matières de publication et d'édition des journaux.

Tout ceci nous a permis de faire un examen d'établissement d'un journal, de sa carte d'identité. C'est à ce niveau que nous avons insisté sur la critique d'authenticité et de provenance. La première a examiné si les indications que le document donne lui-même sont bien conformes à la vérité, il n'y a pas d'erreur ou de mensonge à ce sujet. La seconde a taché de découvrir l'identité d'un document, c'est tout ce qui concerne son origine, l'époque de la rédaction, l'endroit, le milieu, les conditions dans lesquelles il a rédigé, comment il l'a été, la matière, et la forme de ce dernier, etc.

2.1. Son état

Ils sont les suivants :

1) TEKEMENAYI : édité à Kananga, sa périodicité est mensuel, son édition c'est le Centre Diocésain de Pastorale de l'Archidiocèse de Kananga.
2) TABALA UBALE : C'est un journal mensuel édité à Kananga par le centre Diocésain de Pastorale de l'archidiocèse de Kananga.
3) NGUMU : Un journal mensuel, édité ici, à Kananga par CIAM (Centre d'Information et d'Animation Missionnaire) dans la version Tshiluba reprenant les événements rapportés déjà dans d'autres journaux d'information édités à Kananga.
4) INFO-CIAM : La version Française de NGUMU, un journal mensuel édité à Kananga par le Centre d'Information et d'Animation Missionnaire (CIAM).
5) TEMPERATURE : Un journal mensuel d'information édité par Jacques DIUR, depuis l'année 1999.
6) LE RENDEZ-VOUS DES MEILLEURS : Un journal mensuel d'information édité par Maurice KAYOMBO, depuis 1998.
7) LA DESTINEE : Journal d'information, son éditeur c'est BEYA MUKOKO, depuis 1999.
8) LE FACILITATEUR : Journal hebdomadaire, édité par MILOMBA, depuis 1998.
9) GRECOP : Journal trimestriel d'information, édité à Kananga par BEYA MUKOKO, depuis l'année 1996.
10) LETTRE DU KASAI : Journal mensuel, édité par CERDOP (Centre de Recherche de Documentation et de Publication).
11) LE COMBAT D'AUJOURD'HUI : Journal hebdomadaire d'information, son éditeur responsable est BEYA NGINDU, depuis 1997.
12) LE DEVENIR : Journal mensuel d'information édité par BEYA MUKOKO, depuis1998.

13) DITUNGA DIYI : Journal hebdomadaire, édité par Abbé NKOLE BANTU MBIMPE, depuis l'année 1997.
14) KASAI EXPRESS : Journal hebdomadaire d'information, édité par LUKENGU MPUTU LUKING, depuis 1998.
15) HORIZON 2000 : Journal hebdomadaire d'information générale, édité par Jean Steve TSHITENGE, depuis 1999.
16) LE DECIDEUR : Journal mensuel d'information de l'administration publique du Kasaï occidental, édité à Kananga par Claudel André LUBAYA, Gouverneur de Province, depuis 1999.
17) LE CITOYEN : Journal trimestriel d'information et d'éducation populaire, publié par le Centre de Recherche en Développement et en Entraide Sociale (CERDES), depuis 1999.
18) MUENA DITUNGA : La version Tshiluba du Journal trimestriel d'information et d'éducation « Le CITOYEN » publié par CERDES (Centre de Recherche en Développement et en Entraide Sociale).
19) UKA BULLETIN : Mensuel d'information édité par l'Université du Kasaï, depuis 2000.
20) LE FEUILLET : Journal d'information mensuel édité par l'Alliance Franco Congolaise, depuis 2000.
21) BIKAYI : Une revue trimestrielle de la 31ème Communauté Presbytérienne au Congo.
22) ECHO DE LA P.P.U. : (Paroisse Protestante Universitaire) de Kananga, un feuillet mensuel depuis 2000 (MUKUATA, N., 2004 :24,25).

En effet, de cette liste des journaux d'information que nous avons énumérés ci haut, certains ont déjà paru. C'est ce qui nous a permis de dire que la diffusion tout comme l'impact de la presse écrite du Kasaï occidental sont limités ; car les exemplaires des journaux édités sur place sont limités. C'est-à-dire en nombre insuffisant pour la distribution, et l'accès pour certains journaux, comme « Le Décideur » et « L'Info-CIAM » est surtout réservé à certaines personnes de statut privilégié, surtout les abonnés. Ce sont les magistrats, les chefs de division de la Fonction Publique, et quelques responsables des entreprises.

Surtout que nous avons insisté sur cette presse écrite qui est très importante ; car les informations dans la presse écrite peuvent être conservées ou stockées pour servir des sources d'histoire à la bibliothèque. Seulement le journal des prêtres catholiques « Tekemenayi » est beaucoup diffusé et a atteint presque la population.

Or, les informations dans la presse écrite ont une grande importance ; car elles sont permanentes, lorsqu'on les lit, on pense avec celui qui a écrit ces informations et on agit selon le message puisé dans ces informations (REPARTH, A., 1966 :16).

En effet, depuis le 17 mai 1997 jusqu'en 2001, au Kasaï occidental, il y avait des journaux qui étaient proche du gouvernorat de Province et ceux, qui étaient dans l'opposition critiquaient soit avec modération en montrant les points positifs soit négativement.

Pendant les deux guerres de l'Est celle appelée de « Libération » et celle appelée « d'agression », la presse écrite du Kasaï occidental n'était pas restée indifférente. Dans la première guerre de l'Est (1996-1997) l'attitude de la presse avait pratiquement évolué avec l'attitude de la société.
Exemple : le journal « Tekemenayi » dans son n° 104, février 1997, pages 4 et 5, explique comment une guerre était menée par les Banyamulenge, donne les causes de la première guerre, guerre des combattants réfugiés et l'alliance. Pour cette presse, la guerre était une occasion de renverser le régime de Mobutu.

Dans la seconde guerre de l'Est (1998-2001) ; elle était beaucoup dénoncée par la presse écrite dans le Kasaï occidental, en insistant sur le caractère d'agression caractérisée par la participation des troupes rwandaises, ougandaises et burundaises.

Exemples : le journal « Kasaï – Express » n° 12 du 08 au 14 novembre 1998, page 4 dit : « La guerre de l'Est est un casse – tête pour tout Kanangais, les envahisseurs seront anéantis, le Kasaï occidental ne connaitra ce mouvement de guerre, que la population soit calme, et que les chefs coutumiers soient unis, car, il y a entre eux la séparation, le sentiment d'animosité et la sorcellerie… ». Le journal « Le Décideur » dans son n° 3 octobre – novembre 1999, dit également au sujet de la seconde guerre de l'Est, à la page 9 que le Kasaï occidental profond mobilisé pour chasser les agresseurs du territoire congolais ; la guerre imposée à la R.D.C. par la coalition Rwando – ougando – burundaise s'est présentée comme une occasion de renforcer la conscience

nationale de tout Congolais sous informé de ce qu'il est censé connaître pour préserver ses droits et bien remplir ses devoirs… ».

Au Kasaï occidental, il y a lieu de déplorer l'absence des journaux à grand tirage, excepté « Tekemenayi » ; Tabala Ubale » et « Héraut du Kasaï », qui a cessé de paraître depuis 1998. Par ailleurs, certains journaux stencilés comme « Lettre au Kasaï » ; « Le Combat d'Aujourd'hui » s'efforçaient d'informer le public, mais ils ont cessé de paraître.

Ainsi, nous pouvons dire que la presse écrite au Kasaï occidental n'est pas active, elle est comme une spécialité d'une très petite catégorie de la population ; celle des intellectuels qui cherchent à se ressourcer afin de maintenir leur savoir.

2.2. Les consequences majeures des informations qu'elle livre

Beaucoup d'événements ont fait l'objet de spéculation au Kasaï occidental, spécifiquement dans la ville de Kananga. Il est difficile de montrer tout, mais nous pouvons citer les tels que :

1) Evénements guerre de libération dont l'objectif était de louer la force des militaires « Kadogo » (petits) et décourager la partie adverse dans le but de créer la panique et sa fuite.

2) Conflit du pouvoir entre Gouverneur TSHITOKA du Kasaï occidental et son vice gouverneur MUKANDILA. L'objectif était de déformer la vérité et créer la curiosité pour connaître la vérité.

3) L'agression du Maire de la ville de Kananga Mr. NDUMBI TSHINGOMBE par les éléments de F.A.C. (Forces Armées Congolaises) en novembre 1997. Objectif : désinformer pour la recherche de la vérité et traduire l'inquiétude de la population.

4) Conflit du pouvoir entre les dirigeants de l'A.F.D.L. et les autorités provinciales sur leurs attributions, en novembre 1997. Objectif de la spéculation : critique pour retomber dans le monopartisme de la 2ème république.

5) Sortie prochaine de la nouvelle monnaie annoncée en mai 1997. Objectif : spéculation ; manifestation de la crainte en vue d'être éclairé sur le sort de la zone anciens zaïres démonétisés ; mais en vigueur dans le grand Kasaï.

6) Problème de l'impaiement des fonctionnaires attribué aux dirigeants provinciaux, mécontentement populaire.

7) Echec des négociations politiques entre gouvernants et leurs opposants. Objectif : soutient le vœu de changement et critique de ceux qui s'y opposent.

Ainsi, les conséquences des informations politiques au Kasaï occidental sont traduites dans les rumeurs, la radio trottoir.

Dans le cadre de cette étude, nous avons trouvé qu'il est difficile d'être informé de ce qui se passe au Kasaï occidental dans la presse écrite de la province. Cela est du à la manipulation des informations et parfois le refus d'informer sur la situation socio – politique de la province. Il est aussi difficile de conserver ou stocker les journaux qui, parfois, sont utilisés comme emballages. Souvent, on ne donne les informations que sur le Gouverneur de province (messages de félicitation, de vœux).

3. LACONTRIBUTION DE CETTE PRESSE A LA RECONSTITUTION DE L'HISTOIRE DU KASAI OCCIDENTAL

Les sources en histoire sont des textes écrits sur des matériaux divers destinés à faire connaitre le passé (SALMON, R., 1987 :24). Il peut s'agir soit des inscriptions monumentales ; des textes sur papier et par chemin, etc.

Dans ensemble, de tout ce que l'homme a écrit, nous distinguons : les sources d'archives (dites aussi documentaires ou diplomatiques) et les sources littéraires. Les sources d'archives sont les documents écrits, faits en fonction de la vie publique. Les sources d'archives sont normalement les écrits les plus surs dont dispose l'historien parce qu'elles ont une portée pratique et juridique.

Parmi les sources d'archives on distingue : les documents privés, les documents officiels, les documents juridico – religieux. Les sources littéraires (narratives) sont des documents destinés à informer les contemporains ou la postérité. Parmi les sources littéraires, on distingue : les sources historiques qui consignent les faits tels qu'ils se sont déroulés ; les œuvres littéraires qui n'ont pas de prétention historique et des écrits d'informations immédiate qui sont plus les journaux, des hebdomadaires et des revues. Les informations sont plus au moins exactes et orientés suivant les objectifs.

Comme on peut le remarquer, nous pouvons dire que les faits et événements rapportés dans la presse écrite serviront un jour comme des sources écrites de l'histoire politique du Kasaï occidental. Les événements de crise que la presse écrite exploite rendent compte des situations où le négatif l'emporte objectivement sur le positif. « Comprendre le présent par le passé et le passé par le présent », telle est l'assignation de l'histoire par Marc Bloch, il la définissait comme la « science des hommes dans le temps et qui, sans cesse , a besoin d'unir l'étude des morts à celles des vivants (M. Bloch, 1964 :14). Cependant, ce n'est pas l'abondance des informations et la proximité de l'événement qui qualifient l'histoire immédiate et lui donnent un avantage ; mais c'est la possibilité de faire de « l'histoire vivante » et de laisser participer les acteurs de l'histoire à la connaissance de leur histoire. Le mouvement de la presse écrite du Kasaï occidental, prise comme une source à la reconstitution de l'histoire politique, sera compris comme celui dont les acteurs sont ceux qui sont au cœur de certaines crises, qui ont intérêt au changement.

Ce champ de l'histoire immédiate se présente, certes comme une histoire du présent, du vivant, mais ses sources et ses techniques d'information comprennent aussi bien le dépouillement classique d'archives (dans la mesure où celles – ci sont ouvertes), de documents du passé, de séries statistiques que le recueil de récits… aussi bien que les journaux de la presse écrite qui contiennent les informations.

Ainsi, pour terminer cette partie, il s'avère indispensable de signaler que nous avons le souci de situer nos lecteurs sur notre profil, technicien d'enseignement d'histoire, dans ce cadre de recherche, nous n'avons pas de prétention d'égaler ou de devenir un communicologue de formation ; mais plutôt de dire les faits et les événements comme l'art et le métier des historiens.

La population du Kasai occidental s'intéresse à la communication politique. Le journaliste aussi n'a pas pu jouer son rôle d'informateur et de formateur en livrant à la population une information objective, échappant à toute influence.

CONCLUSION

L'importance que revêt cette étude, c'est une histoire immédiate dans la province du Kasaï occidental. Nous avons expliqué que la presse écrite pouvait être considérée comme l'une des sources de l'histoire. Nous avons également démontré qu'au Kasaï occidental existe l'absence des journaux à grand tirage. La langue française dans laquelle ces informations sont publiées n'est pas accessible à toutes les catégories de la population.

La population du Kasaï occidental s'intéresse à la communication politique. Le journaliste n'a pas pu aussi jouer son rôle d'informateur, en livrant à la population une information objective, échappant à toute influence. Ce qui amène la population aux rumeurs, à la radio – trottoir. Pourtant, ces informations contenues dans la presse écrite aideront dans l'avenir à expliquer certaines situations de l'histoire du Kasaï occidental, en corrigeant les erreurs du passé afin d'améliorer son présent immédiat et orienter son avenir. Ailleurs, notamment en Europe occidental, la presse a joué son rôle de porte-parole de la population, c'est le cas en France, Angleterre, Italie, la presse a constitué réellement un quatrième pouvoir.

Enfin, notre constat est que la presse écrite n'est abondante ni qualitativement ni quantitativement au Kasaï occidental.

BIBLIOGRAPHIE

1) Aldo, Falconi., Anthologie des documents des églises sur les moyens de communication sociale à partir de la « Galaxie Gutenberg à nos jours ». Kinshasa, Médias Paul ; 1995
2) AYIMPAM Mwan – Ngo ; « Il y a 40 ans, le 30 juin1956 : Le Manifeste de Conscience Africaine » in Zaïre – Afrique, n°306, juin – juillet – aout 1996.
3) Bloch, M., Apologie pour l'histoire ou métier d'historien, Paris, 1964.
4) Encyclopédie THEMA Vol.4, Paris, Larousse, 2000,
5) Grand Larousse de la langue Française Tome V, Paris, Larousse, 1997
6) MUKUATA, N., Le Kasaï occidental dans la presse écrite (1997- 2000), Mémoire Licence, ISP/Kananga, 2004.
7) OMASOMBO,Tshonda, J., Le Zaïre à l'Epreuve de l'histoire immédiate, Paris, Karthala, 1993.
8) POTOPOTO, Joseph, Guerre des Grands Lacs : La résistance congolaise, Kinshasa, Universitaires Africaines, 2001
9) REPARTH, Austin, Mass Medias and you, Toronto, Longmans, 1966.
   Robert, P., Dictionnaire de la langue Française, Paris, Robert, 1960.
10) Salomon, R., Histoire et critique, Bruxelles, Université, 1987.
11) Tshund'Olela, Epanya Shamololo, Introduction à l'histoire. Tome I, Nature, Role et Domaine de l'histoire, Lubumbashi, 1987.

L'ANALYSE ECONOMIQUE DE LA PAUVRETÉ RURALE ET DES ACTIVITÉS PARA AGRICOLES À DEMBA

Kabasele M. Eddie
Chercheur/ l'IRIKA Montréal, Canada
Stéphane L. Tubene
Professeur /'Université de Maryland, Eastern Shore, USA
Bululu Kabatakaka
Professeur/ISDR-Tshibashi
J. N. Lumu
Assistan/IFAF Mweka

1. Introduction

L'agriculture reste parmi les principales sources d'emplois et de revenus pour la population de Demba au Kasaï Occidental en République Démocratique du Congo comme dans la plupart des pays en développement (FIDA, 2001). Dans ces pays, les milieux ruraux sont plongés dans la pauvreté, l'insuffisance alimentaire et la malnutrition (PNUD, 2009; FAO, 1996). Dans ce contexte, les agriculteurs tentent de diversifier leurs revenus afin de réduire les risques associés au secteur agricole. Il s'agit des risques liés aux facteurs climatiques, fluctuations des prix de produits agricoles, maladies et parasites des cultures (Kankonde et Tollens, 2001; Chapoto et al., 2011), et au poblème de gestion des politiques agricoles (Niama et Staatz, 2010; FAO, 1996).

Les avis sont partagés quant au choix que les producteurs agricoles doivent faire pour lutter contre la pauveté. Pour les certains, cette lutte passe par la diversification des activités agrcoles et le recours aux ativités para agriciles (Muyanga et al., 2011; Howes, 1993). Pour les autres, les moyens que procurent les activités para agricoles ne sont pas suffisants pour sortir les agriculteurs de la pauvreté, la malnutrition et l'insuffisance alimentaire (Tschirley, 2011; Scott et Litchfield, 1994; INS, 2005). Cet avis corrobore la sagesse de la plupart des chefs coutumiers du Kasai. En efftet, ces chefs coutumiers ont toujours refuté que les producteurs agricoles de leurs villages se lancent dans les activités d'exploitation artisanale du diamant, par exemple, de peur que leurs villages soient moins productifs sur le plan agricole et fassent, conséquemment, face à la famine, disette, etc.

Cependant, certaines d'activités para agricoles génératrices de revenus sont tolerées par les chefs coutumiers. Il s'agit de la fabrication des nattes, lits, chaises, de l'alcool, l'extraction de vin de palme et /ou du raphia.Toutes ces activités échappent à la comptabilité[1] des localités, collectivités et zones rurales.

Pour examiner ces hypothèses, nous avons choisi la zone rurale de Demba au Kasaï Occidental. Notre choix de

[1] Les activités qui échappent à la comptabilité sont généralement qualifiées d'informelles. Ces activités peuvent agricoles ou para agricoles. Le terme para-agricole est le mieux indiqué ici parce qu'il permet de vérifier les hypothèses.

cette zone rurale est dicté par le fait que c'est de Demba que proviendraient la boisson (liqueur) alcoolique locale de meilleure qualité connu sous le nom de « ciciampa » en tshiluba, et le vin de raphia, nome « maluvu a mitshi ou dibondo », une des activités importantes pour cette étude. En outre, on y exploiterait officieusement et officiellement le diamant artisanal sans ignorer que la fabrication artisanale des chaises ou encore « kuasa ya nkodji », nattes et nasses y est très populaire. Demba est aussi l'un des greniers agricoles de la ville de Kananga (PNUD/UNOPS, 1998). En général, il lui fournit principalement les produits agricoles suivants les cossettes et feuilles de manioc, le maïs, l'arachide, l'huile de palme et autres (INS, 2005).

Cette étude poursuit ainsi trois objectifs, notamment : (1) analyser les facteurs socio-économiques affectant la participation des ménages agricoles aux activités para agricoles; (2) examiner la pauvreté et l'inégalité des revenus des ménages agricoles à Demba; et (3) proposer des pistes pratiques de sortie de la pauvreté des agriculteurs de la zone de Demba.

2. REVUE DE LITERATURE

2.1. Pauvreté, inégalité des revenues, et activités para agricoles

Les avis sur les conséquences des revenus des agriculteurs provenant des activités para agricoles dans les milieux ruraux sont partagés (Muyanga et al., 2011; Howes, 1993; Perrotti, 1992). Ceux en faveur des activités para agricoles dans les milieux ruraux par les agriculteurs pensent que les recettes provenant de ces activités aideraient à protéger les agriculteurs contre les fluctuations de revenues agricoles (Tschirley, 2011; Howes, 1993). Ils amélioreraient ainsi leur sécurité financière (Baiyegunhi et al., 2010). Ceux qui s'y opposent croient que les revenus non agricoles, au lieu de réduire la pauvreté augmenteraient les inégalités de revenus dans les comtés ruraux (Araujo, et al., 2011; D`Haese et al., 2010; Scott et Litchfield, 1994).

Il y en a qui tempèrent ce constat selon que le milieu rural étudié est dans un environnement biophysiquement riche ou encore si les agriculteurs sont en possession de biens de « luxe » (vélo, motocycle, télévision, radio, lecteur DVD ou CD) qui les distinguent de ceux qui n'en ont pas (Niama et Staatz, 2010; Scott et Litchfield, 1994).

2.2. Caractéristiques générales du ménage à Demba

En général, le ménage d'un agriculteur pratique l'agriculture de subsistance (OCPI, 2008). Celle-ci est faite sur des terres sablo argileuses ou dans les forêts secondaires. L'agriculture dépend d'eaux pluviales sur deux saisons avec intervalles de deux périodes dites de saisons sèches. La main d'œuvre agricole rémunérée est quasi rare dans ce type d'agriculture. Elle est plutôt à son propre compte. C'est autant dire qu'elle est familiale ce qui signifie que les employés sont pratiquement les membres de la famille. On dirait qu'ils font du bénévolat. Le ménage agricole a la possibilité de produire et de vendre la production agricole à son gré. Il a aussi le libre choix de participer dans les activités para agricoles ou informelles.

L'agriculture joue un rôle important dans l'économie de Demba en termes de la production territoriale brute. Sa valeur ajoutée aurait dû connaître une chute depuis la crise économique dans laquelle le pays sombre il y a des décennies (PNUD, 2009).

Le secteur agricole de Demba est marqué par une diminution du soutien financier publique, le manque des politiques agricoles pouvant favoriser l'investissement privé, la pratique des cultures non irriguées, dans la pluparts des cas, vivrières qui sont en grande partie laissées aux cultivateurs sur des sols généralement pauvres. Une autre caractéristique est le manque d'aide extérieure.

Les principales cultures sont les tubercules, céréales et légumineuses. Ces dernières sont cultivées en rotation, monoculture ou en association sans engrais chimiques et pesticides. L'agriculture mécanisée ou la traction bovines sont quasi rare voire même inexistantes.

Dans le temps, Demba avait des plantations de caféiers. De nos jours, elles sont abandonnées, sans entretien et se trouvent à l'état de vieillissement indescriptible.
Les cultures comme l'amarante, l'aubergine, le poivre de Cayenne, l'hibiscus, l'okra, le bananier, le manguier, le papayer, le goyavier se trouvent à Demba. Mais, elles ne sont pas plantées à grande échelle. Elles poussent parfois à l'état spontané. Les récoltes qui en résultent font le bonheur des agriculteurs et voire même des décideurs des politiques agricoles car depuis l'indépendance, rien ne semble bouger dans le sens à améliorer les rendements des cultures vivrières.

L'état désuet de l'agriculture à Demba serait dû au manque de coordination, volonté, savoir-faire pratique, de gestion efficace des administrations publiques précédentes et de manque de ressources financières.
Tout, alors tout est à recommencer, une tâche difficile à laquelle, les administrations publiques actuelles et futures devront faire face.

3. Données et Méthodologie

3.1. Données

A Demba, 778 ménages étaient enquêtés par l'Institut Facultaire des Sciences Agronomiques et Forestières de Mweka. Pour compléter les enquêtes, nous avons recueilli certaines données auprès du ministère de plan, de la banque Centrale et du ministère d'agriculture aussi bien au niveau provincial que fédéral en 2009. Environ 2,1% de ménages n'ont pu terminer les enquêtes. Les ménages qui participent aux activités para agricoles totalisaient 31,3% dont 51,5% représente les fabricants des chaises, nasses, nattes, et autres tissages; 15,8% dans la fabrication/production et/ou l'extraction des boissons locales : vin de palmes et liqueur d'alcool « ciorce », et 33,4 % dans le commerce (ventes des produits non agricoles, non artisanale, non issue de l'extraction et/ou de la fabrication des boissons locales).

Tableau 1. Description statistique des données

Variable	Moyenne et standard déviation	Minimum	Maximum
Avoirs du ménage			
Superficie cultivée (ha)	0,59(0,21)	0,24	2,73
Nbre de petits bétails	5,60 (3,87)	2,00	10,00
Nbre de volaille	7,85 (3,92)	3,00	13,00
Caractéristiques du ménage			
Age chef du ménage (ans)	38,50 (9,61)	18,00	68,00
Taille du ménage (membres)	5,69 (4,88)	1,00	8,00
Facteurs du prix sur le marché			
Distance avec la gde route (Km)	5,98 (6,22)	0,13	14,81
Distance avec le marché (Km)	11,92 (6,72)	0,04	56,52
Distance avec la gare de train (Km)	46,30 (0,09)	0,04	51,8
Intervention de l'Etat			
N=778			

3.2. Méthodologie

a. Modèle de la consommation du ménage agricole

Pour maximiser l'utilité à Demba, le ménage agricole consomme les biens des champs (X_c), les biens provenant du marché (X_m) et se plait du temps en dehors de travail (X_l). La fonction d'utilité pour le ménage est représentée par l'équation (1). Elle dépend également des caractéristiques telles que la taille du ménage, le niveau de scolarisation (Z) du chef de ménage ou répondant et autres.

$$Max\ U = (X_c, X_m, X_l ; Z) \quad (1)$$

Chaque ménage a le choix de participer aux activités des champs ou agricoles d'où l'indice (*c*) ou dans les activités para agricoles ou informelles que nous représentons par l'indice (*p*). La production dans l'une ou l'autre activité dépend de l'aire des terres cultivées (A), mais aussi des semences (S) utilisées et du travail (L) fourni ainsi que lu capital physique ou humain (K). Ceci nous conduit à formuler les équations de production Q_c et Q_p respectivement représentatives des activités agricoles et para agricoles suivantes:

$$Q_c=q(A,L_c,S_c,K_c) \quad (2)$$
$$Q_p=q\ (L_p,S_p,K_p) \quad (3)$$

Sachant que la main d'œuvre agricole pour les champs des producteurs à Demba n'est pas rémunérée, nous assumons que le coût d'une telle main d'œuvre ne peut être basé sur le prix de marché. Dès lors, le temps total (T) d'un ménage est reparti entre les activités agricoles et informelles ainsi que le loisir. Donc, Il est l'équivalent de la somme des trois temps (du temps alloué à l'agriculture (L_c), celui alloué aux activités para agricoles (L_p) ainsi que le temps libre ou de loisir (X_l)). L'équation (4) résume bien ce que nous venons de décrire :

$$T = X_l+L_c+L_p \quad (4)$$

Il est à noter que les dépenses totales pour la consommation d'un ménage ne peuvent en aucun cas dépasser les revenus provenant de ces deux secteurs d'activités. C'est cela que nous résumons dans l'équation (5):

$$X_m = p_c^q(Q_c - X_c) - p_c^s S_c + p_p^q Q_p - p_p^s S_p \quad (5)$$

Pour raison de normalisation, les prix du marché (*p*) portent les indices supérieurs (*q*) pour la production et (*s*) pour les facteurs de production ou inputs. Pour faire les dépenses, le ménage doit avoir la liquidité, de l'argent comptant. Nous appelons cela la contrainte de liquidité. L'argent comptant ou liquide dépendrait du crédit si les agriculteurs de Demba avaient accès au crédit bancaire. Cela signifie que le montant total d'actif disponible fourni par ressources propres aussi bien que l'épargne ou le don (K) est la fonction de terre cultivée par le ménage et d'autres dotations du capital. Cette épargne proviendrait de la vente des produits agricoles de la saison précédente ou d'autres biens et/ou des dons faits par une parenté au ménage. La contrainte de liquidité est formulée dans l'équation (6) comme suit :

$$p_{cx}S_c+p_{ps}S_p \leq K_l(A,K_q,K_p) \quad (6)$$

L'application du lagrangien (*L*) à ce problème de maximisation résulte à la formulation de l'équation (7):

$$L=[X_c, \{p_cQ_c(A,L_c,S_c,K_c) - p_cX_c-p_{cs}S_c+p_pQ_p(L_p,S_p,K_p)-p_{ps}S_p\}, T-L_c-L_p:Z_l]+\gamma[K_l-p_{cs}S_c-p_{sp}V_p] \quad (7)$$

Les équations qui suivent résument les conditions de premier ordre et sont expliquées dans la suite :

$$(\partial U / \partial X_c)/(\partial U / \partial X_m) = p_c \quad (8)$$
$$p_c^q(\partial Q_c / \partial L_c) = p_p^q(\partial Q_P / \partial L_P) = (\partial U / \partial X_l)/(\partial U / \partial X_m) \quad (9)$$
$$p_c^q(\partial Q_c / \partial S_c) = p_c^s\left(1+\gamma/(\partial U / \partial X_m\right) \quad (10)$$

$$p_p^q(\partial Q_p / \partial S_c) = p_p^s\left(1+\gamma/(\partial U / \partial X_m\right) \quad (11)$$

Vous conviendrez avec nous que l'aide ou le don ou encore l'épargne ou le crédit peut être donné, accordé, ou réalisé selon l'expression qui s'appliquerait. Mathématiquement ou économétriquement, cela équivaut à dire que la condition de liquidité peut être annulée d'où $\gamma \geq 0$ quand il n'y a aucune aide, don, épargne, et ou crédit.

Toutefois il est positif au cas où il serait accordé. Il ne peut dans ce cas être négatif.
L'équation (8) signifie que l'allocation des dépenses de consommation entre les biens agricoles et ceux

provenant du marché se fait selon le ratio du prix de ces deux types de biens. Le marché de la main d'œuvre et du capital n'étant pas parfait, donc il fonctionne dans les conditions de la concurrence imparfaite. Il y a lieu d'envisager que le seul prix des biens ne peut constituer l'unique élément déterminant de l'allocation des ressources par le ménage agricole à Demba.

Le niveau optimal de l'allocation de la main d'œuvre entre les activités agricoles et para agricoles ainsi que le temps de loisir est déterminée par l'équation (9). Ce dernière signifie que la valeur marginale du travail agricole est autant que la valeur marginale du travail para agricole qui est égal à la valeur marginale de l'utilité de temps libre ou de loisir. Ceci confirme que le ménage agricole à Demba allouera les ressources selon les facteurs outre que le rapport des prix de facteurs de production comme la main d'œuvre, semences, etc.… L'implication de ce qui précède est telle que le ménage voudra maximiser à la fois les profits, la production et la consommation. Donc, les équations relatives à ces trois objectifs sont inséparables.

Les conditions optimales de premier ordre pour les facteurs des productions agricoles et para agricoles sont décrites par les équations (10) et (11). Ces conditions résument que la quantité optimale de la ressource utilisée est atteinte quand sa valeur marginale équivaut à son prix. Pourtant comme la condition de liquidité est contraignante, la quantité de la ressource utilisée diminuera tandis que sa valeur marginale dépassera son prix sur le marché, une situation irréaliste mais qui reste mathématiquement possible.

Le facteur capital a une importance majeure dans ce modèle. L'augmentation de la productivité de la main d'œuvre et le capital liquide en dépende. Cela veut dire que l'utilisation de ces facteurs de production dans le secteur para agricole tendrait à la diminution.

Le capital agricole a deux implications dans la production agricole. D'abord, plus il y a le capital agricole, plus la productivité de la main d'œuvre et celle du capital liquide sont élevées. Cela tendrait à réduire l'utilisation de ces ressources (main d'œuvres et capital liquide) dans le secteur informel (non agricole). En outre, plus il y a le capital agricole impliquerait une liquidité plus élevée pouvant ainsi faciliter la participation du ménage agricole aux activités du secteur informel (non agricole).

Par conséquent, le modèle illustre deux faits opposés quand l'on considère le facteur de production : main d'œuvre. D'une part, la pauvreté pousse le ménage agricole à participer aux activités du secteur informel (non agricole) du fait qu'il ne peut pas mettre à profit l'utilisation de la main d'œuvre familiale dans la production agricole. De l'autre part, les contraintes de liquidité résultant des niveaux bas de capitaux peuvent empêcher le ménage agricole moins nantis (pauvre) à participer aux activités du secteur informel (non agricole). Les contraintes de liquidité peuvent ou ne pas être égales pour tous les ménages agricoles pour mieux répondre non seulement aux fluctuations des prix mais aussi aux exigences des activités agricoles. Dans ce cas, il y a lieu d'envisager l'embarra du choix qu'ils ont à participer ou non aux activités agricoles ou non agricoles. Donc, selon le cas, la main d'œuvre comme la liquidité sont les facteurs déterminant la participation du ménage dans un secteur comme dans l'autre.

A première vue, il s'avère que le manque de participation du ménage dans l'agriculture signifie que le revenu issu du secteur informel réduira l'inégalité. Par conséquent, au cas où le ménage participerait davantage dans l'agriculture parce qu'il en a les possibilités, le revenu non agricole augmenterait l'inégalité.

b. Facteurs socio-économiques affectant la participation des agriculteurs aux activités informelles

Les facteurs socio-économiques considérés dans cette étude ainsi que leurs signes respectifs sont repris dans le tableau 2. Les signes des coefficients de facteurs : terre et le capital (agricole) décrivent la relation entre la pauvreté et la participation au secteur non agricole.

Trois types d'activités non agricoles retenus pour cette recherche à Demba sont: travaux de fabrication artisanale des fournitures, de boissons et le commerce.

Tableau 2. Facteurs socio-économiques et leurs potentiels respectifs signes

Variable indépendant	**Variable dépendent[1] (Activités para agricoles)**		
	Artisanerie	**Boisson**	**Commerce**
Avoirs du ménage			
Superficie cultivée (ha)	-	-	-
Nbre de petits bétails	-	-	+
Nbre de volaille	-	-	+
Biens de luxe (vélo, radio, télé) 1= Non	+	+	+
Caractéristiques du ménage			
Age chef du ménage (ans)	+	+	-
Genre (1=féminin)	+	+	+
État civil chef du ménage (1=marié)	+	-	-
Religion (1=Évangélique)	+	-	+
Taille du ménage (membres)	+	+	+
Scolarisation (1=sans études)	+	+	+
Association (1=sans association)	+	+	+
Habitat (1=maison en tôles)	-	+	+
Salarié (1 = Non)	+	+	-
Facteurs du prix sur le marché			
Distance avec la gde route (Km)	-	-	-
Distance avec le marché (Km)	-	-	-
Distance avec la gare de train (Km)	-	-	-
Intervention de l'Etat			
Accès à l'éducation enfants (1= non)	+	+	+
Accès à l'eau potable (1= non)	+	+	-
Accès à l'hôpital/dispensaire (1= non)	+	+	+
Accès aux terres arables (1 = non)	+	+	+

[1]La rationalité pour assigner les signes indiquant la relation entre les variables dépendent et indépendants est expliquée dans cette section (b).

Nous avons estimé les équations séparément pour chaque activité. Les données des activités et les montants de revenus qui y sont issues furent récoltés. Cependant les heures de travail (main d'œuvre) consacrées à chacune d'activités non agricole n'étaient pas enregistrées. Pour cette raison, nous avons choisi d'utiliser des simulacres de participation en tant que variable dépendante. Les fonctions de régression probit sont justifiées dans ce cas pour être appliquées.

En effet, nous avons assumé que la distribution du terme d'erreur est normale et la relation entre les ressources en main-d'œuvre est linéaire:

$L_{p1} = \alpha_1 X + \varepsilon_1$ $\quad P_{p1}=1[L_{p1} \geq 0]$ **Artisanerie** *(12)*

$L_{p2} = \alpha_2 X + \varepsilon_2$ $\quad P_{p2}=1[L_{p2} \geq 0]$ **Boissons** *(13)*

$L_{p3} = \alpha_3 X + \varepsilon_3$ $\quad P_{p3}=1[L_{p3} \geq 0]$ **Commerce** *(14)*

Nous savons que la fonction de la main d'œuvre *L* est décrite de la manière suivante :

$$L_p = L_p(p_c^q, T, A, p_c^s, K_c, p_p^q, K_p, p_p^s, S_p, Z) \qquad (15)$$

A Demba, la distance de la résidence du ménage agricole à la route principale ou à la gare de train et ou la distance de la résidence de ménage agricole au marché rural facilitent la commercialisation des produits agricoles ou l'accessibilité aux marchés locaux. Il peut en résulter de rendements de marchés et l'amélioration de la rentabilité de la production non agricole.

Il est tout autant indiqué que la proximité à une route principale et/ou à la gare de train peut également impliquer une plus grande concurrence des produits agricoles ou non agricoles provenant d'ailleurs (de villes urbaines, rurales ou les produits importés). Il en résultera une réduction des prix des produits non agricoles locaux. Par conséquent, nous nous pensons que le coefficient pour la distance de la résidence du ménage agricole aux marchés locaux soit négatif. Mais le signe de la distance entre la résidence du ménages agricole et la route principale ou la gare de train soit ambiguë (positive ou négative).

Les autres caractéristiques du ménage agricole à Demba que nous avons pu considérer pour cette étude sont l'âge, l'état civil, le genre du chef de ménage, taille du ménage et le niveau de scolarité du chef du ménage. Ces caractéristiques affectent la préférence de consommation des biens et les indicateurs de capital humain disponibles pour la ferme, la production non agricole, le nombre du petit bétail possédé par le ménage ainsi que les objets considérés comme de luxe : la télévision, radio, magnétoscope, etc.

L'âge du chef du ménage agricole influencerait positivement et/ou négativement la participation dans les activités informelles. Il serait hypothétiquement erroné de voir les jeunes chefs de ménages agricoles s'aventuraient en cherchant mieux en allant tisser les nattes, chaises et lits et en faisant le commerce des produits autres que les produits d'arts ou les boisson alcoolisées. Par contre les chefs de ménages âgées ont un avantage d'avoir appris par leur expérience ce qui conviendrait le mieux : entre les activités artisanales, le commerce et la fabrication des boissons alcoolisées. Le commerce exige des vas et viens vers les centres d'approvisionnements situés dans les milieux urbains. Les routes reliant les centres de productions aux centres urbains sont dans la plupart des cas désuètes. Elles n'accordent pas plus de chances aux moins résistants s'ils veulent acheminer leurs marchandises par vélo. Les alternatives étant soit de louer les services des cyclistes (les bayanda), soit s'abstenir pour choisir un autre moyen de transport: le train ou le véhicule. Toutefois, le surpeuplement de passagers dans une remorque du camion de marchandises et/ou dans une voiture de train lors du voyage est impressionnant. C'est de la survivance du plus fort. Nous avons considéré l'âge des jeunes à plus ou moins 25 ans en nous basant sur l'espérance de vie moyenne d'environ 50 ans dans la province. Cette façon de faire ne définit nullement pas l'âge de la jeunesse ou le contraire. Donc, le facteur âge peut avoir un coefficient positif comme négatif.

Le niveau de scolarité du chef de ménage agricole a été présumé positivement corrélé avec la participation à des activités informelles. Plus d'années de scolarisation aiderait l'appréhension des avantages et désavantages de la diversification des activités outre que les activités agricoles.

Le genre du chef de ménage est supposé influencer positivement et/ou négativement la participation dans les activités informelles. Les ménages agricoles dont les chefs sont les femmes auraient la tendance de participer dans les activités de commerce ou de fabrication de boissons. Les femmes n'étant pas concernées dans la fabrication des nattes, lits, chaises, et nasses. Elles peuvent fabriquer les vases en porcelaine par contre. Cette fabrication n'a pu être un intérêt pour cette étude car elle est sporadique dans la région étudiée. Les femmes qui dirigent les ménages agricoles souvent sont soit veuves soit divorcées ou encore célibataires. Elles vendent souvent les boissons alcoolisées. A cause de la division de travail, les femmes se résignent à la vente de boisson du raphia car elles n'en font pas la récolte. Les femmes ne montant rarement aux arbres. Cependant, elles sont principales productrices de ciciampa, une liqueur dont la concentration est « cent ou cinq cents » selon le jargon des vendeuses et buveur(e)s de la place. Les hommes, par division de travail également ne fabriquent pas le ciciampa. Dans la production, extraction, fabrication de ces boisons, les hommes comme les femmes y participent selon les taches tandis que celle de vente de boissons est généralement assignée aux femmes. D'où l'ambiguïté de signe de son coefficient.

Au-delà de ces caractéristiques sociales, nous avons tenu compte des aspects économiques suivants : l'accès au capital financier et social, l'accès au capital humain, l'accès au marché d'inputs et outputs, la possession du capital terre et la possession de capital autre que financier, terre et humain. L'accès au capital financier et social

inclut les facteurs tels que l'accessibilité au crédit agricole, les services de vulgarisation ou l'appartenance à une organisation non gouvernementale (ONG). L'accès au capital humain signifie faire engager ou louer la main d'œuvre agricole et ou la taille du ménage du répondant. L'accès au marché d'inputs et/ou output réfère à la disponibilité de semences, leurs coûts, le prix des biens sur le marché et la distance entre les lieux de production et de commercialisation de ceux-ci. Par la possession du capital terre, il faut entendre la superficie allouée à la production agricole. La possession du capital autre que financier comprend les biens dit de luxe tels que le vélo, la télévision, la radio, appareil photos, cellulaire, l'élevage du petit bétail (cobaye, lapin, chèvre, mouton, porc) et la volaille.

La participation du ménage agricole dans les activités informelles est positivement liée aux caractéristiques économiques tout comme ceux qui n'ont pas ce capital envieraient participer à ces activités. Ils seraient attirés par les succès des autres ou par leur faiblesse à assumer les activités agricoles ou mieux encore par l'impatience d'attendre les rendements qui s'échelonnent du semis jusqu'à la récolte. Ceci étant dit, la combinaison des facteurs économiques permet au ménage agricole d'œuvrer dans le secteur paragricole avec en tête l'idée de diversifier sa production et se procurer plus de biens matériels.
L'accès aux soins de santé comme l'accès à l'eau potable et l'accès à l'éduction ont positivement été hypothétiquement corrélés aux activités para agricoles. L'éducation reste le pilier de l'avenir du territoire, sinon le futur est incertain.

L'éducation de qualité a cédé place à un système de quantité dans lequel nous avons deux acteurs : public et privé mais qui ne sait pas répondre aux besoins de solliciteurs. Au publique les paiements des salaires en retard sont dégradants, un héritage politique malheureux depuis les successions des régimes présidentiels. Quand on y associe la corruption des agents payeurs, comptables d'État et leurs mandataires, la situation des enseignants laisse trop à désirer. Au privé, le cout démesuré des études ne démontre guerre par les résultats palpables que le système vaut la peine. Une étude comparative dans le temps et l'espace de ces deux systèmes mérite bien d'être réalisée pour en dire long.

L'état de santé de la population d'un territoire est un indice du niveau de développement économique. Plus le ménage agricole est en bonne santé plus il travaillera et plus sa productivité sera élevée.L'accès à l'eau potable est un indice à la fois sanitaire et de l'intervention de l'Etat. Depuis le Congo Belge, la RD. Congo sous Kasavubu, le Zaïre sous Mobutu et le renommé RD Congo sous Kabila père et fils, peu d'entités rurales ont bénéficié de centres de traitement d'eau. L'accès à la santé, l'eau et l'éducation doivent être des actions prioritaires de l'Etat. Cependant l'état à capituler depuis longtemps et les entités qui bénéficiaient de l'eau dit potable n'en ont plus accès. Donc Demba attendra encore pour longtemps afin de se voir doter d'un centre de traitement d'eau potable et de centres de santé viables Nous ne pouvons envisager le signe des coefficients de facteurs d'interventions de l'État.

La superficie cultivée comme la possession de plus d'animaux à élever est négativement corrélée à la participation des activités informelles. Plus la superficie cultivée est grande moins de temps le ménage a pour investir dans les activités informelles. Il ne pourrait pas t'y avoir une surprise de voir la possession du capital faciliter la participation dans les activités informelles, un accès ou une recherche de l'argent comptant, la liquidité. Cependant, un ménage agricole en possession de niveau important des capitaux doit ipso facto avoir une productivité élevée de facteurs de production et de ce fait avoir moins d'intérêt aux activités informelles. Cela même le fondement de la dichotomie de choix pour le ménage agricole.

Le modèle décrit ci-haut répond à la question sur la participation de ménages agricoles dans les activités para-agricoles qui est une préoccupation de second plan. Nous sommes plutôt préoccupés au premier plan par l'effet de ce que la participation des producteurs agricoles aux activités informelles engendre face à la pauvreté décriée dans les milieux ruraux.

Le ménage agricole s'engage dans les activités para agricoles dans le but de lutter contre la pauvreté et avoir la liquidité devant répondre à ses besoins immédiats. Les activités para agricoles rapportent plus vite l'argent que les activités agricoles. Dans la suite, nous abordons la question de l'inégalité de revenus due à la participation du ménage agricole ou non aux activités para agricoles.

c. Modèle d'inégalité, pauvreté, et activités para agricoles

Nous avons opté pour l'usage de la mesure du coefficient de Gini et sa décomposition pour étudier les inégalités de revenus de ménages agricoles qui participent ou pas dans les activités para agricoles à Demba. En effet, cette mesure de dispersion de revenu nous permet d'évaluer les inégalités de revenus issues des activités agricoles et para agricoles. Elle a l'avantage de répondre aux quatre principes suivants : l'anonymat de ceux ou celles ayant de revenus élevés ; l'indépendance par rapport à la taille ou l'échelle de l'économie et par rapport à la population ; et l'égalité de la distribution quelle que soit le transfert de revenu des ménages riches vers les ménages pauvres. Dagum (1997) ajoute que la décomposition de l'indice de Gini fournit plus d'informations que tout autre indice dérivé de l'entropie.

La valeur du coefficient de Gini est comprise dans l'intervalle [0,1[car elle permet de déterminer trois composantes. Chacune contribuant à l'inégalité totale (**G**). Il s'agit des inégalités à l'intérieur des groupes ($\mathbf{G_w}$), les inégalités nettes entre ces groupes ($\mathbf{G_{nb}}$) et les inégalités inhérentes à l'intensité des transvariations entre ces groupes ($\mathbf{G_t}$).

Pour ceux intéressés à plus de détails sur le Coefficient de Gini, nous les referons simplement aux articles de Milanovic (1997), Pyatt (1976), Yitzhaki (1994), et Dagum (1997). De cette lecture, la formule généralisée de l'indice Gini constitue l'équation (16) qui est ainsi dénotée comme suit :

$$G = G_w + G_{nb} + G_t \qquad (16)$$

Plus G tend vers zéro, moins d'inégalité existe pour la caractéristique déterminante. De ce fait, si G est égal à zéro, le groupe affiche moins des disparités quant à la caractéristique de comparaison pour notre cas c'est le revenu.

4. RÉSULTATS ET DISCUSSION

Tableau 3. Résultats du model Probit de participation des ménages agricoles aux activités para agricoles

VARIABLES INDÉPENDANTES	MOYENNES	ACTIVITÉS PARA AGRICOLES		
	N = 778	ARTISANERIE	BOISSONS	COMMERCE
AVOIRS DE LE MÉNAGE		***(A)***	***(B)***	***(C)***
Superficie cultivée (ha)	0,59 (0,21)	-0,951(0,43)*	-0,439(0,01)*	-0,091(0,03)*
Nbre de petits bétails	5,60 (3,87)	-0,164(0,17)	-0,005(0,06)	0,016(0,15)
Nbre de volaille	7,85 (3,92)	-0,148(0,17)	-0,007(0,08)	0,052(0,05)
Biens de luxe (vélo, radio, télé)1= Non	0,05 (0,03)	0,501(0,22)*	0,122 (0,03)*	0,003(0,04)
CARACTÉRISTIQUES DU MÉNAGE				
Age chef du ménage (ans)	38,50(9,61)	0,097(0,04)*	0,191(0,02)*	-0,097(0,04)*
Genre (1=féminin)	0,72 (0,55)	0,072(0,08)	0,091(0,03)	0,005(0,05)
État civil chef du ménage (1=marié)	1,09 (0,57)	0,016(0,15)	-0,017(0,02)	-0,076(0,01)**
Religion (1=Évangélique)	0,21 (0,23)	0,052(0,05)	-0,070 (0,07)	0,057(0,03)
Taille du ménage	5,69 (4,88)	0,601(0,03)**	0,068(0,04)*	0,094(0,02)**
Scolarisation (1=sans études)	1,96 (2,36)	0,097(0,06)**	0,107(0,05)**	0,003(0,04)
Association (1=sans association)	1,03 (1,53)	0,003(0,04)	0,004(0,04)	0,066(0,02)*
Habitat (1=maison en tôles)	0,09 (0,01)	-0,908(0,14)**	0,001(0,04)	0,078(0,01)**
Salarié (1 = Non)	0,20(0,03)	0,111(0,03)*	0,111(0,05)*	-0,087(0,03)*
FACTEURS DU PRIX SUR LE MARCHÉ				
Distance avec la gde route (Km)	5,98 (6,22)	-0,040(0,01)*	-0,551(0,07)**	-0,076(0,03)*
Distance avec le marché (Km)	11,92(6,72)	-0,088(0,01)**	-0,066(0,01)**	-0,091((0,03)*
Distance avec la gare de train (Km)	46,30(0,09)	-0,070(0,01)**	-0,075((0,01)**	-0,067(0,01)**
INTERVENTION DE L'ÉTAT				
Accès à l'éducation enfants (1= non)	1,06 (0,17)	0,918(0,03)**	0,052(0,05)	0,095(0,03)*
Accès à l'eau potable (1= non)	0,07((0,02)	0,001(0,04)	0,003(0,04)	-0,008(0,01)**
Accès à l'hôpital/dispensaire (1= non)	0,595(0,01)	0,091(0,01)**	0,049(0,02)*	0,067(0,02)*
Accès aux terres arables (1 = non)	0,04 (0,01)	0,001(0,05)	0,072(0,08)	0,003(0,03)
CONSTANT		**-1,35 (0,24)****	**-1,77(0,40)***	**-0,973(0,31)***
(*)Significatif au seuil de 5 %		***R(A,B)=0,31(0,07)****	***R(B,C)=0,43(0,09)****	***R(B,C)=0,25(0,05)*****
(**)Significatif au seuil de 1 %. () ERREUR STANDARD				

Nous ne sommes pas surpris par les signes des coefficients du model probit de la participation de ménages agricoles aux activités para agricoles. Il y a lieu de noter que quelques facteurs s'avèrent importants pour fonder la politique agricole à Demba. Ces facteurs sont statistiquement significatifs tels que la superficie cultivée, la possession de biens dits de luxe, l'âge du chef du ménage agricole, la taille de ce ménage, la scolarisation comme l'accès à l'éducation et aux soins de santé sans oublier les facteurs d'accès aux marchés.
Dans le tableau 4, le résumé des résultats de l'analyse des inégalités selon les activités agricoles et para agricoles sont présentés.

Tableau 4. Inégalités de revenus des ménages agricoles à Demba

Mesures	SOURCES DE REVENU	
	Activités agricoles	Activités Para agricoles
Gini total	**0,640**	**0,614**
G_w	**0,397(62 %)**	**0,262(59 %)**
G_b	**0,141(22 %)**	**0,135(22 %)**
G_t	**0,102(16 %)**	**0,116(19 %)**
$G_n = G_b + G_t$	**0,243(38 %)**	**0,251(41 %)**
N = 778	***Statistiquement, il n'y a pas de différences significatives entre les coefficients des inégalités de revenus des ménages agricoles qui participent ou pas aux activités para agricoles à Demba***	

Le tableau indique qu' à Demba, la participation de ménages aux activités agricoles contribuerait plus à l'inégalité de revenus avec un coefficient Gini de 0,64 par rapport à la participation de ménages aux activités para agricoles dont le coefficient total de Gini est de 0,61. Ces coefficients sont plus élevés par rapport à celui enregistré pour toute la province du Kasaï Occidental (PNUD, 2009). Ils ne sont statiquement pas différents au seuil de 1 %. En général, les inégalités intergroupes brutes sont faibles. Statistiquement, nous ne pouvons dire que la pauvreté de ménagés agricoles à Demba peut être résolue par la pratique agricole ou la participation à aux activités para-agricles, résultats auxquels nous nous attendions le moins.

Dans les deux secteurs : agricole comme informel, les inégalités sont dues à la contribution des inégalités entre les groupes ou les inégalités à l'intérieur des groupes. La contribution aux inégalités d'intergroupes brutes est plus faible pour les ménages qui participent dans le secteur agricole (38 %) comparé aux ménages qui participent dans le secteur informel (para agricole) (41 %). Nous pouvons attribuer cela aux inégalités de transvariations qui sont respectivement de 16 % pour les participants du secteur agricole alors qu'elles sont de 19 % pour ceux qui participent dans le secteur informel. Ceci implique que les ménages agricoles les mieux nantis engendrent de plus en plus d'écarts de revenus avec les faibles revenus de leurs pairs qui participent dans le secteur informel. En outre, les inégalités des transvariations sont liées aux inégalités de l'intérieur du groupe.

CONCLUSION

Notre analyse démontre que la pauvreté rurale existe à Demba et ce, malgré la participation active des agriculteurs aux activités para agricoles. Ce constat est d'autant déplorabble que l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 1996 « Année internationale de l'éradication de la pauvreté » et la décennie 1997-2006 « Première décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté ».

Un état des lieux, impliquat toutes les parties prenantes de la lutte contre la pauvreté des collectivités rurales de Demba, devrait être réalisé. Par parties prenantes, nous entendons, entre autres, les décideurs des politiques de développement, les syndicalistes, les chercheurs, les opérateurs économiques, les producteurs, bailleurs des fonds, les chefs coutumiers et les députés. Un bilan de la pauvreté de Demba devrait être dressé. Ce bilan conduirait à l'élaboration d'un plan de sauvetage avec ordre des priorités selon les secteurs, les objectifs et les cibles à atteindre. L'investissement dans la production agricole et dans les routes des dessertes agricoles, le développement de l'industrie de la microfinance ainsi que la mise sur pied des mécanismes de formation sont des composantes indispensables du dit plan.

Références

1. Araujo, Claudio ; Araujo-Bonjean, Catherine Brunelin, Stephanie Alert at Maradi. 2011. Preventing Food Crises in West Africa by Using Price Signals. European Association of Agricultural Economists. International Congress, Aug 30-Sept 2, 2011, Zurich, Switzerland

2. Baiyegunhi, L.J.S.and Fraser, Gavin C.G.Determinants of Household Poverty Dynamics in Rural Regions of the Eastern Cape Province, South Africa. African Association of Agricultural Economists (AAAE). 2010 AAAE Third Conference/AEASA 48th Conference, September 19-23, 2010, Cape Town, South Africa

3. Chapoto, Antony ; Banda, Diana J. ; Haggblade, Steven ; Hamukwala, Priscilla (2011) Factors Affecting Poverty Dynamics in Rural Zambia. MSU (Michigan State University). Dept. of Agricultural, Food, and Resource Economics. Food Security Working Papers.

4. Dagum C. (1997), "Decomposition and Interpretation of Gini and the Generalized Entropy Inequality Measures ", *Proceedings of the American Statistical Association, Business and Economic Statistics Section, 157th Meeting,* p. 200-205.

5. D'Haese, Marijke ; F.C. Speelman ; Stijn Van damme ; Ellen Kunzimana, Tharcisse Ndimubandi; Jean D'Haese ; Luc2010. Recovering from Conflict : an Analysis of Food Production in Burundi. African Association of Agricultural Economist (AAAE) Third Conference AEASA 48th.

6. FAO: 1996. Dix- neuvième Conférence Régionale de la FAO pour l'Afrique, Ouagadougou (Burkina Faso) 16-20 avril 1996. Sommet Mondial de l'Alimentation: Bilan et Perspectives de la Sécurité Alimentaire dans la Région Afrique.

7. Howes, SR., 1993. Income Distribution: Measurement, Transition and Analysis of Rural China, Ph. D Dissertation, London School of Economics

8. INS (Institut National de la Statistique). 2005- Rapport de l'Enquête 1-2-3 sur l'Emploi, le Secteur Informel et la Consommation des Ménages de 2004-2005.

9. Kankonde M. et Eric Tollens. Securite Alimentaire au Congo-Kinshasa: Production, Consommation et Survie. L'Harmattan, Paris.

10. Kabatakaka, B. (2013). Interdisciplinarité et économie informelle. (A. Riguigui, Éd.) Perspectives sur l'interdisciplinarité/Université Laurentienne, 290-320.

11. Kabasele M, E., Tubene, S., Kabatakaka, B., Kanku, S., & Tshibombi, L. (2007). Analyse socioéconomique des facteurs de l'adoption des semences améliorées de maïs dans la ceinture verte de Kananga. Le Semeur du Kasaï(2), 81-99.

12. Milanovic Branko. 1997. A Simple Way to Calculate the Gini Coefficient and Some Implications. World Bank. Washington, DC Economics Letters 56(1997): 45-59.

13. Mussard S., Seyte F., Terraza M. (2003), "Decomposition of Gini and the Generalized Entropy Inequality Measures ", *Economics Bulletin*, Vol.4 n°7 : 1-6.

14. Muyanga, Milu Jayne, Thomas S. Burke, William J. 2011. Pathways into and out of Poverty: A Study of Household Wealth Dynamics in Rural Kenya. Agricultural and Applied Economics Association. Annual Meeting, July, 2011: 24-26, 2011, Pittsburgh, Pennsylvania.

15. Niama Nango Dembélé et John M. Staatz. 2010. Sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest : Enjeux et Éléments Stratégique pour sa Réalisation Michigan State University Programme de Recherche et de Renforcement des Capacités en matière de Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest

16. OCPI (Observatoire Congolaise de la Pauvreté et de l'Inégalité). 2008. Rapport National sur le Progrès sur l'OMD Doc. Inédit

17. Perrotti, R., 1992. Income Distribution, Politics and Growth AEA papers and Proceedings, May 1992: 311-6.

18. PNUD/RDC, 2009. Pauvreté et Conditions de Vie des Ménages. Province du Kasaï Occidental. Profil résumé. Mars 2009 Unité de Lutte Contre la Pauvreté. Kinshasa RDC.

19. PNUD/UNOPS. 1998. Monographie de la Province du Kasaï Occidental. Doc. Inédit.

20. Pyatt, G., 1976. On the Interpretation and Disaggregation of Gini Coefficient. Economic Journal. June 1976: 234-254.

21. Scott, C.D. et J.A. Lichfield, 1994. Inequality, Mobility and determinants of Income among the rural Poor in Chile, 1968-1986 London School of Economics Number 53. March, 1994.

22. Tschirley, David L. 2011. What is the Scope for Horticulture to Drive Smallholder Poverty Reduction in Africa? Michigan State University. Department of Agricultural, Food, and Resource Economics. Food Security Collaborative Policy Briefs.

23. Yitzhaki S., 1994, "Economic Distance of Distributions. Journal of Econometrics 61, 147-159.

LE CILUBA CLASSIQUE EN DEPERDITION : QUE FAIRE POUR LE SAUVER ?

KAPUDI KALONGA Donatien
Bibliothécaire de 1ère Classe'ISDR-Tshibashi

INTRODUCTION

Pour tout locuteur natif ayant fait l'école primaire à l'époque coloniale le cilubà classique (il s'agit du cilubà classique qui a été codifié et imposé à l'enseignement qui demeure sa langue de tous les jours, connaît actuellement des déviations choquantes. Des mots sont déformés, la conjugaison de certaines formes verbales est changée, les infixes sont remplacés par des mots en dehors des formes verbales. Même sur le plan phonique, les locuteurs ont tendance à intégrer l'intonation de leur propre terroir. Le cilubà classique tel qu'il a été enseigné à l'époque coloniale, est en train de se perdre. Les radios privées engagent les jeunes qui n'ont pas la maitrise du cilubà classique : elles véhiculent ces modifications que les jeunes et enfants avalent et intègrent dans leur langage. Même certains adultes commencent à les adopter parfois.

Comment en est-on arrivé là, alors que l'école qui a été introduite par les missionnaires et qui a répandu le cilubà classique à travers le Kasaï continue à fonctionner et à se multiplier ? Et que le pouvoir de l'Etat qui l'avait imposé comme langue d'administration continue à s'exercer ?

Il nous paraît donc nécessaire de nous pencher sur ces questions pour tenter d'y trouver des réponses, et de chercher à trouver une voie d'encadrement de cette langue dans la période actuelle.

Nous suivrons l'évolution du cilubà à partir du début de l'enseignement catholique, car c'est la forme de sa langue qui a été adoptée par l'État et qui a été répandue à travers le Kasayi. Nous ne prenons pas en compte la forme luluwa retenue par les missionnaires protestants à cause de l'exiguïté de son champ d'application et de sa disparition à l'enseignement depuis 1962.

Notre étude comprendra les points suivants :

- l'enseignement depuis l'Etat indépendant du Congo et la codification du cilubà ;
- les incorrections passées dans le langage actuel ;
- la lutte contre ces incorrections.

1. L'ENSEIGNEMENT DEPUIS L'ETAT INDEPENDANT DU CONGO ET LA CODIFICATION DU CILUBA

1.1. Enseignement depuis l'etat independant du congo

Le tout premier missionnaire catholique, le Père E. CAMBIER, est arrivé à Mikalayi le 7 décembre 1891. Le Père Joseph VAN KEERBERGHEN (1983) nous révèle que sa première occupation a été d'élever quelques constructions rudimentaires : habitations pour lui-même, son personnel et d'autres missionnaires qui devaient arriver. Il a aussi été confronté au problème des esclaves et autres personnes déplacées, tant adultes qu'enfants, qui avaient été pris dans les razzias organisées par les Arabes et leurs acolytes ou qui avaient pu s'enfuir sans être pris. De toutes parts on venait présenter au Père Cambier des esclaves à racheter. Le Père était d'avis que racheter des esclaves serait vraisemblablement un moyen excellent pour constituer un premier noyau de

chrétiens, qu'il pourrait former et instruire. D'autres personnes également qui avaient dû fuir leur région pour échapper aux Arabes venaient se présenter chez le Père Cambier afin de se mettre sous sa protection. Les esclaves rachetés et les personnes qui venaient librement se mettre sous la protection du missionnaire formèrent très vite un nombre important de personnes constituant la population de la mission.

Durant la première année de son séjour à Mikalayi, le Père Cambier s'adonna au plus pressé : habitations à construire pour tout ce monde, nourriture à procurer et soins de santé à donner à ces gens dont la plupart étaient dans un état d'extrême exténuation. La première œuvre caritative de la mission a été de prendre soin des malades. D'où le nom de Ngangabuka que la population lui a donné. Il n'était pas encore question, en ce premier début, d'organiser des instructions religieuses ou d'ouvrir une école. Les seuls baptêmes qui étaient administrés l'étaient en danger de mort.

La toute première école des garçons du Kasaï a été créée à Mikalayi (jadis Luluabourg Saint Joseph), par le Père Jules Garmyn (Talatala), le 10 février 1893. Et celle des filles l'a été en 1894 par Sr Godelièvе de la Congrégation des Sœurs de la Charité.

Les premiers élèves étaient essentiellement les jeunes esclaves rachetés, des enfants abandonnés. Ils vivaient généralement à l'internat ou à l'orphelinat, ou étaient logés par des ménages habitant la mission. Mais leur entretien et leur nourriture étaient fournis par la mission qui était également responsable de leur éducation. Il y avait aussi quelques enfants libres, mais leur nombre n'était pas important au début, car la population libre ne comprenait pas l'utilité de l'école. Ce mélange d'enfants abandonnés, ou rachetés et enfants libres constituait donc la population des premières écoles. Ce sont ces enfants qui ont fourni les prémices de la communauté chrétienne et aussi les premiers collaborateurs des missionnaires.

À l'époque, les enfants n'aimaient pas fréquenter l'école. Les enfants des parents libres la fuyaient. Seuls les enfants des esclaves rachetés par la mission ou libérés par l'État et confiés à la mission étaient obligés d'aller à l'école. Ce n'est qu'au cours des années que la population a compris de mieux en mieux l'utilité et l'importance de l'école. Au fur et à mesure que le nombre d'enfants sous tutelle de l'État diminuait, le nombre d'enfants libres augmentait dans les écoles.

La fondation de la Mission Mikalayi (Luluabourg Saint Joseph) a été suivie d'autres postes de mission dans l'ordre suivant :

1) Mérode Salvator (1894) ;
2) Lusambo Saint Trudon (1895) ;
3) Hemptinne Saint Benoît (1897) ;
4) Tielen Saint Jacques (1898) ;
5) Bena Makima (1904) ;
6) Lusambo Saint Antoine (1904) ;
7) Mushenge (1906).

La fondation d'une mission signifiait en même temps l'ouverture d'une école. Ce qui fait qu'en 1906, il existait au Kasayi 8 écoles. Les missionnaires ne tardèrent pas d'envoyer des jeunes gens de la mission dans les villages des environs pour y assembler les enfants, leur enseigner les prières et le texte du catéchisme. Ils y furent placés et y recevaient la visite régulière du missionnaire. Ils s'occupaient de l'enseignement des prières, du texte du catéchisme, et aussi de la lecture, de l'écriture, d'un peu de calcul, … C'est ainsi que sont nées les écoles des villages.

Chaque école avait son programme. Tout était laissé à l'initiative du prêtre désigné à cette tâche. Au début, celui-ci donnait la plupart des cours et se faisait aider et remplacer par les meilleurs élèves. Ceux-ci devenaient petit à petit des maîtres d'école selon le proverbe « en forgeant on devient forgeron ».
La formation comprend la religion, l'écriture, la lecture, le calcul, l'astronomie, la géographie, le français, le chant, la politesse…

Les missionnaires ont édité avec le temps les manuels comme support de l'enseignement qui ne se donnait qu'en cilubà.

- Malu a mu mikanda minsantu ya Mvidi Mukulu, imprimé en 1898 à Bruxelles ;
- Miaku misunguluke, imprimé en 1900 à Bruxelles ;
- Petit catéchisme, imprimé en 1904 à Bruxelles ;
- Grand catéchisme, imprimé en 1904 à Bruxelles ;
- Mukanda wa kusambila, imprimé en 1905 à Bruxelles ;
- Mukanda wa misambo ;
- Mukanda wa kubadisha bana, éditions successives depuis 1898, transformé après Mukanda wa tshianza ;
- Grammaire de la langue des Bena Lulua, imprimé en 1897 à Bruxelles.

Le premier but poursuivi dans ces écoles était la catéchisation et l'annonce de l'Evangile. C'est pourquoi les leçons de religion avaient la priorité, tandis que l'enseignement de l'écriture, de la lecture, du calcul, etc. venait en second lieu.

Pendant toute la période de l'Etat Indépendant du Congo, les écoles organisées par les missionnaires avaient le statut d'écoles privées et libres. Elles n'étaient assujetties à aucun contrôle ni de la part de l'Etat, ni de quiconque. Mais elles étaient considérées avec sympathie et intérêt par le Gouvernement, parce qu'à travers elles l'éducation, le développement et le progrès étaient communiqués à la population, surtout à la jeunesse.

Dans son rapport de 1895 cité par Van KEERGBERGHEN (1983), le Gouverneur Général écrit : « Outre l'enseignement des doctrines chrétiennes, les missions pourvoient à l'instruction des noirs, leur apprennent les premières notions des métiers manuels, … Chaque mission constitue un foyer de lumière et de progrès. »

L'Etat était d'avis que si les missions ne parvenaient pas à obtenir le progrès de la population par l'éducation, l'instruction, elles failliraient à leur tâche. Et les missions de leur côté considéraient cette tâche de procurer l'éducation et l'instruction comme un devoir essentiel et primordial. Elles étaient prêtes à destiner une très grande part de leurs ressources à l'organisation des écoles.

Le 26/06/1906, l'Etat Indépendant du Congo signe une convention avec le Saint Siège. Dans cet accord s'exprime de la façon la plus solennelle, l'intention de Léopold II d'organiser la collaboration entre l'Etat et les missions catholiques. Par cette convention, l'Etat voulait s'assurer de la collaboration permanente des missions catholiques pour ce qui concernait l'éducation et l'instruction des habitants du pays. L'Etat se réservait la haute direction de tout l'enseignement et un droit de regard sur toutes les écoles. Le fait que l'Etat se réservait la dernière responsabilité de l'enseignement n'incluait pas qu'il subsidiait ces écoles des missions ; au contraire, toutes les dépenses matérielles et financières, l'entretien complet de ces écoles et le salaire des enseignants, tout cela était à charge des missions catholiques. Mais l'Etat reconnaissait ces écoles, les agréait et leur reconnaissait un statut public, tout en restant privées.

À la suite de cette convention, les Supérieurs Ecclésiastiques se sont réunis à Léopoldville en février 1907, ils ont pris les décisions suivantes :

1) L'enseignement primaire se fait en 3 classes :
    a. La classe inférieure où l'on enseignerait les premiers éléments de lecture, d'écriture et de calcul ;
    b. La classe moyenne où on ajoutera la lecture et l'écriture en langue du pays, premières notions de géographie, de calcul et de français ;
    c. La classe supérieure où on ajoutera la lecture courante, la grammaire et l'orthographe du français, la géographie, un peu d'histoire et le calcul : les opérations fondamentales ;
2) Création des écoles centrales pour instituteurs et comptables, conçues comme écoles post-primaires qui s'occuperaient de la formation des commis, des comptables et des instituteurs. Aucun programme n'était fixé ; ces écoles recruteraient les meilleurs éléments sélectionnés par les directeurs respectifs de

toutes les écoles primaires de la circonscription. Au Kasayi, trois écoles centrales ont été créées. Une à Mikalayi, une autre à Demba et une troisième à Bunkonde. Elles répondaient au besoin de l'Etat et des sociétés qui étaient à la recherche des collaborateurs autochtones ayant certaines connaissances élémentaires des travaux de bureau et de la comptabilité.

En 1908, l'Etat Indépendant du Congo devient le Congo Belge. Le statut de l'enseignement libre demeure. Mais on assiste à l'augmentation du nombre des nouvelles missions s'accompagnant chacune de la fondation d'une école primaire en son centre. Ce sont les missions suivantes :

1) Demba Saint Jean (1908) ;
2) Pangu (1908) ;
3) Kanzenze (1909) ;
4) Luebo Sacré-tCoeur (1909) ;
5) Tshiumbe Sainte Marie (1910) ;
6) Kabinda Saint Martin (1913) ;
7) Katako-Kombe (1915) ;
8) Katende Saint François (1914) ;
9) Bena Dibele (1914) ;
10) Lodja (1916) ;
11) Lubefu (1917) ;
12) Ndekesha Notre Dame de 7 Douleurs (1917) ;
13) Mayi-Munene Immaculée conception(1919) ;
14) Brabanta (1926).

L'organisation des écoles décidée à la réunion des Supérieurs Ecclésiastiques en 1919 et en 1923 se présente ainsi au cours de cette période :

a) Ecoles rurales, établies dans les villages ;
b) Ecoles centrales, fonctionnant aux postes de mission, c'est dans ces écoles que les élèves des écoles rurales peuvent continuer leurs études. La durée des études est portée à 4 ans ;
c) Ecoles normales où sont formés les catéchistes ;
d) Ecoles spéciales : ce sont les écoles professionnelles et les écoles pour commis ;
e) Ecoles ecclésiastiques : ce sont les Petits Séminaires et leurs sections préparatoires.

Pour avoir un enseignement plus ou moins valable, il fallait que les enseignants disposent de manuels scolaires pour les branches figurant au programme fixé par l'État. Les premiers livres ont dû être imprimés en Belgique. À partir de 1913, les missionnaires ont installé une imprimerie à Hemptinne Saint Benoît. Ils ont édité les livres suivants :

- Malu a mu mikanda ya Mvidi Mukulu 3ème Ed. 1922 ;
- Miaku misunguluke, 2ème Ed., 1910 ;
- Mifuanu ya Mfumuetu Yezu Kristus. Les paraboles, 2ème Ed., 1912 ;
- Grand catéchisme à l'usage de la Mission du Haut Kasaï, 4ème Ed., 1914 ;
- Miaku ya Mvidi Mukulu, Réédition du Catéchisme précédent, 1920 ;
- Miaku ya Mvidi Mukulu, Nouveau catéchisme, 1924 ;
- Miaku ya Mvidi Mukulu, Explication du catéchisme, Turnhout, 1926 ;
- Mukanda munene wa miaku ya Mvidi Mukulu, Gand catéchisme expliqué, 2ème Ed., Bruxelles, 1909 ;
- Mukanda wa kusambila. Livre de prières. Turnhout, 1920 ;
- Grand catéchisme expliqué, Grand livre en langue Luba, 1917-18 ;
- Mukanda wa matuku adi atamba mu tshidimu. Livre de liturgie, Bruxelles, 1911 ;
- Mukanda wa misambo. Chants religieux ;
- Tshilejilu tshietu. Histoire sainte en 3 parties, Turnhout, 1922.
- MULAMI WA Basambidishi (le chef-catéchiste), 1918 ;
- Mukanda wa Basambidishi (Manuel des catéchistes), 1918 ;
- Misa munsantu (Les prières de la messe), 1914 ;
- Nkonfesio (la confession), 1916 ;

- Bua kuitaba mu Misa (Manuel pour les servants de messe), 1917 ;
- Mukanda wa kubadisha bana (Livre pour apprendre à lire), 1914 ;
- Mukanda wa tshianza (Livre pour apprendre à lire et écrire), 1917 ;
- Mukanda wa tshianza I, 1923 ;
- Mukanda wa tshianza II, 1924 ;
- Premières notions de français, 1908 ;
- Livre de lecture, 1921 ;
- Petit vocabulaire français-tshiluba, 1910 ;
- Mukanda wa Géographie (Géographie générale du Congo Belge, du Kasayi), 1910 ;
- Mukanda wa Njeografi (Géographie générale du Congo Belge, Kasaï ; Histoire du Congo), 1923 ;
- Géographie wa Belgike, 1920 ;
- Mukanda wa Géographie, Kasaï ne Kongo Belge, 1917 ;
- Malu a Nkongo a ku kalekale (Histoire du Congo 1484-1880), 1919 ;
- Makwa Bintu Bionso (Botanique, Agriculture, Zoologie, Règne Humain, Electricité), 1ère Edition, 1921 : 2ème Edition 1930 ;
- Mukanda wa nshinga (Problèmes), 1921 ;
- Mukanda wa Makumi, en 3 parties ;
- Bienzelu ne mapangishangana (Opérations et problèmes), en 2 parties ;
- Dilongesha dia muakulu (Grammaire de la langue lulua à l'intention de l'école normale), 1920 ;
- Malu a Bukalanga (Manuel de Politesse), 1ère Ed. et 2ème Ed., 1919-1921 ;
- Grammaire de la langue luba, suivie d'un vocabulaire luba-français et d'un vocabulaire français-luba, Louvain, 1903 ;
- Grammaire pratique de la langue Luba, Bruxelles, 1911 ;
- Supplément à la Grammaire pratique de la langue Luba, Hemptinne, 1920 ;
- Nouvelle Grammaire Luba ; Bruxelles, 1929 ;
- Dictionnaire Français-Luba et Luba-Français, Bruxelles, 1914.

La première Ecole Normale a été fondée à Mikalayi en 1914. Elle recevait les candidats parmi les meilleurs éléments des écoles primaires de toutes les missions. À ses débuts, le programme des cours était le même que celui des écoles primaires centrales, avec cette différence :

1) Qu'on donnera un cours de religion plus étendu, plus approfondi et dirigé de telle sorte qu'il prépare les élèves à l'enseignement religieux ;
2) Qu'on leur fera un cours théorique et pratique de méthodologie ;
3) Qu'on leur fera un cours théorique et pratique d'hygiène, du soin des plaies et des principales maladies du pays ;
4) Qu'on leur donnera quelques leçons théoriques et pratiques d'agriculture et d'élevage, afin que plus tard ils puissent au moins donner des conseils aux jeunes gens qui les entourent.

Cet enseignement a continué à se donner en cilubà.

L'Ecole Spéciale des candidats-commis a vu le jour à Mikalayi en 1924. La durée des études y était de 3 ans. Elle a été confiée aux Pères Joséphites à Katoka en 1930. Son programme comportait les cours de Catéchisme, d'Arithmétique, de Français, de Causerie, d'Histoire Sainte, de Géographie et de Dactylographie.

Les Frères de la Charité ont ouvert une école professionnelle à Lusambo en 1913 et à Kabinda en 1919. Les sections organisées à Lusambo étaient : bois, fer, cordonniers, tailleurs et imprimeurs-relieurs : alors qu'à Kabinda on a organisé les sections : bois, fer et tailleurs. La durée de la formation était de 3 ans. Ces écoles étaient officielles dans la mesure où elles étaient organisées par l'Etat qui prenait en charge toutes les dépenses. Elles dépendaient directement de la Direction de la Justice auprès du Gouvernement Général.

Les Frères religieux en service de ces écoles étaient des fonctionnaires de l'Etat, nommés, rémunérés et logés par l'Etat. On appelait ces écoles « *Ecoles Officielles Congréganistes* ». La langue d'enseignement dans ces écoles était le cilubà. Mais le gouvernement insista pour que les élèves sortis de ces écoles aient une connaissance du français parce qu'ils devaient travailler avec les Européens.

En 1925, le Gouvernement belge signe une nouvelle convention avec les sociétés de missions nationales. Au terme de celle-ci, le principe de la généralisation de la subsidiation des écoles et l'imposition de programmes scolaires unifiés sont retenus. Cette convention a permis un essor remarquable.

De 1925 à 1947, d'autres missions et d'autres écoles sont nées :

- Kabue Saint Jean Baptiste (1926) ;
- Mbulungu Saint Pierre (1938) ;
- Luluabourg Saint Clément (1935) ;
- Luluabourg Notre Dame (1947) ;
- Kajangayi Saint Rémy (1935) ;
- Tshidimba Saint Michel (1937) ;
- Tshikula Saint Gabriel (1937) ;
- Kamponde Saint Jean-Marie Vianney (1937) ;
- Masuika Saint Jean l'Evangéliste (1935) ;
- Tshibala Sainte Marie (1937) ;
- Luambo Saint Théophile (1939) ;
- Mwetshi Saint Paul (1932) ;
- Kabuluanda Saint Pierre Claver (1940) ;
- Kitangwa (1939) ;
- Kamiji (1940) ;
- Kasansa Christ-Roi (1934) ;
- Tubeya Sainte Marguerite (1936) ;
- Kalonda Sainte Thérèse (1937) ;
- Katombe (1940) ;
- Katoka Saint Jean (1930) ;
- Port-Francqui (1939) ;
- Mweka (1947).

Alors qu'en 1908, le total d'élèves inscrits dans toutes les écoles primaires du Kasayi était de 2.130, il était de 61.208 en 1947. Pendant cette période, la classe de sixième est organisée.

Les responsables de l'enseignement catholique ont poursuivi les efforts pour doter les écoles des manuels bien composés et en nombre suffisant. Ce travail était fait surtout par le missionnaire inspecteur, qui se faisait aider par d'autres personnes compétentes, notamment les Pères professeurs de l'Ecole Normale de Mikalayi et les Frères congolais de la Congrégation de Saint Joseph de Mikalayi.

La même langue, le cilubà, était employée dans toutes les écoles primaires organisées par les différentes sociétés de missions du Vicariat Apostolique du Haut-Kasayi. Ce fait avait le grand avantage qu'une seule série de manuels scolaires était suffisante et qu'on pouvait en faire des tirages importants, ce qui diminuait le coût par exemplaire.

Voici la liste des livres parus entre 1925 et 1948 :

- Miaku ya Mvidi Mukulu (texte du nouveau catéchisme du Vicariat Apostolique du Haut-Kasayi par Mgr Auguste De Clercq). Turnhout, 1926, 1930, 1932, 1937 et Tongerloo, 1946 ;
- Miaku ya Mvidi Mukulu (Commentaire du nouveau catéchisme par Mgr Auguste De Clercq), Turnhout, 1926 ;
- Evanjelio wa Mfumuetu Yezu Kristo (Les 4 évangiles et les Actes des Apôtres, traduction de Mgr Auguste De Clercq). Turnhout, 1931.
- KAKANDA KA MALU A TSHIOVO (petite histoire sainte, par J. Ecker), Bruges, 1932 ;
- Yezu Mupandishi (les 4 évangiles en un seul), Hemptinne, 1948 ;
- Misambo (Chants religieux), Hemptinne, 1927 ;
- Tshiovo tshia kale 1 et 2 (Histoire Sainte, Ancien Testament, par A. Samain), Hemptinne, 1947 ;

- Benedikta Munsanto, Hemptinne, 1945 ;
- Pierre Klaver, Hemptinne, 1940 ;
- Yosefu Munsantu, Hemptinne, 1935 ;
- Katerine Tekakwifa, Hemptinne, 1940 ;
- Bamartire ba mu Bunganda, Turnhout, 1932 ;
- Malu a Paulo Munsantu, Hemptinne, 1942 ;
- Balunda Betu Bansanto 1 et 2 (Vie des Saints par A. Samain), Hemptinne, 1949 ;
- Mukanda wa Balami, Hemptinne, 1932 ;
- Mukanda wa Basambidishi, Hemptinne, 1934 ;
- Kakanda ka tshianza 1 (Lecture et orthographe, 1ère primaire), Turnhout, 1929 ;
- Kakanda ka tshianza 2 (Lecture et orthographe, 2ème primaire), Turnhout, 1932 ;
- Muakulu 1 'Grammaire tshiluba 3ème primaire), Hemptinne, 1943 ;
- Muakulu 2 (Grammaire tshiluba 4ème primaire), Hemptinne, 1944 ;
- Muakulu 3 (Grammaire tshiluba 5ème primaire), Hemptinne, 1945 ;
- Kubala kalasa 4 (livre de lecture 4ème primaire), Hemptinne, 1945 ;
- Malu a buloba 1 (Géographie 3ème primaire), Hemptinne, 1944 ;
- Malu a buloba 2 (Géographie 4ème primaire), Hemptinne, 1946 ;
- Malu a budimi ne bumunyi (Agriculture), Turnhout, 1936 ;
- Malu a mubidi 1 (Hygiène 1ère et 2ème primaire), Hemptinne, 1942, 1948 ;
- Malu a mubidi 2 (Hygiène, 3ème primaire), Hemptinne, 1944 ;
- Malu a mubidi 3 (Hygiène, 4ème primaire), Hemptinne, 1946 ;
- Malu a mubidi 4 (Hygiène, 5ème primaire), Hemptinne, 1948 ;
- Mukanda wa makumi 1 (Calcul 1ère primaire), Turnhout, 1937 ;
- Mukanda wa makumi 2 (Calcul 2ème primaire), Turnhout, 1938, Léopoldville, 1950 ;
- Mukanda wa makumi 3 (Calcul 3ème primaire), Turnhout, 1935, Léopoldville, 1949 ;
- Mukanda wa makumi 3 (Calcul 3ème primaire), Turnhout, 1935, Léopoldville, 1949 ;
- Mukanda wa makumi 4 (Calcul 4ème primaire), Léopoldville, 1949 ;
- Mukanda wa makumi 5 (calcul 5ème primaire), Léopoldville, 1949 ;
- Makwa Bintu Bionso (-Sciences), par R. Callewaert, Turnhout, 1930 ;
- Malu a bulongeshi (Manuel de pédagogie par C. Leuridan), Hemptinne, 1938 ;
- Malu a bulongeshi (Manuel de pédagogie C. Leuridon), Hemptinne, 1944 ;
- Malu a ndongeshilu (Méthodologie par C. Leuridon), Hemptinne, 1946 ;
- Petit vocabulaire tshiluba-français, Turnhout, 1927 ;
- Vocabulaire Luba-Français et Français-Luba, Hemptinne, 1940 ;
- Meyi ne mikandu ya mu Congo Belge (Lois et ordonnances du Congo Belge), Hemptinne, 1931.

Pendant ce temps, l'enseignement secondaire ne connaît pas de modification. L'enseignement à l'école normale et à l'école professionnelle se donne en cilubà, alors qu'à l'école les candidats-commis il se fait en français.

En 1934, une nouvelle école normale est créée à Tielen Saint Jacques, et la première école normale pour filles voit le jour à Mikalayi. En 1948, on crée une école normale à Nguema. En 1938, l'Ecole Moyenne d'Agriculture (CADULAC » naît à Kamponde. En 1947 on fonde le Collège de Kamponde ; des centres pratiques d'agriculture dont la durée des études a été d'abord de 1 à 2 ans, ensuite de 2 à 3 ans, sont ouverts à Kabue et à Kajangayi en 1936, à Mayi-Munene et à Kabinda en 1937. Ils furent fermés en 1938 par manque de ressources. Une Ecole Professionnelle Agricole (E.P.A.) est créée à Kabinda en 1941, et fermée en 1944.
La réglementation de 1948 consacre également l'usage des langues nationales dans l'enseignement primaire, tout en maintenant le Français comme matière. En 1954 débutent les écoles primaires officielles destinées aux autochtones. L'enseignement s'y donne en français.

Au niveau secondaire on assiste à l'ouverture d'autres écoles à partir de 1948, comme :

- Ecole Professionnelle Officielle de Katoka ;
- Ecole Technique Secondaire Industrielle de Katoka ;
- Collège Pie X ;
- Ecole d'apprentissage pédagogique (Bunkonde et Katende) ;
- Ecoles ménagères.

1.2. Codification, implantation et diffusion du cilubà

Le rôle joué par Mgr A. De Clercq pour le développement, la codification et l'élévation du cilubà mérite un examen attentif d'autant plus que tout ce qui peut se dire sur cette langue se réfère à son autorité.

Dans le premier temps (1891-1907), c'est le dialecte des Beena Luluwa, peuple hôte, qu'il a codifié et imposé à l'enseignement. Mais à partir de 1907, il a fait un effort pour constituer une langue commune. Il le dit lui-même dans la préface à la Nouvelle Grammaire Luba de 1923 : « *Le langage que la Nouvelle Grammaire présente est le même que celui de la Grammaire Pratique, c'est-à-dire, ce n'est pas le dialecte d'une région déterminée, c'est plutôt la langue commune qui, de par la fréquence de communication entre les Noirs de diverses régions et par la compénétration des tribus, s'est formée tout naturellement.* »

Cinq années plus tard, le même auteur (1934) écrit : « *Depuis 1907, nous avions abandonné la phonologie des Beena Luluwa pour adopter celle des Baluba de la famille des Bakwa Disho, tout en retenant les formes verbales des Beena Luluwa. Le motif en est en partie parce que cette branche a été le plus tôt disséminée et au plus loin, mais aussi, croyons-nous, parce que son idiome possède le mieux les traits communs à tous.* »

L'action de ce missionnaire a été poursuivie par les missionnaires inspecteurs, les missionnaires professeurs de l'Ecole Normale de Mikalayi ainsi que les Frères de Charité de Mikalayi et quelques enseignants noirs choisis parmi les meilleurs.

L'adoption du cilubà pour l'évangélisation et l'enseignement, sa codification et sa normalisation constituent le facteur le plus important de sa diffusion dans la région du Vicariat Apostolique du Haut-Kasayi. Toute cette action est à l'origine de sa dynamique d'expansion. C'est par elle que le cilubà est devenu le véhicule de l'enseignement non seulement chez les tribus de famille luba, comme les Beena Luluwa. Beena Koshi et les autres Baluba proprement dits, mais encore chez les Basonge, les Beena Kanyoka, les Bakwa Mputu, qui ne parlent qu'un langage apparenté ; mais aussi chez les Batetela, les Bakuba, les Babindi et les Bakete des différentes branches, les Bashilele, les Batshioko, les Bampende, les Balwalwa, les Basalampasu, les Beena Lunda, dont les idiomes sont en tout point dissemblables et appartiennent à des groupes absolument distincts. De ce fait et dans les limites du Vicariat Apostolique du Haut-Kasayi se réalise l'unité de la langue d'enseignement comme dans l'administration ecclésiastique. Et cette langue a été choisie comme langue d'administration civile par le pouvoir colonial.

Pour expliquer l'implantation du cilubà parmi ces peuples, Monseigneur A. De Clercq (1934) parle du « *caractère relevant* » de cette langue : « *En l'apprenant, le Noir (de la région du Kasayi) fait l'expérience, et sans tarder, qu'elle lui est utile sur une vaste échelle et sur une plus grande étendue que son propre idiome. Avec elle il peut se présenter partout, et, dans diverses directions, elle lui offre des possibilités d'avenir que sa langue à lui ne lui offre pas plus que son village natal.*

Ces possibilités d'avenir étaient garanties par l'enseignement qui ouvrait la voie à des carrières dans l'administration civile et religieuse et par les pouvoirs publics qui l'avaient aussi adopté officiellement, à côté du lingala, kikongo et kiswahili.

On peut donc dire que les autres peuples adoptaient le cilubà moins pour leur intercommunication que parce qu'il était la langue dont ils ne pouvaient se passer dans la région, étant données ses fonctions de langue d'enseignement et d'administration. Autrement dit, la fonction véhiculaire du cilubà résidait davantage dans

l'enseignement et l'administration plutôt que dans la communication quotidienne pour tous les locuteurs dont il n'était pas l'idiome.

L'expansion du cilubà est également due au poids démographique de ses locuteurs natifs. Le nombre des Luba, Lulua et Luntu était très élevé dans la région, ils occupaient la plus grande partie de la Province et du Vicariat du Haut-Kasayi. Les locuteurs natifs se mirent au service des Européens alors que les autres peuples s'en méfiaient. Ils se répandirent partout où se faisait sentir le besoin de main-d'œuvre et ils fournirent, après initiation, un grand nombre de mécaniciens, de chauffeurs et de dirigeants. Les établissements luba envahissaient toutes les stations de missions qu'on créait. Ils voyageaient avec les missionnaires et surtout ils furent les premiers à bénéficier de l'éducation scolaire. D'où l'avance qu'ils prirent dans les postes d'agents de l'administration, d'enseignants, d'employés des sociétés commerciales, de membres de clergé. Tout ce qui a pu être fait après pour réduire leur prépondérance en faveur d'autres tribus n'en changea pas vraiment la situation. Le peuple luba, rapporte Heine, cité par Nyembwe Ntita Tshisalasala (1988), devint la classe dirigeante dans le Kasayi et leur langue gagne énormément de prestige.

Il serait inutile de dire que son utilisation dans l'enseignement et dans les média en fait une langue de culture.
Il faut reconnaître l'impact de la formation scolaire de l'époque coloniale. Tout celui qui avait fait ne fût-ce que la troisième primaire avait la même manière de parler le cilubà sur toute l'étendue du Vicariat Apostolique du Kasayi. C'était le cilubà standard qu'il pratiquait dans sa vie, au village ou en ville.

1.3. Le cilubà à partir de l'indépendance

La guerre tribale qui a opposé les Baluba et les Beena Luluwa à la veille de l'indépendance a abouti au déplacement massif des Baluba vers leur région actuelle. Comme réaction, les enseignants Luluwa et Luntu ont rejeté la phonétique, les formes verbales, les interjections… Lubà. Ils enseignaient le luba standard dépouillé de tous les éléments jugés propres aux Baluba.

Ex. : bakadyà au lieu de bàdìile (ils ont mangé).

C'est la scission de la communauté des locuteurs natifs du cilubà dont parlent Mbulamoko et ses collaborateurs (1986). Elle a comme cause principale la politique.

A l'accession du pays à l'indépendance le 30 juin 1960, le français devient la seule langue de l'administration, le cilubà n'est plus utilisé que dans certains programmes à la radio.

En 1962, peut-être pour éviter certaines tensions d'origine éthnique qui commençaient à se manifester, le français est consacré comme langue d'enseignement dès la première année primaire à travers tout le pays. Cette situation créa des difficultés de tous ordres dans un pays où les gens utilisaient rarement le français dans leur vie courante et où très peu d'enseignants du niveau primaire maîtrisaient parfaitement cette langue. Parmi ces problèmes, il faut citer la baisse du niveau de l'enseignement et l'inadaptation de la formation dispensée aux réalités locales ; pendant près de 12 ans, le cilubà n'est plus enseigné. La seule langue d'enseignement sur laquelle on fait des efforts, c'est le français. Cette nouvelle situation contribue à la déchéance du cilubà standard, de telle façon que lorsque l'Etat décide que l'enseignement se fasse en cilubà de la première à la troisième année du primaire en 1974, il est survenu le problème d'enseignants et de manuels. La présence de vieux enseignants formés à l'époque coloniale a été une solution dans des écoles catholiques. Pour ce qui est des manuels, l'Archidiocèse de Kananga a sorti des manuels privilégiant la variante du cilubà parlée au Kasaï Occidental. L'attitude des enseignants et directeurs d'écoles primaires lors de différents séminaires organisés par le CELTA (Centre de Linguistique Théorique et Appliquée) traduit cette tendance. Ils s'opposent radicalement à l'adoption du cilubà tel que les manuels du CELTA l'enseignent. Ils le considèrent plutôt comme le parler des frères qu'on dirait « ennemis ».

Le mouvement de refoulement des Kasaïens du Katanga, qui a eu lieu en 1992, a introduit sur le sol kasaïen des milliers de non locuteurs natifs du cilubà. Dans leur effort d'intégration sociale, ils ont introduit des incorrections qui se répandent rapidement, parce qu'adoptées par les jeunes et enfants et parce que passant à nos radios privées notamment à la radio OKAPI, radio de la MONUSCO que les gens écoutent beaucoup.

2. INCORRECTIONS PASSÉES DANS LE LANGAGE COURANT ACTUEL

Ferdinand de Saussure (1955) nous dit que c'est dans la parole organisée que sont produits tous les déplacements et modifications qui reviennent dans la langue. Ce changement est la conséquence du malaise qu'éprouve l'homme qui parle quand, au moment de former sa phrase, il constate l'obscurité de système qui lui offre une expression susceptible d'équivoque. Il écarte alors l'expression normale, préférant une certaine imprécision à la confusion à laquelle il s'exposerait dans le cas contraire. La langue se transforme ainsi peu à peu sous l'action des moyens d'expression nouveaux créés par la parole. La parole est une force motrice qui pousse en avant la langue et explique en partie son évolution.

Ce phénomène existe dans toutes les langues. Le cilubà ne fait pas exception. Mais pour ce qui est de cette langue, il s'est intensifié ces dernières années, parmi les enfants et les jeunes. Ils ont constitué leur propre parler qui défie les règles de la grammaire et le lexique appris à l'école. Certaines radios privées contribuent à l'expansion de ce cilubà déformé par son utilisation dans des messages publicitaires, des sketches, des communiqués et dans des informations.

Ces incorrections touchent le système grammatical et le lexique enseignés à l'école. La forme standard de l'époque coloniale n'est plus pratiquée. Même la variante classique du Kasaï Occidental retenue dans les manuels scolaires édités par l'Archidiocèse, n'est plus appliquée. Nous sommes en train de glisser vers un, ou mieux, vers d'autres parlers.

Pour étayer cela, voyons quelques cas relevés sur le plan morphologique :

a) Dans le cilubà classique, l'harmonie nasale ne s'appliquait qu'au cas où la deuxième consonne du radical (CVC) était une nasale simple (dim-).

Ex. : °ku-man-il-a → /kumanina / finir pour
°ku-lam-il-a → /kulamina / garder pour.

Au cas où la deuxième consonne du radical était remplacée par un complexe nasal (CVNC), cette règle ne s'appliquait pas.

Ex. : °ku-sàmb-il-a → /kusàmbila / plaider pour
°ku-sùmb-il-a → /kusùmbila / acheter pour

Actuellement, la règle de l'harmonie nasale s'applique dans le cas où le radical se termine par ŋ

Ex. : °ku-taŋ-il-a → /kutàngila / regarder
°ku-paŋ-il-a → /kupàngila / trahir

a) Le complément direct ou indirect qui n'est pas exprimé par un substantif pouvait être indiqué par un infixe, inséré dans une forme verbale immédiatement avant le radical.

Ex. : °ku-bi-lej-a → /kubileja / les montrer
°ku-ci-fil-a → /kucifila / le donner.

La tendance actuelle est de le faire sortir de la forme verbale et le placer juste après dans la formule na + préfixe verbal + a.

Ex. : °ku-lej-a na-bi-ò /kuleja nabyò / les montrer
°ku-fil-a na-ci- ò /kufila nacyò / les donner
°n-p-èsh – è na-ci- ò /mpè-chè nacyò / donne-le moi.

Dans le cas d'un radical constitué d'une consonne suivie d'une voyelle (CV) l'infixe se plaçait entre le préfixe verbal et le radical.

Ex. : °n-di n-ci-di-a /ndi ncidya / je le mange.

Actuellement, le suffixe se substitue à l'infixe, suivi de o, et le deuxième préfixe verbal disparaît.

Ex. : °n-di di-à-ci-o /ndi dyàcyo / je le mange

°tu-di di-à-ci-o /tudi dyàcyo / nous le mangeons.

b) Dans la négation, on utilisait kù ou kaà, suivi d'un substantif ou d'un substitut précédé de 'm.

Ex. : kiì'mmeème : ce n'est pas moi
kiì 'mbantu : ce ne sont pas des hommes.
kaà 'nzubu : ce n'est pas une maison.

Aujourd'hui, on place cette marque de négation devant une forme verbale.

Ex. : °kiì udya : il ne mange pas
°k kiì ùtuka : ile ne parle pas.

c) Pour marquer une action déjà terminée, on ajoutait le préfixe verbal au radical fixe – kaadi, suivi d'un préfixe verbal + radical +e.

Ex. : °u-kaadi mu-di – è → /ùkaadi mudyè / il a déjà mangé.
°tu – kààdi ba-di-è → /tukààdi badyè / nous avons déjà mangé.

Actuellement, le radical fixe -kaadi est remplacé par –kaatu.

Ex. : °bà-kaatu ba-fik-è → /bàkaatu bafikè / ils sont déjà arrivés.
°n-kààtu mu-di-è-ci-o → /nkààtu mudyècyo / je l'ai déjà mangé.

d) Le passé récent était exprimé par le préfixe verbal + aku + le radical + a

Ex. : °tu-àku-mòn-a → /twàkumòna / nous venons de voir
°n-àku-pim-a → /nàkùpima / je viens de mesurer.

Actuellement, on a tendance à remplacer la marque de temps –àku- par –ànku- quand la conjugaison se fait à la première personne du singulier.

Ex. : °n-ànku-mòn – à → /nànkumòna / je viens de voir
°n-ànku-dì-à → /nànkudyà / je viens de manger.

e) Pour exprimer le présent continuatif, on formait le préfixe verbal + le radical fixe – kaadi suivi du préfixe verbal + le radical + a. Le ton du préfixe était opposé à celui du radical fixe.

Ex. : °tu-kààdi tu- dì-à → /tukààdi tudyà / nous sommes en train de manger.
°bà-kaadi bà-tèèk-a → /bàkaadi bàtèèke / ils sont en train de déposer.

Le radical fixe –kaadi pouvait être remplacé par sa forme faible –kàà.
Actuellement, on assiste au remplacement de la finale –a par –ayi à la première personne du pluriel.

Ex. : °tu-kàà tu-fik-ayi → /tukaa tufikayi / nous sommes en train d'arriver
°tu-kàà tu-lu-ayi → /tukàà tulwayi/ nous sommes en train de venir.

f) Le démonstratif indiquant des personnes ou des objets qui sont très éloignés de la personne qui parle était formé de préfixe pronominal + à + préfixe pronominal + a.

Ex. : °u-à-u-a → /wàwa / le voilà.
°cì-à-ci-a → /cyàcya / le voilà.

Actuellement, il est formé par le substitutif suivi de à+le préfixe pronominal + e.

Ex. : °yèye à-u-e → /yèye àwe / le voilà.
°bòbo à-ba-e → /bòbo àbe / les voilà.

g) Le possessif de deux premières personnes du singulier et du pluriel, et de la troisième personne du singulier, se rapportant à des substantifs de la première et de la neuvième classe se formait d'un radical fixe précédé d'un préfixe pronominal en accord avec le substantif.

Ex. : °n-zoolo u-anyi → /nzòòlo wanyì / ma poule
°ba-ntu bà-ètu → /bantu bèètù / nos sujets.

Le possessif de la troisième personne du pluriel se rapportant à des substantifs de la deuxième classe et le possessif de la troisième personne du singulier et du pluriel se rapportant à des substantifs appartenant à toutes les autres classes, étaient formés du préfixe pronominal + a + préfixe pronominal + o.

Ex. : °bu-tèyi-bù-à-bà-ò → /butèyi bwàbò / leur piège.
°mu-min-u ù-à-lù-o → /muminu wàlò / sa gorge.

Actuellement, le possessif de la deuxième catégorie dont question ci-haut, tend à disparaître au profit du possessif de la troisième personne du singulier de la première catégorie.

Ex. : °di-tàma u-endè → /ditàma wendè / sa joue.
°ma-ycio u-endè → /macyò wendè / ses oreilles

°ci-mana u-endè → /cimana wendè : son mur.

h) L'adjectif s'accordait avec le substantif auquel il se rapportait.

Ex. : °mu-sòkò mu-kesè → /musòkò mukesè / un petit village.
°lu-dìmi lu-le /ludìmi lule / longue langue.

Cette règle est encore respectée dans le parler actuel. Mais nous assistons à la déviation de l'adjectif signifiant « nouveau (x) », nouvelle (s). il était formé de préfixe pronominal + pya + préfixe pronominal + pyà. Le préfixe pronominal était celui du substantif auquel il se rapportait. Il était donc repris deux fois.

Ex. : °mu-ntu mu-pya-mù-pyà → /muntu mupyamùpyà / un homme nouveau
°ci-loŋ ò ci-pya-cìpyà → /cilòngò cipyacìpyà / une nouvelle fleur.

Mais actuellement, la tendance est de remplacer le deuxième préfixe pronominal par mu, quelle que soit la classe du substantif auquel il se rapporte.

Ex. : °ci-buta ci-pya-mù-pyà /cibuta cipyamùpyà / un nouveau sac.
°n-zubu mi-pya-mu-pyà /nzùbu mipyamupyà/ nouvelles maisons

i) Il y avait trois préfixes nominaux qui indiquaient l'endroit et que l'on appelait les locatifs, ce sont :
- pa (cl.16) : sur
- ku (cl. 17) : vers, près de
- mu (cl.18) : dans, à.

Un seul préfixe locatif se plaçait devant le substantif comportant déjà son préfixe habituel.

Ex. : °pa bu-là /pa bulà / sur la cour.
°mu ci-sakà /mu cisakà / dansle panier.

Actuellement, on assiste à l'utilisation de deux locatifs devant un seul substantif.

Ex. : °mu-ku-lu-endu /mu ku lwendu / en voyage.
°mu-ku-nzùbu /mu ku nzubu / à la maison.

Ces incorrections ont plusieurs causes dont quelques-unes sont :

1) l'épargne linguistique qui consiste à préférer les termes courts par rapport aux termes longs.
2) La formation incessante de mots nouveaux par le procédé de dérivation et de composition.
3) Les contacts directs et indirects des locuteurs de différentes langues qui entraînent des emprunts de tous ordres.
4) L'influence des moyens de communication : mass media, radio, T.V., téléphone, … et leur utilisation par des gens non préparés en matière de langage.
5) Le laisser aller qui caractérise la société actuelle et qui ne permet pas aux gens de respecter les règles établies, tant ils sont préoccupés par la recherche permanente de la nourriture.

Elles constituent un danger pour la langue luba dans la mesure où, si elles sont incontrôlables et qu'elles s'intensifient démesurément, elles peuvent transformer totalement la langue ou la faire disparaître. La nouvelle langue véhiculera une autre culture, le peuple luba perdra ainsi son identité. Il sera donc un déraciné culturel. Son patrimoine culturel disparaîtra et sa participation à la construction du monde ne sera plus possible. Il sera décalcomane.

Les agents propagateurs de ces incorrections sont les gens de la diaspora, c'est-à-dire ceux qui séjournent loin de leur terroir, comme les refoulés du Katanga, les commerçants, les jeunes, les prostituées, … ; les animateurs et journalistes de différentes chaînes privées des radios, certains enseignants, certains évangélistes.

A part les personnes d'âge qui ont étudié à l'époque coloniale et celles qui ont été formées par les enseignants de l'époque, tout le monde (hommes, femmes, du village ou de la ville, instruit ou inculte) se trouve entraîné dans la pratique de ce nouveau parler.

Il faut nécessairement arrêter ce mouvement. Car ces barbarismes peuvent être à la longue à la base de plusieurs parlers véhiculant chacun « *sa culture* », capables de créer ainsi plusieurs groupes sociaux revendiquant chacun son identité, pouvant mener à des tensions sociales. L'exemple de l'existence de deux formes de cilubà classique est assez parlant. Entre les baluba et les autres locuteurs natifs, des injures, des provocations verbales et des dénigrements sont légion. La coexistence pacifique à ce stade est fragile. Il faut

resserrer tous les locuteurs natifs autour d'une même langue afin de tisser leur cohésion, facteur favorable à leur développement.

3. LUTTE CONTRE CES INCORRECTIONS

Le cilubà est en train de connaître des changements, les quelques cas relevés au point 2 en sont une preuve. Tous ces changements remettent en question le système de la langue classique, telle qu'elle est écrite dans les manuels scolaires. Pourtant ce système est un bien qui doit être sauvegardé.

Les vieux enseignants du primaire et les vieux intellectuels du Kasaï expriment leur réprobation de ces déviations et tentent de manière isolée, de les corriger. Certains animateurs de la radio déploient le même effort. Mais tous ces efforts demeurent vains.

Il faut donc une nouvelle stratégie pour arrêter ce mouvement des jeunes et enfants. Comme contribution, nous proposons la création d'une Cellule d'Etudes de la Langue Cilubà au sein de la Division Provinciale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel qui jouera le rôle d'une académie. Elle aura pour mission de proposer aux instances compétentes les éléments permettant de fixer la grammaire et l'orthographe, ainsi que toutes les mesures jugées nécessaires pour asseoir les conditions d'utilisation. Il sera composé de linguistes, de littérateurs, d'écrivains en langue luba, et de quelques vieux enseignants de l'époque coloniale encore en vie. ils seront chargés de faire aussi des recherches lexicographiques afin de fixer les termes scientifiques et techniques à utiliser dans le monde actuel.

Cette cellule organisera l'encadrement régulier des enseignants du primaire et les alphabétiseurs des adultes, les finalistes de la section pédagogique, les journalistes et animateurs de différentes radios, sans oublier les autres curieux, afin d'imposer une seule et même langue.

Elle pourra aussi octroyer des prix aux bons producteurs et sanctionner les différentes productions littéraires rédigées en cilubà. Car la production littéraire dans un pays touche deux domaines : la vulgarisation de la science et la création artistique. L'écrivain est appelé à diffuser la culture scientifique (articles de revues, œuvres d'enseignement, travaux divers de genre scientifique). Le rôle de l'écrivain sera donc d'exprimer, d'enseigner au peuple le plus objectivement possible, cette science. Il est bien possible d'exprimer correctement toutes les vérités scientifiques, même les plus modernes, en cilubà, comme on est parvenu à le faire en anglais, en français ou plus récemment en japonais. La langue française a dû, au cours de ces derniers siècles, se moderniser pour s'adapter aux nouvelles réalités scientifiques. Elle traîne encore tout un bagage encombrant d'expressions traditionnelles symboliques et poétiques (substrat de toute langue) qui ne facilitent pas la communication scientifique. Toute langue peut se modeler à un savoir nouveau. L'intégration d'un savoir nouveau n'affecte que le domaine du lexique. Le seul grand problème demeure la traduction des mots techniques et scientifiques, travail que linguistes et écrivains peuvent faire en équipe. Elle profitera à l'approfondissement de la pensée et de la philosophie traditionnelle confrontée ainsi à la pensée moderne.

L'autre rôle de l'écrivain est d'être créateur d'art (poésie, romans, théâtre, comédie, …). Il sied de préciser au préalable les valeurs qui doivent être pensées et repensées, crées ou recréées par eux, tirées de la tradition, de problèmes actuels de notre pays, de l'Afrique et du monde. L'écrivain trouvera des solutions de ces problèmes proposées par les scientifiques (sociologues, psychologues, économistes, …), mais c'est à lui de les repenser pour les locuteurs du cilubà.

La contribution de la littérature à cette langue est indubitable ; car elle en fait un usage particulier, soigné et porté à son plus haut degré d'expression. Elle s'acquiert et surtout elle présuppose un don.

La société traditionnelle soumettait tous ses membres à des exercices oraux élaborés aux fins d'aider chacun à défier sa langue et à développer les facultés nécessaires qui disposent à l'usage aussi correct qu'élégant de la langue. Les maîtres de cette technique étaient ceux qui, dans leur jeune âge, s'étaient distingués dans les concours de savoir parler et de savoir dire, c'est-à-dire des éléments capables et éprouvés, mais nullement des rebus qu'on récupérait pour la formation des jeunes membres du groupe.

En raison de son caractère d'esthétique, la langue réjouit l'être inférieur, le porte à un plan plus élevé où elle lui propose des modèles à imiter dont il garde l'image et l'aspiration quand il revient à lui-même.

Le rattachement de la littérature à diverses expériences de l'homme fait accumuler un matériel linguistique beaucoup plus riche que celui d'une simple et banale communication des messages. L'exercice littéraire, dans la production comme dans la consommation, joue donc en faveur de la promotion de la langue.

Cette cellule pourra aussi encadrer la production des manuels scolaires, la production littéraire, en veillant à la qualité de la langue et à la pratique d'une langue classique, correcte et soignée.

Ce faisant, elle protègera la langue contre tout mauvais usage. Elle suivra l'exemple de la communauté traditionnelle qui avait une stratégie appropriée dans la lutte contre toute prononciation fausse. Elle tournait en dérision l'emploi indu d'expressions et termes étrangers, des barbarismes.

Par ailleurs, elle encourageait la pratique correcte par acclamation, remise des cadeaux, admiration de l'artiste, recours à ses services. La cellule pourra gratifier les meilleurs producteurs avec des prix de qualité, capables de stimuler les producteurs qui se recherchent encore.

CONCLUSION

Parti d'un constat amer de l'affluence des incorrections dans le parler des jeunes et enfants locuteurs natifs du cilubà à Kananga, nous avons cherché à connaître ses causes profondes.

Comme c'est de l'école que le cilubà classique (standard) est parti, nous nous sommes demandé si cette affluence n'y tire pas son origine.

Nous avons trouvé que l'enseignement y est pour beaucoup. Car l'apprentissage du cilubà classique n'a pas été régulier à partir de notre indépendance. La guerre Luluwa – Baluba a eu comme conséquence l'existence de deux formes du cilubà classique (le Luluwa au Kasaï Occidental et le buluba au Kasaï Oriental). La suppression de l'enseignement en langues nationales par le Gouvernement Central en 1962 a fait que pendant 12 ans, les élèves n'ont pas appris le cilubà classique. Et la relance de cet enseignement en 1974 pour les trois premières classes du primaire n'a été entièrement appuyée ni par les enseignants formés en cette matière, ni par des apports didactiques suffisants ; le programme de la section pédagogique ne prévoyant pas ce cours, et les écoles primaires se multipliant au fil des années, les enseignants actuels, pour la plupart les jeunes, ne savent pas donner correctement le cours de la langue lubà, et de plus, ils le parlent mal. Le résultat ne peut être autre, les élèves ne savent ni lire, ni écrire ni parler correctement le cilubà.

Il y a aussi le phénomène « refoulés du Katanga », ces Kasaïens nés au Katanga, habitués à parler le swahili, dans leur effort d'intégration, ont introduit d'autres incorrections que les jeunes et enfants ont encore inclues dans leur parler.

Pour les combattre, nous avons proposé la création d'une Cellule d'Etude de la Langue Cilubà au sein de la Division Provinciale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, qui sera composé de linguistes, de littérateurs, d'écrivains et de quelques vieux enseignants de l'époque coloniale. Celle-ci pourra fixer la forme standard et les conditions de son application. Elle se mettra au service de l'enseignement formel et informel, des producteurs littéraires et des animateurs des radios locales.

BIBLIOGRAPHIE

1. AGENCE DE COOPERAQTION CULTURELLE ET TRECHNIQUE, Le formel et le non-formel dans l'éducation de masse, Session d'étude sur les interactions du formel et du non-formel dans le contexte d'une politique d'éducation de masse, Bamako (Mali) 7 – 19 mai 1984, Paris,

   1985.

2. DEBOY (L.), L'Emprunt linguistique, Paris, 1956.

3. DE JONGHE E., « Les langues communes au Congo-Belge », in Bulletin des séances, I.R.C.B. IV, Bruxelles, 1933, pp. 272-282.

4. DE ROP A., « Les langues du Congo », in Aequatoria t. XXII n° 1, Coquilhatville, 1960, pp. 1-24.

5. JAMBERS M. KHUBCHANDANI, L'Enseignement au Congo Belge, Léopoldville, 1947.

6. KADIMA K., MUTOMBO H.M., « Propos sur l'expansion de la langue luba », in Africa, Revista do Centro de Etudos Africa, 5, 1981, Sao Paulo, pp. 19-27.

7. LACHMAN M., KHUBCHANDANI, « L'Alphabétisation : une perspective multilingue », in Chronique ONU, Vol. XI, numéro 2 juin-août 2003, pp. 42-44.

8. MARTINET A., Economie de changements phonétiques, Berne, 1955.

9. NYEMBWE NTITA TSHISALASALA, « Fonction véhiculaire et expansion linguistique II, le ciluba », in Linguistique et Sciences Humaines, vol. 26, n° 1, 1988, pp. 59-71.

10. SA USSURE, Ferdinand de, Cours de Linguistique générale, Paris : Ed. Ch. Bally et A. Sechehcye, 1955.

11. SCHEITLER, Marcel, Histoire de l'Eglise Catholique au Kasayi, vol. 2 1891-1918, Kananga, 1971.

12. SCHEITLER, Marcel, Histoire de l'Eglise Catholique du Kasayi, vol. 2, (1919-1938), Kananga, 1979.

13. VAN KEERBERGHEN, Joseph, Histoire de l'Enseignement Catholique au Kasayi, 1891-1947, Kananga : Ed. de l'Archidiocèse, 1985.

RATION DES FEMMES ENCEINTES ET POIDS DES ENFANTS A LA NAISSANCE DANS LE QUARTIER KAMAYI EN MILIEU URBAIN DE KANANGA

Pierre Ambroise WISHIYE MULUMBA
Assistant/ ISDR-Tshibashi

INTRODUCTION

La ration alimentaire consiste en apport à l'organisme des aliments minéraux et organiques qualitativement et quantitativement indispensables aux besoins d'entretien et physiologiques. **(4).** Cet apport d'éléments concerne en particulier les principes nutritifs consommés quotidiennement (**4, 5, 8, 18).**

Le plus souvent les carences en principes nutritifs notamment en protéines, en calories, en vitamines et en sels minéraux sont celles qui menacent en général les familles et spécialement les femmes enceintes et les enfants (**5, 6, 7).**

Si le régime alimentaire maternel n'est pas adéquat, cela va porter préjudice au fœtus et au futur enfant car l'alimentation est le facteur clé de la santé. (**1, 16, 17, 18).** En effet, les poids des enfants à la naissance sont tributaires entre autres éléments héréditaires, anthropométriques, obstétriques et pathologiques, de l'état de santé de la mère et son tat de nutrition. Ces états de santé et de nutrition sont en grande partie liés aux conditions socio-économiques lesquelles sont lamentables dans les pays en développement auxquels appartient notre milieu d'étude.**(2, 6, 7, 15, 16, 17).**

Dans ces conditions de vie, notre hypothèse considère que le régime alimentaire en particulier de la femme enceinte, à quelques exceptions près, doit être largement déficient. Ce qui, en conséquence, est un des facteurs devant avoir un impact négatif sur les poids des enfants à la naissance dans le milieu.

C'est à travers les enquêtes prospectives et rétrospectives menées respectivement auprès des femmes enceintes sur leur régime alimentaire et dans les maternités sur les poids des nouveau-nés que nous avons voulu vérifier cette hypothèse.

Le but visé par cette étude est d'attirer l'attention des autorités sanitaires sur la nécessité de prendre des mesures pouvant permettre l'amélioration de la prise en charge nutritionnelle des femmes enceintes dans nos milieux mais aussi s'assurer de la sécurité alimentaire au sein desdites familles.

1. MILIEU D'ETUDE

Cette étude menée pendant la période de janvier 2010 à décembre 2011 a eu pour cadre le Quartier KAMAYIU, l'un des Quartiers d'habitation dans la Ville de Kananga en R.D. Congo.

C'est un Quartier composé de neuf Localités dont la population est estimée à 33.343 habitants selon les statistiques démographiques de l'administration de ce Quartier Urbain remontant à l'année 1996.

2. MATERIEL

La réalisation de cette étude a nécessité le recours aux fiches d'enquêtes alimentaires distribuées dans les familles pour leur remplissage selon nos instructions : à une balance pour le pesage de différentes quantités

d'aliments ressortis dans les fiches d'enquêtes ; aux récipients de mesure utilisés sur le marché local pour la vente des produits alimentaires communément appelés : « *mega* », « *blue band* », « *sipa* » et « *gobelet* » en plastique ; aux types d'aliments déclarés dans les fiches d'enquêtes que nous recherchions dans le marché pour les peser ; aux tables de composition alimentaire par DEGROOTE (3) et DOMART A. et BOURNEUF J. (4) ; aux fiches des Consultations Pré-Natales (CPN) et registres des naissances pour la récolte des données relatives aux mères et aux nouveau-nés.

2. METHODES

2.1. Echantillonnage

Nos recherches dans le milieu ont été effectuées à deux niveaux : dans les familles au sein desquelles les mères ont été en état gestatif confirmé par la détention d'une fiche de **CPN** afin de récolter les données sur les régimes alimentaires et dans les maternités pour récolter les données relatives aux poids des enfants à la naissance ainsi que celles sur les facteurs maternels liés aux poids de nouveau-nés à la naissance, dont l'âge et la parité des mères.

Les enquêtes dans les familles ont été menées au sein de 296 ménages qui avaient accepté de se soumettre à cette enquête pour un total de 1998 membres. Au niveau des maternités l'échantillon a été constitué de 579 nouveau-nés.

La taille de cet échantillon représente une précision (**i**) de 4,1 % dans les familles et de 2,9 % dans les maternités soit au total environ 7,0 % au niveau des femmes enceintes du milieu pour un risque d'erreur consenti de 95 % de coefficient de sécurité selon la formule statistique ci-après de la taille (**n**) de l'échantillon.

$$n = \frac{(1,96)^2 * p * q}{i^2}$$ dont p = q = 0,5 de probabilité**.**

2.2. Conduite de l'enquête nutritionnelle

Cette enquête menée dans les familles a consisté à noter dans les fiches les quantités, selon les récipients de mesure utilisés sur le marché, d'aliments consommés par jour ainsi que le nombre des membres consommateurs. Cette observation s'est étendue durant la période de 180 jours soit environ 6 mois de l'année.

2.3. Analyse et Traitement des données

Une des opérations majeures de cette étude a été de déterminer les quantités en poids des aliments consommés dans les familles. Ces poids d'aliments ont été déterminés par le pesage des quantités correspondantes d'aliments sur le marché selon les récipients de mesure signalés dans les familles.

Nous avons ainsi calculé pour chaque famille la quantité totale de chaque aliment (**QTA**) pendant la période d'observation soit 180 jours (**d**).

Connaissant le nombre des consommateurs par famille (**ncf**) et la durée de l'observation, nous avons alors calculé la moyenne journalière individuelle de chaque quantité d'aliment (**MJIA**) consommé par famille. Soit la formule de calcul ci-après :

$$MJIA = \frac{QTA}{(d)*(ncf)}$$

Les moyennes journalières individuelles des quantités d'aliments consommés correspondent à la ration alimentaire de la femme enceinte, celle-ci en tant que l'une des composantes de chaque famille considérée.

L'analyse statistique des résultats a été effectuée sur base des calculs des paramètres caractéristiques de la distribution des fréquences, des coefficients de la corrélation linéaire entre les variables, de l'ajustement de la loi normale et du test de khi carré de Pearson au seuil classique de 95 % du coefficient de sécurité (**11**).
L'appréciation de la ration alimentaire consommée par les femmes enceintes du milieu a été effectuée par comparaison avec les normes d'une ration type d'entretien pour un adulte de référence de 70 kg de poids (**4, 9, 18**).

Pour la détermination des quantités des principes nutritifs contenus dans la ration consommée, ces quantités ont été extrapolées à partir des valeurs des normes sur la composition des aliments. (**3, 4**).

3. RESULTATS

3.1. Données sur l'alimentation des femmes

Tableau I : Moyennes journalières des quantités des principes alimentaires consommés par les femmes enceintes dans les familles

Groupes d'aliments	Quantités Consommées (en g)	Principes Alimentaires consommés					
		Calories	Glucides (en g)	Lipides (en g	Protides (en g)	Sels minéraux (en g)	Vitamines (en mg)
ENERGETIQUES							
Manioc (Farine)	215,00	735,30	130,00	3,20	3,20	64,50	-
Maïs (farine)	116,00	40,32	107,50	4,60	11,00	174,00	-
Huile de palme	16,00	140,00	0,05	14,40	-	3,10	2,90
Riz	26,00	93,81	20,50	4,80	2,10	35,80	-
Sous-total	**373,50**	**1.380,03**	**258,05**	**27,00**	**16,30**	**281,40**	**2,90**
CONSTRUCTEURS							
Haricot (gramme)	20,00	6,80	12,00	0,30	4,40	0,3	0,10
Poissons frais	13,50	24,07	-	1,50	2,80	73,90	8,70
Viandes	13,50	24,91	-	1,70	2,50	75,60	2,70
Fourmis	6,00	19,98	-	0,30	3,70	59,40	0,20
Chenilles	5,00	18,60	-	0,70	2,80	25,00	15,00
Poissons salés	4,00	4,00	-	0,30	2,60	40,00	12,00
Kafindondo (*)	2,50	7,73	-	0,10	1,60	3,70	0,30
Fretins (*)	2,00	5,78	-	0,10	1,20	2,50	0,20
Graines de courge	1,50	4,70	1,00	0,03	0,40	0,70	0,20
Taros	1,00	3,55	1,50	0,01	0,10	0,20	0,10
Civils (*)	0,50	1,45	-	0,01	0,30	0,02	0,10
Sous-total	**69,50**	**121,07**	**14,50**	**5,05**	**22,40**	**281,72**	**35,60**
PROTECTEURS							
Feuilles de manioc	9,00	8,19	2,00	-	0,50	28,80	1,80
Feuilles de patates	3,50	3,19	0,50	-	0,30	11,20	0,70
Feuilles d'hibiscus	2,50	2,28	0,50	-	0,20	8,00	0,50
Champignons	2,50	2,28	0,50	0,01	0,10	13,30	5,00
Feuilles d'amarantes	2,00	1,82	0,50	-	0,20	6,40	0,40
Feuilles de courge	1,50	1,37	0,50	-	0,10	4,80	0,30
Tomates	1,50	1,37	0,50	0,50	0,02	0,50	0,40
Aubergines	1,50	1,37	0,50	0,01	0,05	0,70	2,10
Feuilles de haricots	1,00	0,92	0,20	-	0,10	3,70	3,20
Sous-total	**25,00**	**22,79**	**5,70**	**0,03**	**1,67**	**75,90**	**11,40**
TOTAL GENERAL	**468,00**	**1.523,29**	**277,75**	**32,08**	**40,37**	**640,02**	**53,90**
NORMES	**-**	**2.500,00**	**475,00**	**55,00**	**75,00**	**2.000,00**	**178,00**
Couverture des besoins (%)(**)	**-**	**60,96**	**58,50**	**58,33**	**53,90**	**32,40**	**30,30**

(*) Appellations vernaculaires de certains types d'aliments poissonneux séchés rencontrés sur le marché local

(**) Taux de couverture de besoins (CV).

$$CV\ (\%) = \frac{QPNC}{QN} * 100$$

QPNC : Quantité des Principes Nutritifs Consommés

QN : Quantité des Normes

Ce tableau renseigne sur les moyennes des quantités d'aliments consommées quotidiennement par les femmes enceintes dans leurs familles respectives ainsi que sur leurs apports en différents principes nutritifs.

Par rapport aux normes d'une ration alimentaire d'entretien d'un adulte, les données de ce tableau révèlent que dans l'ensemble les taux de couvertures en différents principes ne sont que partiels variant de 30,30 à 60,96 % des besoins.

3.2. Données sur les poids des nouveau-nés dans les maternités

Tableau II : Poids des nouveau-nés en fonction de l'âge des accouchées

Tranches des poids (en kg)	Age (en ans) 15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	≥ 40	Total	%
≤ 2,00	5	17	5	5	2	0	34	5,87
2,01 – 2,99	28	55	69	42	48	21	282	48,71
3,00 – 3,99	17	61	62	54	29	7	230	39,72
≥4,00	3	9	6	4	7	4	33	5,70
TOTAL	53	142	162	104	86	32	579	100,00
%	9,15	34,53	27,98	17,96	14,85	5,53	100,00	

Les données de ce tableau mettent en évidence que les nouveau-nés d'un poids inférieur à 3 kg représentent 54,5 % dans les maternités contre 45,42 % de ceux dont les poids dépassent ce seuil. Dans ce dernier cas, les poids de 4 kg ou plus sont très moins observés (5,70 %). En outre, la maternité commence très tôt dans la tranche de 15 – 19 ans (9,15 %) pour atteindre son ampleur dans la tranche de 20 – 29 ans (52,51 %) à partir de laquelle elle diminue jusqu'à 5,53 % des cas vers 40 ans et plus.

Tableau III : Poids des nouveau-nés en fonction des parités des accouchées

Tranches des poids (en kg)	**Parités ≤1**	**2-3**	**4-5**	**6-7**	**≥ 8**	**Total**	**%**
≤ 2,00	**19**	**7**	**3**	**3**	**2**	**34**	**5,87**
2,01 – 2,99	**128**	**102**	**37**	**12**	**3**	**282**	**48,71**
3,00 – 3,99	**98**	**68**	**41**	**15**	**8**	**230**	**39,72**
≥4,00	**17**	**7**	**5**	**2**	**2**	**33**	**5,70**
TOTAL	**262**	**184**	**86**	**32**	**15**	**579**	**100,00**
%	**45,25**	**31,78**	**14,85**	**5,53**	**2,59**	**100,00**	

Outre les observations ci-haut relevées sur les poids des nouveau-nés, ce tableau renseigne en plus sur la parité des accouchées dans les maternités du milieu. Selon les données dans ce tableau, cette parité est plus observée dans la tranche d'âge de 0 – 3 enfants (71,03 % des mères) et diminue au-delà jusqu'à 2,59 % pour les multipares à 8 enfants et plus.

4. DISCUSSION

Cette étude porte sur la ration des femmes enceintes et son impact sur le poids des nouveau-nés dans un des Quartiers en milieu urbain de la R.D.Congo.

En effet, cela est un fait bien établi scientifiquement que le poids de l'enfant à la naissance est lié à l'état de santé de la mère et à son état de nutrition. (**16, 17**).

Plusieurs autres facteurs héréditaires et maternels sont liés au poids de l'enfant à la naissance. Parmi les facteurs maternels figurent les facteurs anthropométriques tels que le poids, la taille, l'âge de la mère et les facteurs obstétricaux notamment la gestité et la parité. (**6, 7, 15, 16, 17**). D'où dans cette étude, en plus des observations sur la ration de la femme enceinte. (**Tableau I**) d'autres ont été relevées sur des facteurs anthropométriques et obstétricaux notamment l'âge et la parité des mères lesquels sont également liés au poids des nouveau-nés. (**Tableaux II et III**).

Sur la ration alimentaire des femmes enceintes, la littérature relève que la nutrition de l'enfant commence dès sa conception de sorte que pendant cette période les besoins de la mère se trouvent accrus (**3, 5, 6, 7**). Pourtant, selon certaines études, la sous-nutrition et la malnutrition sont des grands problèmes courants au sein des populations dans nos milieux. (**2, 10, 12**). Par conséquent, l'état nutritionnel de la femme enceinte dans ces milieux est un problème qui doit également être fréquent.

En rapport avec cet état nutritionnel des femmes enceintes du milieu, nos enquêtes (**Tableau I**) on mis en évidence une consommation journalière de 40,37 gr des protéines, 24,78 g des lipides, 277,7 g des glucides, 640,02 mg des minéraux et 53,90 mg des vitamines.

Le test de khi carré de Pearson[(1)] révèle que les quantités journalières des principes nutritifs consommées par la femme enceinte du milieu sont très significativement insuffisantes en comparaison avec les valeurs des normes.

Selon ces données, les taux de couverture des besoins de la ration consommée par les femmes enceintes du milieu sont de 60,96 % pour les protéines, 32,40 % pour les minéraux et 30,30 % pour les vitamines. (**Tableau I**).

Ces résultats démontrent que la ration alimentaire dans le milieu est d'une façon générale loin de satisfaire les besoins d'entretien et par conséquent davantage les besoins de la gestation. Par ailleurs, la réalité de la consommation des aliments est tout autre car il est difficile voire impossible qu'un individu dans le milieu puisse consommer le même jour une diversité d'autant d'aliments tels que consignés dans le **tableau I**. D'où la couverture des besoins doit davantage être très insuffisante.

De ces observations, il y a lieu de déduire que la malnutrition, la sous-alimentation et la sous-nutrition en particulier des femmes enceintes devraient être isolement ou en association une règle logique dans le milieu. Par conséquent, les poids des enfants à la naissance devraient en souffrir.

Ces observations sur les insuffisances qualitatives et quantitatives de la ration alimentaire dans ce milieu urbain ont été également corroborées par d'autres études (**10, 12**). Même aussi d'une façon générale, la chronique médicale (**2, 19**) révèle que la malnutrition est un fléau très important dans nos milieux tropicaux.

[(1)] khi carré = 1115,93 contre khi carré tabulaire = 7,81 pour ddt – 3 avec p. 0,05.

Considérant tous ces résultats, notre hypothèse est que les écarts entre les rations alimentaires des familles dans le milieu ne peuvent dans une large mesure, être statiquement significatifs. D'où, il y a lieu de considérer que les poids des nouveau-nés issus des femmes enceintes de ce milieu devront refléter dans une grande mesure l'alimentation à laquelle ces femmes sont soumises dans cette ville. Ceci sachant que l'alimentation est un facteur très important en corrélation très fortement positive avec ces poids à la naissance. (**6, 9, 19**).

Certes, l'alimentation est un des facteurs très importants dont dépend le poids de l'enfant à la naissance mais également d'autres parmi lesquels l'étude s'est intéressée à l'âge et à la parité des mères (**Tableaux II et III**).
Les analyses des données dans ces tableaux montrent que la moyenne des poids des nouveau-nés est de 2,95 + 0,58 kg avec comme classe modale celle de 2,01 à 2,99 kg. Cependant, à la naissance, le poids du bébé d'une mère bien nourrie devrait dépasser les 3 kg (**6, 16**). Par contre l'ajustement de la loi normale montre que la probabilité de dépassement d'un poids de 3 kg est de l'ordre de 0,0351 (3,51 %) des nouveau-nés alors que celle pour un poids compris entre 2,00 et 2,99 kg est de 0,4774 (47,74 %) dans le milieu.

Cette insuffisance pondérale des nouveau-nés est à mettre en rapport avec la malnutrition des femmes enceintes du milieu telles que nos analyses l'ont prouvée.

En effet, dans l'hypotrophie néo-natale ou la dysmaturité, la malnutrition est parmi les causes les plus fréquentes, isolement ou en association avec d'autres facteurs tels que l'âge et la parité des mères. (**13, 14, 19**).

L'âge des mères (**Tableau II**) a varié de la tranche de 15-19 ans à celle de plus de 40 ans avec une moyenne de 28,1 + 6,8 ans. La valeur de la corrélation négative (r = 0,353) est une indication selon laquelle les mères sont plus observées dans les tranches d'âge jeunes qu'avancées. A cet effet, 61,66 % des mères dans cette étude ont un âge inférieur à 30 ans.

L'influence de l'âge des femmes enceintes en rapport avec le poids des nouveau-nés se traduit, selon certaines études, par l'hypotrophie fœtale chez les jeunes femmes surtout les adolescentes. Car selon ces études, la croissance fœtale est en compétition avec la croissance de la jeune femme. De telles femmes parviennent souvent à donner naissance aux enfants de faible poids. Ce que d'autres études ont également observé sur les cas d'hypotrophie néo-natale dans le milieu (**13, 14**). En plus, selon la littérature médicale, les jeunes femmes avant l'âge de 20 ans à cause de l'insuffisance de leur développement corporel courent un grand risque d'accouchements prématurés et par voie de conséquences d'accouchements de nouveau-nés dysmatures donc de faibles poids à terme. (**16, 17**).

La parité est également parmi les facteurs obstétricaux qui ont une influence remarquable sur la détermination du poids à la naissance. Ce facteur est à mettre en relation avec la nutrition et l'âge de la femme enceinte. (**6, 7, 15, 17**).

En effet, les besoins de croissance du fœtus sont satisfaits aux dépens de sa mère. Par conséquent plus la femme conçoit et accouche, plus son état nutritionnel est exposé au risque de se détériorer à défaut d'une ration appropriée. Ce risque est davantage plus accentué chez les femmes multipares.

Dans cette étude la parité des mères a varié de nullipares aux multipares de 8 enfants et plus. La corrélation est très fortement négative (r = 0,973), preuve que les accouchements ont été plus intenses chez les femmes à faible parité et logiquement les jeunes femmes. Cette forte intensité des accouchements chez les jeunes femmes et la grande parité chez les autres sont autant des facteurs ayant un impact négatif sur l'état nutritionnel déjà précaire des mères dans le milieu et par conséquent également sur les poids des nouveau-nés.

5. CONCLUSION

Parmi plusieurs facteurs qui influencent le poids de l'enfant à la naissance, cette étude s'est intéressée en plus de l'alimentation mais aussi à l'âge et la parité des femmes enceintes dans le milieu urbain de Kananga en R.D.Congo.

Les résultats de l'étude révèlent que les taux de couverture des besoins de la ration consommée par les femmes enceintes du milieu sont moindres par rapport aux normes physiologiques de la gestation. En outre, l'âge jeune observé chez la majorité des femmes enceintes ainsi que la multiparité pour les autres sont des facteurs qui aggravent davantage l'état nutritionnel des mères.

L'alimentation insuffisante prise isolement ou en association avec l'âge jeune et la multiparité des femmes enceintes du milieu sont à mettre en rapport avec l'hypotrophie néo-natale répandue dans le milieu.
Pour pallier à cette situation, nous recommandons l'éducation des mères en état de gestation sur la nutrition et les naissances désirables ainsi que la sensibilisation aux CPN au niveau desquelles leur tat de santé est surveillé.

BIBLIOGRAPHIE

1) **BASILA I.M.J.P.,** Environnement, Hygiène et Assainissement, cours inédit, ISTM-KINSHASA, 2011-2012, p. 29.

2) **BOUREE P.,** Maladies tropicales, Maison, paris, 1987, p. 349.

3) **DEGROOTE V.A.,** Tables de composition alimentaire pour la République Démocratique du Congo, Kinshasa, 1990, pp. 21-29.

4) **DOMART A. et BOURNEUF J.,** Nouveau Larousse Médical, Librairie, Larousse, Paris, 1990, pp. 40-43, 835-850, 862.

5) **DUPIN H.,** Besoins nutritionnels, Kinshasa, 1967, pp. 2-31.

6) **FINKEN R. D.P.H.,** ABC de Pédiatrie au Poste de Santé à l'usage de l'auxiliaire en Santé Publique en Afrique, Ed. Centre de Recherches Pédagogiques, Kinshasa, 1979, pp. 20, 22-28.

7) **……..,** « ABC » du Poste de Santé à l'usage de l'auxiliaire en Santé Publique en Afrique, Centre de Recherches Pédagogiques, Kinshasa, 1984, pp. 39-40

8) **FOUNTAIN D. et COURTEJOIE J.,** Infirmier comment bâtir la santé, Manuel de Santé Communautaire, Bureau d'Etudes et de Recherches pour la Promotion de la Santé, Kangu-Mayumbe, Kinshasa 2, République DU Zaïre, 1990, pp. 537-564.

9) **LEDEBER J.,** Encyclopédie moderne de l'hygiène alimentaire, Tome I, Exigences alimentaires de l'homme normal, Maloine, Paris, 1985, pp. 34-37.

10) **LUAKUSHILA M.,** Appréciation de la ration alimentaire dans la population urbaine de Kananga. Cas du Quartier Plateau, travail de fin de cycle, département de Biologie-Chimie, ISP/Kananga, 1998, pp. 48-55.

11) **MESLI MF et MORRHTARI A.,** *Bio-statistique, description et analyse des données en Médecine et en Biologie*. Les Editions Universitaires « LE FENNEC » Université d'Oran, Algérie, 2002.

12) **MBOMBO CL.,** *La ration alimentaire dans la ville de Kananga*, Mémoire, Département de Biologie-Chimie, ISP/Kananga, 2000-2001, pp. 46-57.

13) **MUTANGA D.,** *Etude de l'hypotrophie néo-natale des nouveau-nés dans les maternités en milieu urbain de Kananga de 1999 à 2002,* Travail de Fin de Cycle, ISTM/Kananga, 2002-2003.

14) **NGALULA A.,** *Insuffisance pondérale des nouveau-nés dans les maternités en milieu urbain de Kananga de 1999 à 2002,* Travail de Fin de Cycle, ISTM/Kananga, 2002-2003.

15) **ROTSART DE HERTAING I et COURTEJOIE J.,** *La nutrition,* Bureau d'Etudes et de Recherches pour la Promotion de la Santé, Kangu-Mayumbe (Zaïre), 1975, pp. 275-277.

16) **.....,** *L'enfant et la Santé,* Bureau d'Etudes et de Recherches pour la Promotion de la Santé, Kangu-Mayumbe, 1980, pp. 96-107.

17) **.....,** *Maternité et Santé,* Bureau d'Etudes et de Recherches pour la Promotion de la Santé, Kangu-Mayumbe, 1988, pp. 22, 72.

18) **SCHENEIDERG E.,** *La Santé par les aliments,* Editions Signes de Temps, Donnaire les lys, France, 1972, pp. 15-25, 32-35, 56-62, 98-114.

19) **VIS H.L. et BRASSEUR D.J.,** *Nutrition-malnutrition,* Editions-Nutrition Service, Belgique, 1997, pp. 2-45.

LA PARRTICIPATION LOCALE ET LA STRATÉGIE DES SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES DANS LA ZONE DE SAANTÉ URBAINE DE KATOKA

Siméon KAPENDA MAYAMBA
Assistant/ISDR-Tshibashi

Bertin SAMUKUNGU EKOMBA
Bibliothécaire de 1ère Classe/ISDR-Tshibashi

INTRODUCTION

Le développement de tout peuple repose principalement sur la bonne santé de sa population, force indéniable de toute action politique, économique et sociale.

La santé qui, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consistant pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité, est un droit fondamental de l'être humain.

Sa promotion et sa protection sont la condition sine qua non d'un progrès économique et social soutenu en même temps qu'elles contribuent à une meilleure qualité de la vie et à la paix mondiale.

L'accession au niveau le plus élevé possible de la santé demeure un objectif social extrêmement important qui intéresse le monde entier et suppose la participation de nombreux secteurs socio-économiques.

En 1977, la trentième Assemblée Mondiale de la Santé décide d'adopter la santé pour tous comme principal objectif social des gouvernements et de l'OMS pour les décennies à venir. Elle entendait par là un niveau de santé qui permettrait aux populations de mener une vie socialement et économiquement productive. Cela implique que le niveau de santé de toute la population soit au moins tel que celle-ci soit en mesure de travailler de façon productive et de participer activement à la vie sociale de la collectivité dans laquelle elle vit (COMLAN A. A. QUENUM, 1981 : 9). La santé commence à la maison, dans les écoles et sur les lieux de travail. C'est là où les gens vivent et travaillent que leur santé se forge et se brise.

En 1978, une année plus tard, la déclaration d'Alma-Ata, en URSS met en place, pour atteindre l'objectif, santé pour tous, la stratégie des soins de santé primaires (SSP).

Selon cette déclaration, les soins de santé primaires, sont des soins de santé essentiels fondés sur des méthodes et des techniques pratiques, scientifiquement valables et socialement acceptables ; ces soins sont rendus universellement accessibles à tous les individus et à toutes les familles de la communauté avec leur pleine participation et à un coût que la communauté et le pays puissent assumer à tous les stades de leur développement et dans un esprit d'auto-responsabilité et d'autodétermination (Ministère de la Santé, Recueil des normes de la zone de santé, 2006 : 2).

Par « *accessibilité aux soins* », il faut entendre l'accessibilité géographique, économique et culturelle à l'ensemble d'individus ou des communautés. Par « *pleine participation de la communauté dans un esprit d'auto-responsabilité et d'auto-détermination* », il faut comprendre l'implication d'individus ou des communautés dans la prise de décision et la gestion effective des ressources et activités visant l'amélioration de leur état de santé. Il s'agit d'utiliser pleinement toutes les ressources disponibles et donc mobiliser le potentiel humain de la communauté toute entière. Les individus et les familles doivent accepter d'assumer une plus grande part de responsabilité pour leur propre santé. Par sa participation, chaque élément de la collectivité peut devenir membre à part entière de l'équipe de santé dans une action conjuguée pour tirer le meilleur parti de ce que les soins de santé primaires peuvent offrir. Le point culminant d'une pareille participation ne serait que le contrôle social de l'infrastructure et de la technologie sanitaire.

Pour sa part, la République Démocratique du Congo, face aux multiples crises politiques qu'elle a connues immédiatement après son indépendance et qui se sont accompagnées de l'effondrement progressif de l'économie sans épargner la santé, a adhéré et souscrit vers les années 80 à la stratégie des soins de santé primaires comme fondement de sa politique sanitaire et la zone de santé comme unité opérationnelle du service de santé.

Loin d'améliorer la situation de la population, la mise en œuvre de la stratégie de soins de santé primaires a mis en place un système de santé caractérisé par la désintégration qui s'est traduite par la désarticulation de ses éléments, l'exercice anarchique des activités de santé, la production de services de santé de qualité douteuse et la déshumanisation des services de santé. (Ministère de Santé, SRSS ; 2006 : 12-13).

Pour rendre capable de prévenir les maladies, restaurer la santé et participer à la promotion des conditions favorables à l'atteinte d'un idéal : un état de bien-être complet pour tout congolais, le Ministère de la Santé a mis en place en 2006, la stratégie de renforcement du système de santé (SRSS).

Cette nouvelle stratégie a pour axe principal le développement ou la revitalisation de la zone de santé. En effet, le Ministère estime que la Zone de Santé étant l'unité de planification et de mise en œuvre de soins de santé primaires, sa revitalisation est une priorité conditionnelle du renforcement du système de santé d'un point de vue à la fois méthodologique, politique et conforme aux efforts à entreprendre pour la réalisation des engagements internationaux du pays en matière de santé (Ministère de la Santé, SRSS, 2006 : 27-28).

Par ailleurs, le développement de la Zone de Santé se conçoit comme un processus dynamique qui consiste à rendre les structures de santé de la Zone de Santé capables d'offrir des services de santé de qualité, déconcentrés, permanents, polyvalents et accessibles et des soins de santé de base qui répondent aux problèmes de santé essentiels de la population avec la forte implication et l'autodétermination de celle-ci.

Notons qu'il s'agisse de soins de santé primaires ou du renforcement du système de santé, les deux stratégies mettent l'accent sur la participation de la communauté afin qu'elle soit à la fois actrice, bénéficiaire et actrice demanderesse et donc finalement actrice principale dans toute la politique de santé communautaire.

Trois décennies après l'adhésion de la R.D.Congo à la déclaration d'Alma-Ata et sept ans après la mise en œuvre de la stratégie de renforcement du système de santé, la population de la Zone de Santé Urbaine de Katoka à Kananga aurait du mal à s'assumer sur le plan sanitaire. Elle consomme passivement les services lui offerts soit par l'Etat, soit par les partenaires de santé. Quel est alors le niveau de participation de cette population dans la solution de ses problèmes de santé dans la Zone de Santé Urbaine de Katoka ? Comment cette population perçoit-elle la participation locale ? Quelles sont les stratégies et actions à mettre en place pour accroître la participation locale ? Telles sont les préoccupations auxquelles nous allons essayer de répondre au cours de notre analyse.

La participation locale étant un processus par lequel les personnes, individuellement ou en groupes, exercent leur droit de jouer un rôle actif et direct dans le développement des services de santé appropriés en garantissant les conditions d'une amélioration durable de la vie et en soutenant l'octroi aux communautés du pouvoir dans le développement global (Projet santé pour tous ; 1995 : 10), cette participation serait faible, marginale dans la

Zone de Santé Urbaine de Katoka, la population se contentant de la consommation passive des services de santé lui offerts.

En outre, depuis l'époque coloniale, allaitée au mamelon du paternalisme, la population de Katoka à l'instar des colonisés percevrait la participation locale comme une usurpation du rôle, du devoir des pouvoirs publics. C'est à l'Etat seul et ses partenaires que reviendrait la charge d'organiser et de financer la santé de sa population.

Enfin, l'information, l'éducation pour la santé (E.S.) et les mutuelles de santé seraient des stratégies et actions à envisager pour augmenter le niveau de participation de la population dans la Zone de Santé Urbaine de Katoka.

L'approche systémique nous a servi de voie à suivre pour mener notre étude dans la mesure où le progrès dans le domaine de la santé communautaire ne serait pas le résultat d'une action strictement sanitaire. Celle-ci doit s'étendre et s'entrecroiser avec les actions de développement dans d'autres secteurs tels l'éducation, les travaux publics, l'économie, etc. ET aussi la Zone de Santé est une structure d'un système de santé comprenant l'hôpital, les centres de santé, les comités de santé, le comité de gestion et le conseil d'administration d'une part et d'autre part les familles, les individus et les communautés. Tous ces éléments sont en interaction et interrelation. L'interview, l'enquête et l'observation participante sont des techniques mises à contribution pour la récolte des informations nécessaires pour notre analyse.

Hormis l'introduction et la conclusion, notre travail porte sur la présentation de la Zone de Santé Urbaine de Katoka. la participation locale et sa perception dans la Zone de Santé Urbaine de Katoka et sur les stratégies pour le renforcement de la participation locale dans la zone de Santé Urbaine de Katoka.

1. PRESENTATION GENERALE DE LA ZONE DE SANTE URBAINE DE KATOKA

1.1. Cadre géographique et structures de gestion de la Zone de Santé

La Zone de Santé Urbaine de Katoka est une entité sanitaire contenue dans les limites de la Commune Urbaine de Katoka dans la Ville de Kananga en R.D.Congo. Elle est bornée au Nord par la Zone de Santé Urbaine de Ndesha, à l'Est par le ruisseau Kele-Kele, au Sud par les rivières Lulua et Nganza, et à l'Ouest par la rivière Lulua.

Elle s'étend sur une superficie de 192 km². Sa population s'élève à 134.795 habitants d'après le dénombrement de la Zone de Santé de 2013, répartis dans 9 aires de santé (Kapanda, Katoka I, Katoka II, Katoka III, Kele-Kele I, Kele-Kele II, Mpokolo, Nsanganyembue et Tukombe).

Cette zone de santé est couverte par 26 formations sanitaires, toutes de 1er échelon. Elle est sous la supervision d'une équipe cadre conduite par un médecin Chef de Zone et 285 agents de santé dont 4 médecins prennent en charge la santé de la population.

Les principaux partenaires de la Zone de Santé sont le gouvernement, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Department For International Development (DFID), le Fonds Mondial et les privés (confessions religieuses et particuliers).

1.2. Organes de gestion de la Zone de Santé

Unité de planification et d'opérationnalisation des activités des soins de santé primaires, la Zone de Santé Urbaine de Katoka compte un certain nombre des structures de gestion et de participation communautaire. On note celles qui sont directement liées aux structures de prestation de soins (Centres de Santé) et celles dites de gestion intégrée de toute la Zone de Santé. Il s'agit de :

- ✓ ***Dans l'Aire de Santé (au Centre de Santé)***
  - Une équipe de santé composée d'un personnel technique polyvalent et intégré ;

- Un comité de développement sanitaire (CODESA) ou comité de santé (COSA) composé de 12 membres venus de différentes couches de la population.

✓ ***Dans la Zone de Santé (au Bureau Central)***

- Une équipe cadre constituée de ± 6 techniciens ;
- Un comité de gestion composé des techniciens et des représentants de la population ;
- Un conseil d'administration composé des techniciens et des représentants de la population.

Ces organes ont pour rôle la planification et la gestion au quotidien de la Zone de Santé.

1.2. Aspects économiques

Quartier résidentiel des fonctionnaires et enseignants à l'époque coloniale, la Zone de Santé Urbaine de Katoka héberge aujourd'hui le grand marché urbain de Kananga. Outre l'administration publique, l'enseignement et le commerce, l'agriculture vivrière et l'élevage de petit bétail sont pratiqués surtout dans la partie occidentale de la Zone de Santé, plus précisément dans les aires de santé de Tukombe et Nsanganyembue. Le secteur informel n'est pas en reste dans une ville où le taux de chômage est à plus ou moins 90 %.

Le budget annuel 2013 pour la santé avoisine 2.350.000 $ américains (Plan d'action annuel). Le niveau de vie de la population reste faible de par les activités exercées.

1.3. Aspects socioculturels

La Zone de Santé Urbaine de Katoka se trouve dans l'une des cinq Communes du chef-lieu de la Province du Kasaï Occidental. A ce titre, sa population est hétérogène, composée en majorité des ressortissants venant de tous les coins de la Province du Kasaï Occidental et les autres provinces de la République Démocratique du Congo.

Les Eglises catholique, protestante et celles dites de réveil, encadrent les âmes de cette Zone de Santé. Son plus vieil établissement d'enseignement supérieur pédagogique (ISP) de la Province, des écoles primaires et secondaires, ainsi que l'unique stade de football construit de la ville font la fierté de la Zone de Santé Urbaine de Katoka.

Du point de vue morbi-mortalité, les maladies courantes de la Zone de Santé sont le paludisme, la fièvre typhoïde, les infections sexuellement transmissibles, la malnutrition, les infections respiratoires aiguës et la diarrhée.

2. LA PARTICIPATION LOCALE ET SA PERCEPTION DANS LA ZONE DE SANTE URBAINE DE KATOKA.

Nous entendons par participation, le fait de prendre conscience, de s'engager, d'être motivé à prendre des initiatives en participant à l'analyse des problèmes, au choix des priorités, à la recherche des solutions, à la gestion et à l'évaluation des interventions initiées.

Dans le cadre de soins de santé primaires, la participation locale doit se traduire par l'implication de la population dans la prise des décisions et la gestion effective des ressources et des activités dans le domaine de la santé.

L'enquête que nous avons menée dans la Zone de Santé Urbaine de Katoka démontre à suffisance que la participation de la population est faible, marginale : la population utilise juste les services offerts contrairement à l'esprit d'Alma-Ata qui voudrait une participation active et substantielle, c'est-à-dire que la population doit participer activement à la détermination de ses propres priorités dans l'autodétermination et l'auto-responsabilité à travers ses représentants au sein des organes de participation.

La population est encore au début d'une longue marche de l'appropriation de la stratégie de soins de santé primaires 30 ans après sa mise en œuvre. Plusieurs causes justifient cette situation comme nous allons le voir dans les lignes qui suivent.

En outre, l'attentisme et la passivité dus au paternalisme hérité de la colonisation dans lesquels vit la population de Katoka font de la santé la seule affaire de l'Etat et de ses partenaires. Demander à cette population d'apprendre à se prendre en charge pour être un jour maître de son destin en matière de santé est perçu comme une démission ou encore une incapacité de l'Etat de s'assumer. Hélas ! La population rêve encore d'un Etat providence en plein 21ème siècle.

Le comité de santé (Cosa) est l'organe de participation communautaire dans une aire de santé. Il est composé d'une dizaine de membres dont l'infirmier titulaire (IT) et les élus parmi les leaders communautaires. Il joue le rôle de relais entre le service de santé et la communauté qu'elle représente.

En effet, le Cosa participe à l'identification des besoins sanitaires de la population, il cogère avec l'équipe technique médicale les ressources du centre et organise enfin les travaux d'intérêt communautaire. L'ensemble des comités de santé des aires de santé d'une zone de santé représente la population de la zone de santé.

Notre enquête a porté sur 108 membres de Cosa à raison de 12 membres par aire de santé qui composent les 9 comités de santé de la zone de santé urbaine de Katoka.

1. Sexe des membres de COSA

Sexe	Effectif	%
M	66	63
F	42	37
TOTAL	**108**	**100**

Source : Nos enquêtes.

63 % des membres de Cosa sont des hommes et des femmes sont représentées à 37 %. Ceci paraît conforme à la constitution de la R.D.C. qui veut que les femmes soient représentées dans les institutions à au moins 30 %. Mais compte tenu du rôle prépondérant que la femme joue dans la santé de la famille et par ricochet de la communauté, nous estimons que cette représentation est faible pour que toute la communauté s'implique dans la dynamique de soins de santé primaires.

La faible scolarisation de la jeune fille, la faible autonomisation de cette dernière et la tradition font encore hésiter la femme à prendre plus d'engagement participatif dans la société. Cela est encore pire dans les milieux ruraux.

2. Niveau d'études des membres de Cosa

Niveau d'études	Effectif	%
Primaire	7	7
Secondaire	87	80
Supérieur & Universitaire	14	13
TOTAL	**108**	**100**

Source : Nos enquêtes.

80 % des membres de Cosa ont un niveau d'études secondaire, niveau acceptable pour non seulement comprendre la philosophie de soins de santé primaires mais aussi la répercuter correctement dans la population. Cependant, la plupart de ces membres n'ont pas suivi des formations en rapport avec les soins de santé primaires.

Souvent des formations ou des briefings organisés pour les membres de Cosa sont séquentiels et ciblés. Ils portent soit sur des pathologies dominantes soit sur le comportement à adopter par la population selon le gout des partenaires qui financent la zone de santé.

Jamais la zone de santé ni ses partenaires n'ont pris du temps pour faire comprendre à la population la philosophie globale de la stratégie des soins de santé primaires, leur finalité et leur mode opératoire.

3. Ancienneté dans le Cosa

Ancienneté	Effectif	%
Une année	26	24
Deux ans et plus	82	76
TOTAL	**108**	**100**

Source : Nos enquêtes.

24 % des membres ont moins d'une année dans le Cosa et 76 % sont dans le Cosa depuis plus d'une année. Ceci dénote une stabilité apparente dans les organes de participation.

Sous ou peu informée sur la stratégie des soins de santé primaires, la population ne manifeste pas beaucoup d'intérêt pour l'organisation, la gestion et le suivi de sa santé. D'aucuns ne pensent que la santé de la population est du devoir régalien de l'Etat. C'est au pouvoir public de tout faire pour assurer une bonne santé à sa population.

Et aussi, les membres de Cosa sont des membres bénévoles. Les gens préfèrent aller se débrouiller ailleurs pour leur survie que de s'occuper de la santé de la communauté.

4. Membres de Cosa formés

Membres	Effectif	%
Formés	62	55
Non formés	46	45
TOTAL	**108**	**100**

Source : Nos enquêtes.

55 % soit plus de la moitié des membres sont formés ; c'est une bonne chose sur le plan de l'encadrement technique de la population. Cependant, le problème demeure au niveau de la qualité de la formation. Les formations données aux membres du Cosa sont surtout des briefing sur certaines pratiques à adopter par la population (allaitement maternel exclusif, utilisation de la moustiquaire imprégnée d'insecticide, lavage des mains après utilisation des latrines, etc.) et non sur l'appropriation de la stratégie des soins de santé primaires.

5. Formations suivies

Formations	Effectif	%
Rôle du Comité de Santé	96	88
Connaissances sur la stratégie des soins de santé primaires	19	18
Autres	85	78

- **Source : Nos enquêtes.**

18 % des membres sont formés sur les soins de santé primaires et 78 % ont eu les informations sur certaines bonnes pratiques à adopter dans le cadre de changement de comportement. Comment voulez-vous que la population prenne une part active dans les soins organisés quand elle n'a suffisamment pas les informations sur la stratégie mise en place, sa philosophie, ses objectifs et son opérationnalisation ?

Sauf les infirmiers titulaires des aires de santé ont suivi une formation globale sur la stratégie des soins de santé primaires en plus de leur formation scientifique de base, les partenaires de la zone de santé n'appuient pas une formation intégrale sur la stratégie pour la communauté. Ils orientent, au contraire, leur financement vers des

formations ou briefings sur la lutte contre certaines maladies et sur des pratiques susceptibles à promouvoir la santé.

Au lieu de colmater la brèche ça et là, la zone de santé devrait tout en parant au plus pressé, consacrer le gros de son financement à la formation et à la sensibilisation de la population sur la stratégie pour son appropriation, chose qui rend inefficace ou difficile la participation de la communauté.

6. Existence de plan d'action opérationnel dans l'aire de santé.

Existence de PAO	Effectif	%
Oui	48	44
Non	60	56
TOTAL	**108**	**100**

Source : Nos enquêtes.

Plus de la moitié des aires de santé ne détiennent pas un plan d'action opérationnel, premier outil de planification et de gestion rationnelle de toute entité. Ils n'en connaissent pas l'importance et estiment que la planification est l'affaire des professionnels de santé.

7. Participation à l'élaboration du PAO.

Participation	Effectif	%
Oui	48	44
Non	60	56
TOTAL	**108**	**100**

Source : Nos enquêtes.

56 % des membres de Cosa ne participent pas à l'élaboration de leur plan d'action opérationnel. C'est dans cet outil de gestion que les problèmes de santé de l'aire sont identifiés, analysés, ainsi que les activités et les ressources à mobiliser définies.

Les problèmes de santé d'une aire de santé, les objectifs à atteindre, les moyens et les ressources, l'organisation à mettre en place, la gestion, le suivi, le contrôle et l'évaluation, sont ainsi définies lors de l'élaboration du plan d'action opérationnel annuel.

Pour prendre une part active à une telle activité, il faut prendre conscience de la responsabilité qui est sienne dans sa communauté. Il faut disponibiliser du temps pour les autres étant donné que les membres de Cosa sont des bénévoles.

8. Tenue des revues mensuelles dans les aires de santé.

Tenue des revues mensuelles	Effectif	%
Oui	44	41
Non	64	59
TOTAL	**108**	**100**

Source : Nos enquêtes.

41 % des aires de santé tiennent leur revue mensuelle, c'est au cours de cette réunion qu'une évaluation de toutes les activités menées pendant le mois est faite et les actions correctives déterminées.Ces rencontrent ne sont pas payées, donc n'attirent pas la communauté.

9. Participation des membres de Cosa aux revues mensuelles

Participation	Effectif	%
Oui	50	45
Non	58	55
TOTAL	**108**	**100**

Source : Nos enquêtes.

55 % des membres de Cosa ne prennent pas part aux réunions d'évaluation tenues dans les aires de santé. Ces représentants de la population manquent ainsi des informations utiles et nécessaires sur leur aire de santé. Ils ne peuvent rien restituer en retour à la base qui les a mandatés. D'où la difficulté de la population de s'impliquer dans un processus dont les tenants et aboutissants lui échappent.

10. Connaissance de la valeur mensuelle des médicaments

Connaissance de la valeur	Effectif	%
Oui	44	41
Non	64	59
TOTAL	**108**	**100**

Source : Nos enquêtes.

41 % des membres connaissent la valeur mensuelle de leur pharmacie. La quasi-totalité de formations sanitaires de la zone de Santé Urbaine de Katoka appartiennent aux privés (confessions religieuses et particuliers). Quand bien même leurs médicaments sont consommés par toute la population, ces responsables ne souhaitent pas voir le public s'immixer dans la gestion de cet intrant capital pour la qualité des soins.

11. Canal utilisé pour la restitution des informations sanitaires à la population

Canal utilisé	Effectif	%
Réunion de restitution	44	41
Communication interpersonnelle	69	74
Affichage	2	1,8

Source : Nos enquêtes.

74 % des membres de Cosa utilisent la communication interpersonnelle, de bouche à oreille pour informer et restituer à la population les informations sanitaires.

Ce mode de communication non seulement altère et tronque l'information, mais aussi ne donne pas lieu au débat enrichissant. Du choc des idées jaillit la lumière, dit-on.

Il se dégage de l'analyse de notre enquête que le bénévolat et la non vulgarisation de la nouvelle stratégie ou politique sanitaire de notre pays (1981) sont à la base de la faible implication de la population dans ses soins de santé.

Contrairement à la politique coloniale qui laissait la charge de l'organisation des soins de santé de la population à l'Etat seul, la Stratégie des Soins de Santé Primaires (SSP) adoptée depuis 1981 voudrait que la population s'assume en se prenant en charge. Ce volte face prendra certainement du temps, mais dores et déjà il faut surtout vulgariser, sensibiliser, informer et former la population pour faire sienne la nouvelle vision des soins de santé.

3. STRATEGIES POUR LE RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION LOCALE DANSLA ZONE DE SANTE URBAINE DE KATOKA.

3.1. L'information et l'éducation pour la santé (IES)

Pour permettre à chaque individu, famille ou collectivité d'assumer pleinement la responsabilité de sa propre santé, le gouvernement et les structures de prestation socio-sanitaire ont le devoir impérieux de diffuser les informations pertinentes sur les questions de santé.

La promotion et le développement de l'auto-détermination et l'auto-responsabilité individuelles, familiales et communautaires constituent un facteur important du développement sanitaire qui exige la mise en œuvre conséquente d'une politique d'information et d'éducation pour la santé.

Tenant compte des principes et caractéristiques du développement sanitaire ainsi que du contenu des soins de santé primaires, l'importance et la place de l'information et l'éducation pour la santé (IES) dans la stratégie du développement sanitaire n'échappent plus à personne. La reconnaissance de ce rôle actif nous amène à nous interroger sur un certain nombre de processus fondamentaux.

Peut-on promouvoir l'auto-détermination et l'auto-responsabilité individuelles, familiales, communautaires en matière de santé sans un savoir acquis ? Des Collectivités peuvent-elles participer à la planification et à la mise en œuvre des actions du développement sanitaire sans un apprentissage préalable ? Est-il possible d'aider chaque citoyen à jouir de son droit fondamental à la santé tout en développant sa responsabilité vis-à-vis de ce droit sans lui donner une conscience réelle des besoins qu'impliquent de telles actions ? Comment peut-on aider la population à prévenir les maladies si elle continue d'ignorer les mécanismes du processus morbide ? Comment promouvoir la collaboration multisectorielle ? Les réponses à ces questions fondamentales se trouvent dans l'action et la réflexion pour l'organisation d'activités appropriées d'information et de l'éducation pour la santé (IES) rationnellement planifiées. Le gouvernement, les partenaires pour la santé et la société civile doivent s'y mettre pour sensibiliser la population dans la mise en œuvre d'une telle stratégie.

En effet, la santé ne peut pas être imposée à l'individu ou à la collectivité. Elle ne se donne pas mais s'acquiert. Elle est une conquête de tous les jours. Le but de l'IES n'est-il pas le fait d'aider la population à acquérir la santé par son propre comportement et ses efforts ? En d'autres termes, nous pouvons dire que l'IES vise à développer chez les citoyens une conscience sanitaire qui devra les rendre responsables de leur propre santé.

Dans une telle perspective, chaque citoyen est perçu non plus seulement comme simple utilisateur, passif des soins de santé, mais aussi et surtout comme un promoteur actif de santé.

Il devient son propre éducateur pour sa santé et celle de la collectivité. Il pourra y parvenir en appliquant lui-même les connaissances sanitaires positives qu'il détient du système sanitaire. Une telle conception de l'IES illustre bien les notions d'auto-responsabilité et d'auto-détermination. Il est indéniable que dans le monde d'aujourd'hui l'autonomie de décision et d'action est une dimension essentielle de processus de développement.

Quelles que soient les théories éducatives et sociologiques auxquelles l'on se réfère, la finalité de l'IES reste, l'adoption d'un changement positif, c'est-à-dire une amélioration des comportements socio-sanitaires des individus et des groupes humains. Elle résulte de l'expression par les bénéficiaires de l'action éducative de leurs besoins ressentis et d'une prise de conscience de leurs problèmes prioritaires, de leurs potentialités d'intervention pour résoudre leurs problèmes. Ainsi, l'action éducative prépare le citoyen à agir soit individuellement, soit collectivement, c'est-à-dire à participer activement au développement sanitaire de tous. De la sorte, la santé par et pour tous cessera d'être un simple slogan.

Outre l'action éducative, HALFADAN T. Mahler et COMLAN A.A. Quenun, notent d'autres facteurs qui contribuent à motiver et mobiliser la collectivité pour des actions concrètes. Il s'agit des politiques appliquées par les pouvoirs publics pour encourager la participation communautaire. L'appui technique, logistique, matériel et financier des pouvoirs publics est tout aussi important. Une participation maximale a été obtenue lorsque les ressources locales limitées ont été complétées par les ressources supplémentaires venant du gouvernement ou des organismes extérieurs de coopération. La décentralisation administrative et la planification régionale sont de précieux stimulants de la participation communautaire. La volonté de changement ne peut venir que d'un dialogue qui reste le droit à la différence. Le paternalisme est encore un sérieux frein pour la libération sanitaire des peuples. Quand donc allons-nous comprendre qu'il ne nous est pas possible de faire le bonheur d'un peuple sans sa volonté et son engagement, se demandent enfin les deux auteurs ? (HALFAN T. Mahler et COMLAN A.A. Quenun : 1981 : 36-37).

3.2. Les mutuelles de santé

Avec 10 $ US par an et par habitant (PAO) la population de la Zone de Santé Urbaine de Katoka ne peut pas participer substantiellement à la mise en place de soins de santé de qualité.

L'union fait la force, dit-on. C'est en s'organisant dans des associations mutualistes de santé dans un esprit de solidarité et d'équité que des ressources nécessaires peuvent être mobilisées pour l'organisation des soins de santé accessibles à tous.

En résumé le tableau ci-dessous traduit ce qui précède :

Information, Education pour la Santé (IES)

Lieu	Acteurs	Moyens	Contenu
Famille	Parents, enfants	Conseils	Auto- responsabilité, auto-détermination et bien-être par la bonne santé
Ecole	Elèves, étudiants, enseignants	Programmes de cours, manuels	Idem
Professionnel	Employés et employeurs	Réunions, causeries, séminaires de formation	Idem
Communauté	Organisations citoyennes (société civile)	Eduction sanitaire, affiches, panneaux publicitaires, radio, journaux, mass média.	Idem

Mutuelle de santé

Lieu	Acteurs	Moyens	Contenu
Aire de santé	Ménages (+ayant-droit), Membres	Adhésion, cotisation des membres	Solidarité, équité et prévoyance sociale.
Zone de santé	Idem	Idem	Idem

CONCLUSION

Les soins de santé primaires, fondement de toute politique de santé en République Démocratique du Congo, souffrent encore de l'insuffisance de participation locale dans la Zone de Santé Urbaine de Katoka trois décennies après leur adoption.

Plusieurs facteurs justifient ce faible niveau de participation : l'attentisme et l'absence de l'information et de l'éducation pour la santé, etc.

Pour accélérer l'appropriation de la stratégie par la population, la mise en place de l'IES et la création des mutuelles de santé dans la Zone de Santé demeurent la voie obligée.

BIBLIOGRAPHIE

BUGNICOURT J., La participation populaire : condition sine qua non au développement autocentré en Afrique, Enda, Dakar, 1982.

COMLAN A.A. QUENUN, Quel développement sanitaire pour l'Afrique ? OMS, Brazzaville, 1981 ;

HALFAN T. Mahler, Evolution du développement sanitaire en Afrique, OMS, Brazzaville, 1981.

MINISTERE DE LA SANTE, Recueil des normes de la Zone de Santé, Kin, 2006.

MINISTERE DE LA SANTE, Stratégie de renforcement du système de santé, Kin, 2006.

OMS, Bureau Régional de l'Europe, Community participation in local health and sustainable development : approaches and techniques, European sustainable development and Health, Série 4, 2002.

OMS, Charte de Bangkok pour la promotion de la santé à l'heure de la mondialisation, Genève, 2005.

OMS, Les soins de santé primaires : Rapport de la Conférence internationale sur le soins de santé primaires, Alma Ata, Genève, 1978.

PONCELET, M., et ali., Les ONG en villes africaines, Bruylant-Academia, Bruxelles, 2006.

Projet santé pour tous, Manuel du centre de santé, vol.3, Soins préventifs et promotionnels, 2ème éd., 1995.

ROGERS, B. et Robinson, E., The Benefits of community engagement, A review of the evidence, London, 2004.

SIMOS, J. et BURY, J., Vers une politique cantonale de prévention et de promotion de la santé, Département de l'économie et de la santé, Genève, 2003.

VAN STEEMBERGHE, E., et St AMAND D., La charte de Bangkok, ancrage pour des meilleures pratiques en promotion de la santé, Coll. Partage, Montréal, 2010.

LE PROVERBE AU CENTRE DE PALABRES KUBA

Gaston Mbaanci Angool Nung
ASSISTANT/SPS-MWEKA

RESUME

Il n'y a aucune société, aucun groupe social, si civilisé soit-il qui puisse vivre sans conflits entre les membres qui le constituent.

Pour instaurer un climat de paix et de cohérence, le peuple africain en général, et en particulier le peuple Kuba se sert de proverbes, contes, devises, etc. le proverbe est un code par excellence pour régler les différends qui opposent les membres d'une communauté.

MOTS CLES *:* Proverbe, centre, palabre.

INTRODUCTION

Les Bakuba occupent actuellement le Territoire de Mweka, District du Kasaï, Province de Kasaï Occidental en République Démocratique.

Ils ont selon VANSINA de parenté avec des peuplades Sud-Mongo c'est le cas des Bakongo de Bandundu qui ont un parler qui s'apparente fort à la langue de Bakuba.

Les frappes (influences) que subit la culture de Bakuba de la part d'autres cultures congolaises et du modernisme nous obligent à mettre par écrit la manière dont ce peuple tranche ses palabres ou règle les différends. Nous voulons revaloriser cette culture menacée de disparition. Patrick Médard dit ceci : « Il appartient en effet aux Africains de parler de l'Afrique aux étrangers et non aux étrangers si savants soient-ils de parler de l'Afrique aux Africains ».

De même, il nous appartient aussi de parler de la culture Kuba aux autres nations. C'est la femme qui connait l'auteur de la grossesse qu'elle porte.

La méthode dialectique nous a permis d'entrer en contact avec la population cible de notre étude en vue de récolter des données nécessaires.

Pour mieux appréhender un genre littéraire, écrit le professeur MALU BUNGI, il convient de l'analyser dans sa totalité, c'est-à-dire selon le texte, texture et contexte ou en d'autres termes, selon les traits cognitifs, expressifs et sociaux (1987 :17).

Pour sa part FAIK NZUJI MADIYA écrit « Définir un genre littéraire, c'est tout simplement le distinguer des autres en lui donnant une description susceptible de le faire reconnaitre dans n'importe quel contexte ».

Dans l'optique de ce travail, nous commencerons par la traduction littérale, le sens, la catégorie, l'origine, les emploies du proverbe. Mais l'étude sur la forme et les images feront l'objet d'une autre étude ultérieure.

En effet, dans tel proverbe, la traduction littérale est déjà littéraire ; pour la clarté de l'exposé, on a distingué le sens de l'emploi et de l'origine : le sens, qui est donné après la traduction, découle normalement de l'origine et de l'emploi du proverbe et ces deux derniers aspects eux-mêmes sont en réalité intimement liés ; l'étude des images est aussi difficilement séparable de celle de l'origine du proverbe ; enfin la catégorie de celui-ci dépend directement de son sens.

La traduction littéraire se distingue de la traduction littérale en ce sens que contrairement à la seconde, elle ne s'en tient pas au mot à mot, mais adapte la construction grammaticale et stylistique. Elle est à mi-chemin entre la traduction littérale et le sens en ce qu'elle garde ses images de la traduction littérale tout en faisant déjà apparaître le sens, mieux que ne le fait la traduction littérale. Le sens explicite le proverbe sans recours aux images.

D'une façon générale, bien souvent ce qui peut être dit sous le titre « images » aurait pu tout aussi bien être dit sous le titre « origine » ; ce qui sera dit sous le titre « origine » aurait pu être dit sous le titre « emploi »… etc, et toujours vice versa.

Par origine, nous entendons les circonstances dans les quelles nous pouvons supposer qu'est né le proverbe.
Quant à l'emploi, un proverbe peut s'employer dans les multiples secteurs de la vie sociale, politique, familiale lors de conseil de famille, religieuse…

Enfin, les proverbes que nous allons exploiter dans cette étude se rapportent au domaine judiciaire. Et pour introduire un proverbe les Bakuba disent : « Bamama bamatot ané :… » Ou pour condamner un certain comportement ils disent : « Les aïeux (ou les anciens) disaient : … », Ou « quel est ton ancêtre qui avait vu… ?». C'est que dernière le proverbe survient le respect et la vénération qu'ils ont à l'égard de la sagesse et du bon sens des anciens.

Pourquoi doit-on recourir aux proverbes pendant les sentences populaires ? Quel apport ont-ils à la société ? Quel rôle y jouent-ils ? En quoi les proverbes sont-ils nécessaires dans la communauté Kuba ? Les réponses à ces questions seront trouvées dans les lignes qui suivent.

1. DEFINITIONS DE CONCEPTS

1.1. Le proverbe

Selon le petit Robert, « le proverbe est une vérité d'expérience ou un conseil de sagesse pratique et populaire, commun à tout groupe social, exprimé en une formule elliptique généralement imaginée ».

Pour RODEGEN, le peuple reconnait sa propre pensée lorsqu'il glisse dans un contexte un adage, une sentence, une maxime empruntée ou trésor de sa tradition orale utilisée à bon escient. Cet adage n'est rien d'autres que le proverbe qui couvre tous les aspects de la vie au sein d'une communauté.

Le proverbe judiciaire fournit des arguments et des preuves juridiques à l'occasion des palabres et des conseils de famille.

1.2. Le centre

Le grand Larousse encyclopédique, définit le centre comme un point situé à égale distance de tous les points d'une circonférence ou de la surface d'une sphère. En d'autres termes, le centre est le milieu d'un espace donné (p.755).

1.3. La palabre

Le Larousse illustré définit le terme palabre comme étant une discussion longue et oiseuse. Mais en Afrique, une palabre est un débat coutumier entre les hommes d'une communauté villageoise, un procès devant un tribunal coutumier.

2. APPROCHE THEMATIQUE

Littré définit la thématique comme un terme de grammaire. Ce qui a rapport au thème d'un mot. Pour petit Robert, le thème est une pensée qui constitue le sujet des propos d'une personne, le centre de nos préoccupation ou encore ce sur quoi s'exerce l'activité. Notre étude s'articule autour de 14 thèmes.

2.1. Attitude du plaignant

Tob obol lompot
Shtaamp o bol a mpwep
Etend mot inyut ?

Traduction: - Le différend avec la bouture
- La carotte est juge
- La feuille de manioc est témoin

Que sont ces trois ?

Ce proverbe est évoqué pour prévenir le plaignant de ne pas se plaindre contre quelqu'un auprès de son frère qui est juge, de peur que ce dernier ne tranche en faveur de son frère. Ce proverbe est aussi évoqué pour une attitude à prendre lorsque l'un ou l'autre (plaignant ou l'accusé) prend pour témoin son frère.

2.2. Des conseils aux deux parties

Avant de donner la parole au plaignant, le notable se sert des conseils à travers le proverbe ci-après :

Wabol kanc a bwany
Kobolak kanc a bol

Traduction: - Détruis la forêt
- Ne détruis pas le village

Ce proverbe est utilisé pour rappeler aux conflictuels à se soumettre aux décisions qui découleront issues du jugement. Il est une invitation à l'ordre durant le déroulement du jugement, à éloigner de leurs bouches des paroles grossières, et de s'exprimer sans colère, mais dans le calme.

Ce proverbe peut être exprimé aussi de cette manière :
Bol kanc a bwany
Kobolak kanc a bol

Cette manière de dire regorge l'aphérèse qui est un procédé qui consiste à retrancher une syllabe au début d'un mot, d'une phrase, d'un vers. C'est là la forme (la stylistique).

2.3. La genèse du problème

Pour accorder la parole au plaignant, le juge se sert de ce proverbe pour lui demander de dire à l'assemblée le nœud du problème en commençant par son début :

Texte 1 Longuy

Macin ma dyoy

Traduction : Longuy

La genèse du problème.

Longuy est un petit animal ailé qui, pour atteindre une hauteur élevée commence sa montée par le plus bas niveau.

Le peuple Kuba use encore de ce proverbe :
Texte 2 Ntetel kamumuin'k icin
Moot kamun'k mashin man

Traduction : - Le Roseau n'est jamais sans rejet
- L'homme n'est jamais sans ancêtres.

Ce texte (proverbe) est une formule qui permet au plaignant ou à l'accusé de prendre la parole.
Tout problème ou toute difficulté doit avoir sa racine. C'est de la cause à l'effet.

La recherche des causes et des effets est très importante dans un groupe social. Elle est la base féconde de l'invention. Remonter aux causes, descendre aux effets, tel est le principe primordial des africains en général et des Bakuba en particulier quand ils veulent trancher une palabre.

Accoutumons donc nos esprits à rechercher dans le fonds de nos idées, le pourquoi et le comment des choses.
Voici un autre proverbe qui abonde dans le même sens.
Texte 3 Ntetey kamuinak icin
Nkom kamuinak enyongol

Traduction : Celui qui a commencé une palabre, ne la pas fait sans cause.
Interprétation : L'on ne se plaint jamais sa cause. N'interroges pas s'il n'y a pas d'obscurité.
Ntetet, Ntetey et Longuy représentent la cause.

2.4. La preuve

Le peuple Kuba utilise ce proverbe pour persuader le malfaiteur d'accepter sa culpabilité.
Texte 1 Kuep dwek
Mapel a muid ?

Traduction : Tu ne sais pas
Pourtant ton habit est de l'autre côté de la rive.

Ce proverbe est souvent employé lors de sentences qui traitent les cas d'adultère. Le juge peut interpréter en disant : « Tu nies que tu ne connais pas la femme d'autrui, à qui appartient alors ce bien abandonné au lieu où l'adultère a été commis ?

On recourt à cet argument pour éclairer la justice. Il faut se réserver de trancher un problème sans preuve matérielle ou sans témoin.

S'il y a une preuve contraire, la partie défenderesse ne peut l'apporter qu'en utilisant les termes précieux. Sinon ses arguments n'ont pas des fondements solides.
Texte 2 Engash angash
Emine kueb
Kund o ncwé ?

Traduction : - Ananas, ananas
Tu ne danses pas
Pourquoi portes-tu un chapeau ? (chapeau = rejet).
Texte 3 Nyam kudyak'd
Ncwe i misho byashol a mbul awe ?

Traduction: - Tu nies que tu n'as pas tué un gibier
Mais d'où viennent la tête et les intestins que ta femme prépare ?

Ces deux derniers proverbes insistent sur la preuve. Dans la vie, ne tablons pas sur les on-dit, les rumeurs, vérifions l'information, le cas, et tranchons les palabres, non sur les penchants fraternels, sur l'apparence, le tribalisme, etc. mais établissons la culpabilité par des preuves palpables.

2.5. Ne pas conclure à l'issue d'un seul fait

Texte 1 Top a muny moc
Kabanshya m'laka
Traduction : - D'une seule bouche
- On ne peut trancher un problème

Sens : Ne pas conclure par un seul cas.

Ce proverbe s'adresse à tout le monde. Il s'emploie pour dire à quiconque on a soumis un problème, de ne pas condamner, trancher, avant d'entendre les deux parties.
La bouche représente ici le plaignant qui ne se défend qu'en sa faveur. Ceci vous permettra de saisir les éléments essentiels pouvant aider à trancher véritablement.

Ce proverbe et bien d'autres sont didactiques dans la mesure où les règles, les lois et les principes sont issus de la démarche inductive. De deux, trois ou quatre faits de même nature, on peut facilement conclure. Celui conclut sur base d'un seul fait, d'un seul exemple, s'enfonce d'avantage dans l'ignorance.

Voici deux autres proverbes qui abondent dans le même sens.
Texte 1 Nem moc
Kamutep shid
Traduction : - Un seul doigt
- Ne peut pas écraser un pou

Sens : On n'est pas fort dans la solitude.

Ce proverbe nous révèle d'une part que la conclusion ne peut se titrer qu'à l'issue de plusieurs faits observés, vécus, et d'autre part, il nous enseigne ; un c'est rien.
Traduction : - Iben i mbul imoc
- Kabambetelek

Sens : Conclure après l'étude de plusieurs cas.

Devant un problème, il faut l'étudier à travers tous ses aspects, c'est-à-dire, le creuser, le vérifier, chercher les causes qui ont donné naissance à ces effets.

2.6. Le pardon

Texte 1 Koon ancik kayat
Ikek ibwat
Traduction: - L e crocodile allait t'attraper
- Mais les bords de la pirogue

Texte 2 Ncwa adik dya ngéèm
Traduction : Le serpent sur l'autre (calebasse)

Texte 3 Ponc ibol
Bambokok ka myond
Traduction : - Les flèches du village
- On les tire dans les jambes

Ces trois proverbes ont le même sens (le pardon). Ils sont employés par les frères de celui qui a gagné le procès, ou par la personne même qui a gagné le procès, surtout quand il a des liens, soit fraternels, soit amicaux avec le ou les membres de la famille du coupable. Ceci quand il s'agit d'endommager. Le peuple Kuba comme les autres africains, privilégié plus la fraternité que les biens. C'est un pardon pour des générations futures.

Pourquoi pardonner ? On ne sait jamais qui de notre famille tombera aussi entre les mains du coupable ou entre l'un des membres de sa famille, comment traitera-t-il le nôtre si nous ne lui avons réservé aucun pardon ou s'il a été rigoureusement traité.

Dans la vie, tous, nous bronchons de plusieurs manières. En cas de difficultés entre frères, il faut savoir les gérer.

2.7. Le recours aux autres

Texte 1 Pul awedya adik
Shool i bikod binapka shin
Traduction : - L'oiseau qui est mort au ciel
- Ses plumes et ses os finiront par tomber par terre.

En analysant ce proverbe, nous trouvons qu'il incarne son sens même. « Le recours aux autres ». Ce proverbe est employé par les juges quand l'une des parties en conflit s'oppose à la décision ou à la manière dont le procès a été tranché, mais surtout quand celui qui est lésé promet de porter l'affaire à d'autres instances.

Les plumes et les os sont l'image de celui qui est lésé, tandis que l'expression « finiront par tomber par terre » signifie le retour et le recours aux juges.

Il est aussi employé pour dire à un enfant qui s'entête, désobéit aux ordres, conseils de ses parents, qu'un jour, dans le malheur, il finira par recourir à ses parents à l'exemple du fils prodigue dont il est question dans la Bible.

Enfin, il s'emploie pour tout celui qui vit dans l'isolement ou l'individualisme, conduite contraire à la bienséance dans le monde bantu.

Ce proverbe exprime bien le sens africain de la solidarité. Nous ajoutons deux autres proverbes qui abondent dans le même sens.

Texte 2 Ndiya a baato
Aleked ndiy a pash

Traduction : - Celui qui est riche des gens
- Et plus que celui qui a beaucoup de biens.

Texte 3 Nung embaka o kam ampwa
O ngonc a bilep
Lamasha bok mwet

Traduction: - L'homme qui avait de centaines de chiens
- De milliers de grelots
- Me voici seul

Sens : La solitude

Pour ces trois proverbes évoquer ci-haut, exister, c'est vivre en groupe, dans le groupe voire pour le groupe.
Il ressort de ces proverbes que l'africain en général, le Kuba en particulier est solidaire. On ne peut parler de la solidarité sans parler de l'union, ni de l'aide, ni de l'entraide attestées comme des lois sociales.

Devant un problème, quelle qu'en soit l'ampleur, il faut écouter les autres et tirer le meilleur de leurs conseils au lieu d'adopter une attitude aveugle.

2.8. La soumission

Texte 1 Lyceen maash
Mbokyeen shwey

Traduction : - Là où va l'eau
- C'est là où va le poisson

Sens : La soumission.

Souvent chez le peuple Kuba, avant de rendre publique le verdict, les Kolm (notables) doivent se retirer à huit-clos ou à défaut, ils demandent aux deux parties en conflit à s'éloigner du lieu où l'on siège. Quelques minutes après délibération, les notables doivent prouver qu'ils sont capables de trancher avec compétence les conflits sociaux qui regorgent, non seulement les parties en conflit, mais toute la communauté.

Le proverbe invite les deux parties à se soumettre à la décision de la notabilité. En d'autres termes, le proverbe veut dire : « marchons dans la même direction en suivant les mêmes pas ».

Il est également employé par les parents qui invitent leur enfant turbulent ou paresseux à suivre leur exemple et non le contraire. Pour ainsi dire : « Tel père, tel fils, telle mère, telle fille ».

En employant ce proverbe, les adultes (les notables, parents, etc) insistent sur l'irréversibilité de la décision prise par les aînés.

Texte 2 Kiin on'dia nyet kam
Ncyok moc kapengel nshash

Traduction : - La tour construite par cents buffles
- Un seul éléphant ne peut la renverser

Sens : La décision prise par le groupe
Ne peut être changée par un individu
Nous terminons ce thème par ce proverbe :

Texte 3 Ileeng tekel boyol
Iwen bela mbishaw

Traduction : - Honores les aînés
- Les cadets en feront autant pour toi

Suivons et imitons les bons modèles pour la paix, le développement social et harmonieux de nos milieux. On n'éduque pas seulement en paroles, mais aussi par des actes dignes de confiance. L'adulte doit être un bon modèle afin de permettre à l'enfant de l'imiter.

2.9. Se tromper/L'erreur

Teste 1 Kwalakol
Lambé kalanshal'k
A mbish a nkok

Traduction : - Il n'y a aucune jambe
- Qui ne reste derrière le tronc d'arbre couché

Sens : L'imperfection

L'imperfection est le partage de tout être humain. L'épitre de Paul aux Romains le reprend. (Rom. 3 :10-12).

Ce proverbe nous interpelle tous. Toute médaille a son revers. La meilleure des situations a ses inconvénients. Ce proverbe est employé pour demander à celui qui a raison et veut se venger de pardonner, ou de voir plus loin.

Car un jour, lui-même ou l'un des membres de sa famille tombera aussi dans l'erreur, de peur qu'on ne lui rende pas la pareille.

Texte 2 Nyam a ilonc
Bakankak kash

Traduction : - La bête de la famille
- On la dépièce sur les feuilles
- Et non sur le sable

Sens : La fraternité.

Traduire son propre frère en justice (Tribunal, Parquet), c'est mal faire. « Le linge sale se lave en famille » dit-on. Chez le peuple Kuba, traduire son frère en justice, c'est trahir toute la famille.

2.10. L'endurance

Texte 1 Bishok bima
Kok mbwa

Traduction : Les bâtons convient aux chiens

Texte 2 Mabong ma
Ma kok ncyok

Traduction : Les grands pièges sont pour les éléphants

Texte 3 Makup a tok
I mitey

Traduction : - Les boutons et les déformations
- Sur les arbres

Texte 4 Mishing mima
Kok baat

Traduction : - Les injures
- Conviennent aux hommes

Texte Matun i makam
Malapad baat

Traduction : - Les problèmes et les dettes
- A charge des hommes

Comme on peut le constater, ces cinq proverbes s'évoquent suivant l'ordre ci-haut ou encore chacun de ces proverbes peut être employé séparément selon la circonstance.

Ces cinq proverbes sont employés chez les Bakuba pour encourager celui qui a eu tord lors d'un procès de supporter les circonstances malheureuses de la vie, de se prendre en charge, car nul n'est épargné des moments difficiles, la vie ayant les hauts et les bas.

Ils sont également employés pour supplier celui qui a raison de comprendre les faits qui sont naturels à tout homme, de modérer son comportement vis-à-vis de celui qui lui est redevable en pareille circonstance, de lui accorder le temps favorable de s'acquitter de ses obligations.

Ne traitons pas durement nos semblables. « En opposant la haine à la haine, one ne fait que la rependre en surface comme en profondeur » a dit GHANDI « Jette au loin le bâton qui a servi à battre ton ennemi ; demain il pourra servir contre toi ». (Proverbe Burundais) souligne Antoine Kaburahe.

2.11. Le refus d'un témoin

Texte 1 Top obola lompot
Shamp obola mpuep
Entend mot inyut

Traduction : - La palabre avec la bouture de manioc
- La carotte est juge
- La feuille de manioc est témoin
- Que sont ces trois ?

Exte 2 Mwany katel a ngoon
Mpish ket kabosh
Mbeyawu katelek a imbanc i malaang

Traduction: - Que la chaleur ne précède pas au champ
- Que l'ennemi ne te devance pas
- Que l'adversaire ne soit pas parmi les juges

Sens : L'adversité / la rivalité

Ces deux proverbes sont évoqués quand l'une des parties en conflit prend pour témoins ses propres frères ou un membre de sa famille, ou si parmi les juges, il y a la proche parente de l'une ou de l'autre partie adverse.

Ils sont prononcés par l'une des parties en conflit, qui rejette le témoignage et refuse en même temps que le juge, frère à l'autre ne prenne la parole tout au long du procès.

Il est demandé à tout plaignant de prendre des dispositions avant d'aller accuser ou de ne pas accepter les témoins-frères.

2.12. L'obscurité de libellé / Problème caché

Texte 1 Mwaan a kok pok to
Ashim akun amba inaan?

Traduction: - Le poussin, la marmite pleine
- Là-dessous, il y avait sa mère ?

On parle de l'obscurité de libellé, quand par exemple quelqu'un qui est allé accuser x pour telle affaire, en plein procès, il ajoute certains éléments (moyens d'accusation) qui ne cadrent pas avec l'affaire en question. C'est le vice de procédure.

Le poussin dont il est question représente le problème, la marmite l'ampleur du problème et la mère n'est rien d'autre que le nœud, le problème caché.

Les Bakuba emploient ce proverbe pour demander à celui qui a gagné ou perdu le procès, mais qui poursuit la discussion de dire le problème caché.

Normalement, nous sommes en face d'un paradoxe comment le poussin immolé peut remplir ma marmite plus que sa mère (poule) ? Il s'agit là d'un problème caché.

Ceci amène les notables (juges) à comprendre que le jugement est fondé non sur les accessoires (poussin) mais sur la mère (problème primordial). Il y a deux causes ici, l'une est réelle, et l'autre rejetée.

Dans le procès, il faut trancher sur la cause réelle (nœud du problème), se défendre sur les points essentiels et éviter de perdre le temps sur les accessoires. Bref, aller tout droit au but.

Texte 2 Shok shok
Kainekek ilel

Traduction : - Le hoquet
- Ne surpasse pas les pleurs

Quand un enfant pleure, vers la fin il y a de hoquets, et parfois pour le bébé, il finit par dormir, le hoquet est aussi l'état grave de la maladie.

Ce proverbe abonde dans le même sens que le précédent. L'accessoire ne peut pas primer sur l'essentiel.

2.13. Un fait suivi d'un autre / De la cause à l'effet

Texte 1 Bwap mbul anow
Kupul kacik awa

Traduction : - S'il n'avait pas plu
- L'antilope ne serait pas morte

Texte 2 Bwap mbul anow
Bow kabucik amen

Traduction : - S'il n'avait pas plu
- Les champignons ne pousseraient plus

Texte 3 Bwap mpoy a mpoy
Onen teb o boshob
Melamp kamepi koto manom

Traduction : - Si la civette n'avait pas déposé ses excréments
- Les plantes ne produiraient pas des fruits

Sens : La cause et l'effet

Les trois proverbes ont le même sens. Ils sont employés pour exprimer que nos comportements sont les effets de certains excitants. Ils sont également employés pour rappeler à toute personne soit ses origines, soit le pourquoi de la vengeance ou de la conséquence subite.

CONCLUSION

Texte 1 Butu idim shu
Buyekayem

Traduction : - La nuit malgré sa durée
- Le jour finira par apparaître
- Ou si longue soi la nuit
- Le soleil apparaîtra

Sens : Ce qui a un début
A aussi une fin

2 Nkoon amwa
Maan latot
Ce proverbe est une conclusion.

Ces deux proverbes nous ouvrent la porte de la conclusion

Quant on recourt aux proverbes, on apprend à l'enfant et l'adulte l'art de la parole, les difficultés de la vie ainsi que la façon de s'y préparer. On leur apprend ainsi la sagesse, la morale, la persévérance, le courage. Bref, tout un recueil des connaissances morales à maîtriser.

L'étude de l'emploi des proverbes permet de faire le pont entre le passé et le présent. Elle fait prendre conscience aux jeunes générations des valeurs ancestrales, les convaincre que l'évolution et le progrès ne créent pas d'autres modes d'être, mais que fondamentalement, ils laissent l'homme identique à lui-même.

La comparaison entre les proverbes d'une région à ceux d'autres régions, pays et continents leur ouvrira les horizons d'un humanisme universel, plein de contrastes et de ressemblances, symbiose où tous restant eux-mêmes se retrouvent un.

Enfin, l'harmonie de la société dépend dans une large mesure de ces valeurs véhiculées dans les proverbes. C'est une véritable éducation, c'est une école de la vie et l'ignorance de ces valeurs déséquilibré l'harmonie de la société.

BIBLIOGRAPHIE

1. FAÏK NZUZI MADIYA, Art oral traditionnel, proverbes » in Zaïre-Afrique, n° 103, 1976 p.158.
2. LITTRE, E. Dictionnaire de la langue française, T.7, Gallimard, Hachette, Paris, 1972.
3. MAALU BUNGI, Littérature et société africaine, proverbe de recherche, in linguistique et sciences humaines, Celta, 1973.
4. MERAND P. La vie quotidienne en Afrique, p.9.
5. ROBERT, P., Dictionnaire alphabétique et analytique de la langue française, T.4, Paris, 1963.
6. RODEGEN M., Cité par KAMBULU, NG, in notes de cours de littérature orale africaine, 2e graduat, ISP/Kananga, 1977.
7. VANSINA, J., Les valeurs culturelles Bushoong in Congo, 1954.
8. GRAND LAROUSSE Encyclopédique, p.755.